DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIE GÉNÉRATIONNELLE

Sous la direction de
Mabingué Ngom

CAPTURE DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SERVICE DE L'ÉMERGENCE

Cas de la commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane (Dakar)

Préface : Son Excellence Président Macky Sall

Postface : M. Ousmane Ndoye & Mme Safiétou Diop

L'Harmattan Sénégal

CAPTURE DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SERVICE DE L'ÉMERGENCE :

Cas de la commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane

Sous la direction de
Mabingué Ngom

CAPTURE DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SERVICE DE L'ÉMERGENCE :
Cas de la commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane

Préface : Son Excellence Président Macky Sall

Avant-propos : M. Mabingué Ngom

Postface : M. Ousmane Ndoye & Mme Safiétou Diop

L'Harmattan Sénégal

© L'Harmattan-Sénégal, 2021
10 VDN, Sicap Amitié 3, Lotissement Cité Police, DAKAR

http://www.harmattansenegal.com
senharmattan@gmail.com
senlibrairie@gmail.com

ISBN : 978-2-343-22213-4
EAN : 9782343222134

Remerciements

Depuis 2015, le bureau régional de l'UNFPA en Afrique de l'Ouest et Centrale (UNFPA WCARO) s'investit dans la mise en œuvre du dividende démographique dans la région. Beaucoup d'outils ont été développés pour accompagner les pays à mieux cerner cette problématique. On peut noter l'élaboration d'un guide de programmation du dividende démographique, l'adoption des comptes de transferts nationaux comme approche de mesure du dividende démographique, et la production d'une masse critique de données et d'évidences pour soutenir le plaidoyer, tant au niveau national, régional qu'international. À cela s'ajoute le développement de partenariats avec notamment les mouvements de jeunesse, les réseaux des journalistes, les parlementaires, les leaders traditionnels et religieux, les anciens chefs d'État et bien d'autres encore.

Il fallait maintenant passer de la théorie à l'action et déployer tous ces outils et partenariats sur le terrain.

C'est en effet vers la fin de l'année 2017, lors d'une promenade dans la commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane située à Dakar au Sénégal, que l'idée de tester ces outils à une échelle locale est née lorsqu'un ami qui a suivi de près la mobilisation exceptionnelle qui a d'ailleurs permis la préparation, l'adoption et le lancement de la 'Feuille de Route de l'Union africaine sur « ***Tirer Pleinement Profit du Dividende Démographique en investissant dans la jeunesse »*** a attiré mon attention sur l'opportunité unique que présente ladite commune. J'ai alors mobilisé à l'époque mes collègues de l'UNFPA ainsi que les autorités de la commune pour définir les contours d'une approche qui, une fois jugée concluante,

pourrait être optimisée et répliquée dans les autres communes du Sénégal et dans les autres pays de la région pour accompagner la détermination des pays à concrétiser cette feuille de route de l'Union africaine qui consiste à faire de la capture du dividende démographique un des leviers pour la réalisation de « l'Afrique que Nous Voulons à l'horizon 2063 ».

Trois ans après lancement de l'initiative, je suis particulièrement impressionné par l'intérêt et l'appétit que suscite ce modèle de partenariat qui épouse l'esprit d'un « One UN » sur le terrain au niveau communautaire, et qui s'aligne aussi parfaitement avec l'innovation majeure introduite par les objectifs de développement durable, à savoir l'intégration.

Le présent ouvrage documente le processus de montage et de mise en œuvre de cette approche testée dans la commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane. Il est l'aboutissement d'un long processus de travail acharné.

Plusieurs personnes et institutions ont été d'un grand concours, que ce soit par leur disponibilité dans le partage d'informations ou par leurs contributions techniques et j'aimerais en remercier quelques-unes.

Nos remerciements s'adressent tout d'abord au consultant qui nous a accompagnés dans cette œuvre, M. **Aliou Faye,** pour son professionnalisme et sa grande capacité d'écoute.

Un merci particulier à M. **Ousmane Ndoye,** maire de la commune de Fass, au Secrétaire général de la mairie M. **Samba Baldé** ainsi qu'à tous leurs collègues pour l'esprit collaboratif dans le partage d'informations sans lesquelles cet ouvrage n'aurait pu voir le jour.

C'est aussi un plaisir pour moi d'exprimer ma profonde gratitude à tous les membres du comité scientifique international qui a été mis en place pour les besoins d'assurance qualité. Leurs précieuses contributions techniques à travers une série de réunions virtuelles ont été plus que déterminantes pour la finalisation de cette œuvre.

L'ouvrage doit également beaucoup aux contributions des professeurs **Alioune Sall** et **Jean-Pierre Guengant,** à qui je renouvelle mes sincères remerciements pour les efforts de relecture et d'affinement.

Je voudrais remercier **Cécile Compaoré**, Représentante Résident de l'UNFPA au Sénégal ainsi que ses collaborateurs **Papa Madiop Diop**, Spécialiste de programmes en population et développement et **Saturnin Kodjo** Coordonnateur du projet FassE, pour leur disponibilité dans la collecte de données qui ont guidé l'élaboration de l'ouvrage. La collaboration sur le terrain entre l'UNFPA et l'ONUDI, qui a délégué M. **Malick Sy,** *Coordonnateur du Programmes Pays,* à qui je réitère mes sincères remerciements, a été plus qu'appréciée. La reconstruction et l'équipement de la maternité de la commune ont immédiatement suivi et ce grâce au Programme d'Appui au Développement Économique et Social du Sénégal (PADESS) et à la Cellule de Suivi Opérationnel des Programmes de Lutte contre la Pauvreté (CSO-PLCP). Je voudrais saluer et remercier profondément Mme **Aissatou Ayo Ba Diop** ainsi que M. **Ousmane Ka,** Coordonnateurs respectifs des deux programmes.

Enfin, je ne saurais passer sous silence mes vifs remerciements à l'endroit de mes collègues du bureau régional de l'UNFPA pour avoir consacré avec talent et acharnement plusieurs mois à la réussite de cette mission. Il s'agit plus particulièrement de : **Mamadou Kante**, Directeur régional adjoint, **Edouard Talnan**, Conseiller régional en population et développement, **Jocelyn**

Fenard, Conseiller régional en partenariat et mobilisation de ressources, **Simon-Pierre Tegang**, Conseiller régional en suivi évaluation, **Jacob Enoh Eben**, conseiller régional en communication, **Waly Sene**, Analyste de programmes en population et développement ; **Habibou Dia**, spécialiste en média, **Gilena Andrade**, Spécialiste de programmes en population et développement, **Moussa Fall**, Responsable des opérations ; **Sarah Belmir**, Assistante spéciale du Directeur régional, **Sophie Sene-Kane**, Assistante personnelle du Directeur régional ; Marie **Catherine Senghor-Lo** et **Mame Oumy Ndoye**, Assistantes du programme, et **Lauren Knipping Bolinger,** Spécialiste en procurement.

Préface

Son Excellence Monsieur Macky SALL
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

Avec Fass Émergent, Mabingue Ngom traite de la problématique du dividende démographique, dont il est un des défenseurs connus et reconnus, sous un angle et un éclairage qui ont retenu mon attention à plus d'un titre.

D'abord parce que l'ouvrage qu'il signe part et parle du terrain plutôt que des tréteaux de la théorie ou des œillères du dogme. Comme l'indique son titre, Fass E a pour référence, et comme qui ne dirait point d'ancrage, une commune de la capitale sénégalaise engagée, mobilisée, en mouvement pour inscrire son développement dans une dynamique durable de transformation structurelle que le Plan Sénégal Émergent s'attache à impulser ou à soutenir. A l'épreuve des aspérités de cet espace communal, et comme façonné par les vibrations qui s'en dégagent, le dividende démographique revêt une certaine texture. Loin d'être une mode passagère, ou une notion abstraite compréhensible des seuls experts, il apparait, une fois libéré de la gangue qui habituellement l'entoure, comme une contribution majeure et on ne peut plus concrète à la croissance économique. Dans la même foulée, et avec des preuves qui peuvent être multipliées à l'envi, la valorisation du capital humain et la participation des populations à l'aménagement de leurs cadres de vie apparaissent comme une rampe de premier choix pour amorcer, accompagner ou encore renforcer la territorialisation des politiques publiques dont Fass E pourrait, en tant qu'expérience de développement local, être appréhendée comme emblématique.

Mais par-delà la réflexion sur la relation entre les politiques à l'échelle nationale formulées dans le PSE et leur déclinaison intelligente à l'échelle locale comme cadre opérationnel de mise en œuvre, ce qui se joue dans la commune de GTFC, l'enjeu de Fass E n'est rien moins que le rappel de la centralité du capital humain dans le développement. En effet, le dividende démographique que Fass E vise à engranger constitue non pas une option parmi d'autres mais un impératif incontournable, un point de passage obligé dès lors que la satisfaction des besoins des individus et des

communautés qu'ils forment est érigée en aune pour mesurer l'efficacité et l'efficience des politiques publiques de développement, quelque puisse être le secteur considéré. Fass E est, sous ce rapport, une exhortation à une praxis du développement centrée sur la conviction que la transformation structurelle de l'économie doit, pour être durable, être encastrée dans la société, avoir un contenu humain ; en d'autres termes que développement humain et développement durable doivent, dans les faits, devenir synonymes, s'épauler mutuellement au point de se confondre pour relever le défi des ODD à la réalisation desquels le Sénégal attache un prix tout particulier. Jamais impératif ne fut plus catégorique, ni adoption d'un tel paradigme plus justifiée qu'en ce moment où la pandémie du nouveau Coronavirus est venue rappeler, avec une sévérité rarement égalée, que le capital humain ne saurait être réduit au rang de variable d'ajustement des politiques et stratégies de développement car il en est le pilier comme l'affirme, au demeurant, le PSE.

Cette conviction forte au point de revêtir parfois les accents d'un credo reste cependant dans Fass E « à hauteur d'homme » comme aimait à dire du socialisme africain qu'il prônait mon illustre prédécesseur, le poète-président Léopold Sédar Senghor. Grâce au style alerte de son auteur, l'ouvrage raconte, avec une maîtrise remarquable de l'art du récit, la rencontre entre une géographie qui impose de nombreuses contraintes physiques et une histoire dans laquelle l'ardeur au travail, la volonté, l'intelligence et l'innovation font reculer les limites du possible. Fass E nous restitue avec bonheur, l'ambiance vivante qui naît de l'interaction entre diverses catégories sociales, divers groupes socioprofessionnels, l'énergie créatrice qui se déploie dans les quartiers chargés d'histoire. Au fil des pages, l'ouvrage rend palpable ce climat de mobilisation de

populations conscientes d'être tout à la fois les artisans et les bénéficiaires du développement de leur commune au sein d'une nation ambitieuse et déterminée à offrir aux générations futures le lit somptueux d'une émergence qu'il s'agit de construire sans tarder. Fass E nous fait sentir ainsi que le secret du développement se trouve dans la responsabilisation accrue des communautés fondée sur la confiance en leurs capacités à prendre en main leurs destinées, à faire valoir leurs idées quant à la gestion de leur commune et, au-delà, de la nation sénégalaise. Les capacités endogènes d'organisation de l'action collective autour d'une ambition partagée, socle d'une citoyenneté assumée et d'un apprentissage de la démocratie à approfondir, se trouvent mises au premier plan dans Fass E, tout comme est magnifié le rôle important que peuvent jouer dans cette entreprise les collectivités territoriales en tant que cadres d'intégration et de synthèse des idées, engagements, projets et programmes portés par les ambitions nationales ou émanant des populations à la base. Pour avoir été un élu local, je sais de quel poids pèse cette osmose entre les populations et celles et ceux qu'elles se sont choisis pour construire des avenirs souhaités.

Fass E a, enfin, retenu mon attention parce qu'il vient redonner de la vigueur à l'idée selon laquelle entre la pensée et l'action il ne saurait y avoir de muraille infranchissable, C'est ce que montrent à merveille les acteurs ou parties prenantes, dont Fass E relate les modes d'engagement et le cheminement intellectuel qui les fonde en raison; un cheminement dans lequel, la détermination à agir en toute connaissance, et en toute conscience de cause, n'a d'égale que la lucidité qui doit prévaloir lorsque les choix engagent le devenir d'une communauté comme il en va de toute entreprise de développement. A l'évidence, ils ont fait leur le précepte selon

lequel il faut, pour gagner la bataille du développement, penser en hommes d'action et agir en hommes de pensée. Je voudrais les en féliciter tous: les populations de Gueule Tapée -Fass - Colobane, singulièrement les jeunes et les femmes qui donnent à Fass E la couleur de l'espérance, les autorités communales, les élus locaux, les autorités religieuses et coutumières, qui soutiennent au quotidien les activités initiées dans le cadre de Fass E, les chercheurs, les partenaires techniques et financiers qui n'ont ménagé aucun effort pour le succès de ce que je salue comme un effort exemplaire de valorisation du dividende démographique à l'échelle communale.

Je conclus cette préface en réitérant mes félicitations à l'UNFPA et au Conseil Communal de Gueule Tapée - Fass - Colobane pour avoir lancé une telle initiative pilote dont je souhaite qu'elle soit une source de réflexion et d'inspiration pour toutes les autres communes du Sénégal et de l'Afrique.

Son Excellence Monsieur Macky Sall,

Président de la République du Sénégal

Avant-Propos

S'il est une problématique dont nul ne doute plus de l'importance stratégique, c'est bien celle de la réalisation du dividende démographique devenue un thème prioritaire pour UNFPA et ses bureaux régionaux en Afrique. Qu'il faille s'en réjouir relève de l'évidence car il est à craindre que le développement économique et social attendu notamment de l'amélioration des revenus et des niveaux de vie, reste pour longtemps hors de portée pour la majorité des populations africaines si la forte croissance démographique que connaît le continent se maintient sur une longue période.

L'enjeu du dividende démographique est de taille puisqu'il ne porte sur rien moins que l'urgente nécessité de briser la « trappe à pauvreté » qui empêche l'albatros africain de prendre son envol. L'on dira pour traduire cette métaphore que l'Afrique, qui est la dernière grande région du monde à enregistrer un taux d'accroissement de sa population toujours très élevé, doit se donner les moyens d'accélérer sa transition démographique afin de capturer un dividende démographique, comme l'on fait la plupart des pays émergents. Dans un continent où la révolution contraceptive, c'est-à-dire l'utilisation volontaire de la contraception par 60 % à 80 % des femmes en union, est loin d'être achevée, un tel objectif relève de la gageure ou, à tout le moins, constitue un défi. C'est ce défi que l'initiative Fass Émergent, fruit d'une collaboration féconde entre l'UNFPA et la Mairie de la commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane, a entrepris de relever.

En 2018, au moment du lancement de Fass E, la question du dividende démographique divisait les experts. Beaucoup d'entre eux étaient acquis à l'idée selon laquelle l'accélération de la transition démographique, se manifestant par une baisse de la

mortalité et de la fécondité, est une condition favorable à l'émergence en ce qu'elle entraîne une modification rapide de la structure par âge ; en particulier la diminution du pourcentage de personnes à charge, et l'augmentation du pourcentage de personnes potentiellement actives. Que l'accélération de la transition démographique expliquât en partie l'émergence économique de la Corée du Sud, de Hong Kong, de Singapour, et de Taïwan en Asie et de l'ile Maurice en Afrique ne faisait pas l'ombre d'un doute pour ces experts qui adhéraient sans réserve à ce qu'on pourrait appeler la *doxa* dominante. Mais si ce courant de pensée ne manquait pas d'arguments à la fois théoriques et empiriques, nombreux étaient les auteurs qui mettaient en garde contre la tendance à attribuer l'accélération de la baisse de la fécondité à la simple augmentation de l'usage de la planification familiale.

Ces derniers faisaient remarquer que d'autres facteurs entraient en jeu, en particulier l'amélioration de la santé et l'élévation des niveaux d'éducation, qui sont aussi des conditions nécessaires pour réaliser le dividende démographique et atteindre l'émergence. Dans la foulée, ils soutenaient que c'est l'élévation des niveaux d'éducation, par le biais d'une éducation inclusive et universelle, qui permet de réaliser le dividende démographique. Ils soulignaient également que l'éducation des filles joue un rôle déterminant dans la baisse de la fécondité et par conséquent celle du ratio de dépendance des moins de 15 ans, même si ce n'est pas le seul facteur en cause.

Un autre courant de pensée - la théorie unifiée de la croissance en l'occurrence - imputait principalement à l'éducation les gains de productivité et les points additionnels de croissance qui mènent à l'émergence. Dans cette optique, l'émergence devait résulter davantage du relèvement du niveau d'instruction de la force de travail que du changement de la structure par âge. Par ailleurs,

rejetant la baisse de la fécondité comme source exogène de l'émergence, les tenants de cette théorie étaient d'avis que la qualité du capital humain explique la transition démographique et la croissance économique ; ils convoquaient, pour appuyer leurs positions, les résultats de travaux empiriques établissant que la faible croissance des revenus dans nombre de pays est liée à leurs faibles performances dans le secteur de l'éducation.

C'est dire que la problématique du dividende démographique est particulièrement complexe et, surtout, n'est pas justiciable d'une analyse mono factorielle. Conscients de cette complexité, les initiateurs du projet Fass Émergent, parmi lesquels je m'honore de figurer fait le choix d'en développer une approche systémique. C'est ainsi que, dans le cadre du projet, le changement de la structure par âge de la population, le niveau d'éducation de la force de travail, l'accroissement des effectifs à la recherche d'un emploi, la plus grande participation des femmes à la force de travail, la baisse de la fécondité allaient être embrassés d'un même regard; non comme des variables indépendantes mais plutôt comme des variables dotées de motricités différentes mais entretenant entre elles des relations multiples. Outre qu'elle permettait de dépasser les limites des modèles classiques de mesure du dividende démographique, une telle approche présentait l'avantage de lier les questions démographiques à celles du développement, conformément aux impératifs de l'heure.

Dans ce cadre conceptuel, une combinaison des hypothèses sous-jacentes aux modèles démographiques de l'émergence et aux modèles économiques de réalisation du dividende démographique devenait tout à fait envisageable. Il en allait de même du postulat, aujourd'hui largement admis, selon lequel le capital humain influe sur la croissance économique, directement à travers la productivité des travailleurs et indirectement par le biais de la productivité totale

de la combinaison des facteurs. À condition toutefois que le dynamisme économique ait des retombées significatives sur la formation de capital humain et les conditions de vie de la majorité de la population ; ce qui n'est malheureusement pas le cas lorsque l'économie repose sur des filières sans connexion avec le reste de l'appareil de production, comme c'est souvent le cas pour le secteur des hydrocarbures dans les pays technologiquement moins avancés.

C'est sur cette toile de fond conceptuelle qu'a été élaborée la stratégie proposée par UNFPA et la commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane (GTFC) dans le cadre du Projet Fass Émergent; une stratégie qui ne consistait en rien moins qu'une intégration des approches démographiques et économiques pour amorcer et entretenir une dynamique vertueuse.

Mais, quelle qu'en puisse être la qualité, une stratégie ne donne la pleine mesure de son potentiel que si elle est déclinée en opérations, initiatives et actions hiérarchisées et inscrites dans le temps. À cet égard, la question du leadership local et national, technique et politique revêt une importance capitale. C'est à ce leadership que revient le mérite d'avoir choisi comme domaines prioritaires d'intervention (i) l'accélération de la transition démographique ; (ii) le développement du capital humain ; (iii) la transformation de l'économie par l'innovation ; (iv) l'amélioration de la qualité du cadre de vie et de l'environnement. C'est encore à ce leadership que l'on doit le choix fait par le projet *Fass Émergent* d'ériger l'action décloisonnée et coordonnée en modalité d'intervention privilégiée et de faire du partenariat non pas simplement un temps dans la vie du projet, mais une dimension transversale de son existence. UNFPA se réjouit et s'honore d'avoir été partie intégrante de ce projet Fass E dont le préfacier de cet ouvrage, Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la

République du Sénégal, a souligné le caractère vivant et vibrant. Je me permettrai d'ajouter qu'il en est ainsi parce que *Fass E* a su être attentif aux besoins de toutes les composantes générationnelles et identitaires qui forment la trame de ce Sénégal en miniature que constitue la commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane dont nous continuerons de soutenir les efforts en vue d'une émergence durable fondée sur une valorisation du dividende démographique.

M. Mabingué Ngom

Table des matières

Remerciements **7**
Préface **11**
Avant-Propos **17**
Liste des figures **25**
Liste des tableaux et encadrés **26**
Liste des acronymes **27**
Résumé analytique **33**
Introduction **55**

CHAPITRE I : QU'EST-CE QUE *Fass E ?* **61**
1.1. Le contexte physique, historique, culturel, social et économique de la commune de GTFC 61
1.1.1. Une commune composite 62
1.1.1.1. Le quartier de Colobane 67
1.1.1.2. Le quartier de Fass 69
1.1.1.3. Le quartier de Gueule Tapée 72
1.1.2 Le contexte socio-religieux 75
1.1.3 Avantages et coûts de la péri-centralité de la commune de GTFC 77
1.1.4 Mutations fonctionnelles 80
1.1.5 La gestion de la commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane 84
1.2. Contexte stratégique. 85
1.2.1. Projets, programmes et activités phares pour la valorisation du dividende démographique 85
1.2.2. Une philosophie de l'action 95
1.3. Pour conclure 99

CHAPITRE II : AUX ORIGINES **101**
2.1. Le contexte stratégique de la valorisation du dividende démographique : une théorie du changement 101
2.2. Une triple rupture 105
2.2.1. Au plan conceptuel : paradigmes d'émergence, de dividende démographique et de développement durable 105
2.2.2 Au plan analytique : une approche holistique 107
2.2.3. Une rupture opérationnelle 114
2.2.3.1. Le poids de la démographie sur la croissance économique devait être reconnu ; 115
2.2.3.2. Ensuite l'élaboration du Projet Fass Émergent devait faire l'objet d'une attention particulière. 118

2.2.3.3. Partenariat 119
2.2.3.4. Cadre de Suivi /Évaluation des performances 122

CHAPITRE III : Fass E, Et après ?..... 127
3.1 Un scénario souhaitable.....127
3.2. Deux impératifs majeurs 134
3.2.1. Consolidation des acquis.....134
3.2.2. Passage à l'échelle.....135
3.3. Un effort de modélisation des résultats attendus 136
3.4. Des opportunités.....139
3.4.1 Vision du Projet Fass Émergent 139
3.4.2.Cohérence de Fass E avec les plans nationaux, territoriaux et locaux couvrant la commune 141
3.4.3. Vision et perspectives dégagées pour le Triangle Dakar-Thiès - Mbour.....146
3.4.4. Le Plan directeur d'Urbanisme de Dakar et ses environs à l'horizon 2035.....147
3.4.5. Feuille de route de valorisation du dividende démographique au Sénégal.....148
3.5. Des défis à relever 148
3.5.1. Dynamique démographique.....148
3.5.2. Montée de l'urbanisation.....152
3.6. Facteurs clés de succès et perspectives de généralisation du Projet Fass Émergent.....153
3.6.1. L'apport stratégique d'un cadre national porteur pour la mise en œuvre locale des ODD 154
3.6.2. Amélioration des capacités et des qualifications en management. .154
3.6.3. L'importance d'une vision et d'une mission partagées.....155
3.6.4. L'importance de la qualité du diagnostic des défis, des contraintes et des leviers pour l'action collective.....156
3.6.5. L'implication stratégique de l'exécutif local : l'enjeu de l'efficacité des interventions des institutions et organisations ainsi que la qualité des services publics.....157
3.6.6. L'apport de la démarche partenariale : l'effet de levier du partenariat du ciblage et de la complémentarité dans les interventions.....158
3.6.7. L'apport des bonnes pratiques 159

Postface 163
Annexe.....179
Références bibliographiques 181

Liste des figures

Figure 1 : Pyramides des âges du Sénégal en 2015 et 2065 selon les variantes basse et haute des projections démographiques 2019 des Nations unies

Figure 2 : Évolution des ratios de dépendance totale des jeunes (<15 ans) et des 65 ans et plus au Sénégal, selon les variantes basse et haute des projections démographiques 2019 des Nations unies (2015-2065)

Figure 3 : Évolution de la croissance moyenne annuelle de la population et du PIB par tête au Sénégal par période (1960-2019)

Figure 4 : Évolution du PIB par tête et de l'Indice synthétique de fécondité (ISF) au Sénégal selon 4 scénarios - 2013-2053

Liste des tableaux et encadrés

Encadré 1 : Cadre administratif et juridique de la coopération décentralisée en France

Encadré 2 : Les enjeux du développement économique local en 12 points

Encadré 3 : La planification familiale au Sénégal

Encadré 4 : Bureau Conseil des Adolescents

Encadré 5 : PACASEN

Encadré 6 : SWEDD

Encadré 7 : DemDiv

Encadré 8 : ODD

Encadré 9 : Acte III Décentralisation

Encadré 10 : Économie de la petite enfance

Encadré 11 : PACASEN (bis)

Encadré 12 : Scénario de référence

Liste des acronymes

ADL	Agence nationale pour le Développement local
AFRIYAN	African Youth and Adolescents Network
ANAT	Agence Nationale d'Aménagement du Territoire
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ARD	Agence Régionale de Développement
ASBEF	Association Sénégalaise pour le Bien-être familial
ASC	Association Sportive et Culturelle
BAD	Banque Africaine de Développement
Bajenu gox	Marraine de quartier
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
BFEM	Brevet de Fin d'Études Moyennes
BG	Bajenu – Gox
BID	Banque Islamique de Développement
BIT	Bureau International du Travail
CAF	Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
CCA	Centre de Conseil Adolescents
CDS	Comité de Développement Sanitaire
CEA	Commission Économique des Nations-Unies pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté Économiques des États de l'Afrique de l'Ouest
CEM	**C**ollège D'enseignement Moyen
CFA	Centre de Formation Artisanale
CFAO	Compagnie Française de l'Afrique de l'Ouest
CIPD	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CNDCL	Conseil National de Développement des Collectivités Locales
COVID-19	Maladie due à un virus à couronne apparue en 2019 en Chine

CRSD	Cadre des Religieux pour la Santé et le Développement
CREG	Consortium Régional pour la Recherche en Économie Générationnelle
CSNPF	Cadre Stratégique Nationale de la Planification familiale
CVC	Compétence de Vie Courante
Daara	École coranique
Dahira	Groupement de co-disciples musulmans au Sénégal
DAS	Durée Attendue de Scolarisation
DD	Dividende Démographique
Dem Div	Modèle d'analyse du Dividende démographique
DMS	Durée Moyenne de Scolarisation
DTM	Dakar-Thiès-Mbour dans Triangle DTM
EBJA	Éducation de Base des Jeunes et des Adultes
ECB	**É**cole Communautaire de Base
EDS	Enquête Démographique et de Santé
FASS E	Projet Fass Émergent
FDD	Fonds de Dotation de la Décentralisation
FECL	Fonds d'Équipement des Collectivités Locales
FENU	Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU ou UNCDF)
FFM	Fonds Français Muskoka
GEEP	Groupe pour l'Étude et l'Enseignement de la Population
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
GTFC	Gueule Tapée – Fass – Colobane
HERA	Logiciel d'enregistrement des pièces d'État-civil
HLM	Habitats à Loyer Modéré
IDH	Indice de Développement Humain
IFAN	Institut Fondamental d'Afrique Noire de l'Université Cheikh Anta DIOP
IPM	Institution de Prévoyance Maladie
IPM	Informed Push Model de planification familiale

ISDC	Identification systématique de besoins de la cliente
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
ISSDD	Indice Synthétique de Suivi du Dividende Démographique
JMP	Journée Mondiale de la Population
MGF	Mutilations Génitales Féminines
MIF	Municipality Investment Finance
Moytou Nef	Éviter les naissances rapprochées
MUH	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
Ndeye Daara	Marraine d'école coranique
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique
NTA	National Transfer Accounts
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODD	Objectif de Développement Durable
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non gouvernementale
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
ONUDC	Office des Nations-Unies contre la Drogue et le Crime
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PADESS	Programme d'Appui en Développement Économique et Social du Sénégal
PANPF	Plan d'Action national pour la Planification Familiale
PAQUET – EF	Programme d'amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence de l'Éducation et de la Formation

PASEC	Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la CONFEMEN (Conférence des ministres de l'éducation nationale)
PDU	Plan directeur d'Urbanisme
PF	Planification Familiale
PIB	Produit Intérieur Brut
PISA	Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNDSS	Plan National de Développement Sanitaire et social
PNLE	Programme National de Lutte contre les Encombrements
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP	Partenariat Public-Privé
Promovilles	Programme de Modernisation des villes
PSE	Plan Sénégal Émergent
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RDV	Risque de mortalité maternelle sur la Durée de Vie
SMI	Santé Maternelle et Infantile
SN -HLM	Société Nationale des Habitats à Loyer modéré
SNU	Système des Nations Unies
SONU	Soins Obstétricaux et Néonatals d'Urgence
SRAJ	Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes
SRMNIA	Santé de la Reproduction Maternelle, Néo-Infantile et des Adolescents
SWEDD	Sahel Women Empowerment and Demographic Dividend Project
TAN	Taux d'Accroissement Naturel
UA	Union africaine
UAEL	Union des Associations des Élus Locaux
UN	United Nations (Nations-Unies)

UNCDF	United Nations Capital Development Fund (FENU en français)
UNESCO	Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)
UNFPA WCARO	FNUAP Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Résumé analytique

« *Je suis fière d'être dans la commune de GTFC. Cette communauté est en train d'émerger. J'aime ce projet que j'ai voulu venir voir de mes propres yeux* ». Telles étaient les premières réactions de Dr. Natalia Kanem, Directrice exécutive de UNFPA en déplacement dans la commune Gueule Tapée/Fass Colobane (GTFC) le 6 août 2019. Et d'ajouter *: « C'est un exemple crucial pour promouvoir le développement durable* ».

Depuis son lancement en février 2018, le Projet Fass Émergent (Fass E) suscite enthousiasme et fierté au sein de UNFPA et du système des Nations-Unies, comme auprès des autorités et des populations de la commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane, qui y voient une impulsion à l'opérationnalisation du dividende démographique,

Mais qu'est-ce le projet Fass E ? Quels en sont les fondements conceptuels, analytiques et méthodologiques ; en d'autres termes, d'où vient-il ? Comment lui donner une plus grande envergure et accroître son impact ? Voilà trois questions auxquelles cet ouvrage tente d'apporter des réponses.

Chapitre 1 : Fass E : De quoi est-ce Fass E le nom ?

Le projet Fass Émergent (Fass E) qui a été présenté au public en mars 2018 par le Directeur régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale, M. Mabingué Ngom, et le Maire de la commune de Gueule Tapée – Fass – Colobane, M. Ousmane Ndoye, est un projet pilote de mise en œuvre locale du Plan Sénégal Émergent (PSE) lancé par le Président de la République, Son

Excellence Monsieur Macky SALL en février 2014. Mais si le projet est sénégalais, et s'inscrit, d'une certaine manière, dans une démarche de territorialisation des politiques publiques associées à l'Acte III de la Décentralisation posé en 2013, il fait également écho à des initiatives internationales telles que l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union africaine ou la Déclaration de Quito. À bien des égards, Fass E peut être appréhendé comme un maillon d'une chaîne d'engagements et de résolutions pour une croissance inclusive et un développement durable de la base à l'international. En cela, ses ambitions et ses objectifs sont à la fois locaux, territoriaux, nationaux, continentaux et mondiaux.

1.1. Une commune composite :

Fass E est implanté dans la commune de Gueule Tapée – Fass – Colobane (GTFC) qui est l'une des 19 que compte la ville de Dakar. De cette commune bordée par celles de Grand Dakar, Fann, Point E, Amitié, HLM, Médina on pourrait dire qu'elle rappelle la Belle au Bois Dormant. On est en effet avec cette commune comme devant un tableau impressionniste sur lequel chacun des multiples groupes humains qui la peuplent serait venu apporter sa propre touche au fil des ans. La commune de GTFC présente ainsi certains traits qui s'apparentent aux communes environnantes, mais elle en diffère par certains autres comme si elle était soucieuse de préserver son identité, son originalité.

Mais, malgré l'originalité de son faciès physique, économique et socio-culturel, GTFC est une commune emblématique de la transition démographique et de l'urbanisation du Sénégal et par extension d'Afrique.

Une commune en majorité jeune. Le Sénégal partage avec le reste de l'Afrique de l'Ouest et Centrale le caractère jeune de sa population (plus de 50 % de la population). La commune GTFC n'échappe pas à cette règle car les jeunes y représentent l'écrasante majorité de la population

GTFC est emblématique d'*une urbanisation* galopante en constante accélération depuis la création de la ville en 1857 et qui confère à la capitale du Sénégal une place toute particulière dans la vie économique et sociale du pays. Avec sa superficie qui ne représente que 0.3 % du territoire national, Dakar abrite 25 % de la population sénégalaise, 80 % des activités économiques. Les tendances enregistrées en la matière au cours des dernières décennies expliquent son attractivité et, subséquemment, le développement des quartiers autrefois périphériques qui composent la commune. La commune de Gueule Tapée - Fass - Colobane (GTFC) illustre les différentes étapes de l'urbanisation rapide de la région de Dakar avec une hiérarchie des îlots : cohabitation d'autochtones, d'immigrants, de locataires et propriétaires des habitations à loyer modérés (HLM). Elle est à cet égard un condensé de l'histoire de l'urbanisation de Dakar mais elle est tout autant l'expression concentrée de l'acuité des défis démographiques, socio-économique, sanitaire, éducationnel et d'intégration professionnelle que pose l'urbanisation au Sénégal et en Afrique.

Cette urbanisation s'est accompagnée de *l'apparition ou de l'exacerbation d'inégalités sociales fortes* : aux signes extérieurs de richesse très visibles dans certains quartiers s'opposent les marques de la pauvreté et de l'insalubrité dans d'autres quartiers où l'insécurité se manifeste par des vols, viols, agressions et meurtres, où les services sociaux sont limités et l'accès à des sources de revenus stables problématique.

La commune de GTFC présente le profil d'une commune populaire qui a déjà connu son point de saturation foncière. Des poches de pauvreté y sont visibles et le phénomène semble toucher de larges couches de la population. Toutefois, de par sa proximité avec les centres d'emplois (ports, marchés, quartiers résidentiels et administration publique) et une bonne accessibilité par les transports en commun publics comme privés, la commune de GTFC exerce une forte attractivité sur une certaine population active qui cherche domicile à Dakar. Il s'y ajoute que depuis deux ou trois décennies, la commune attire également de plus en plus d'activités commerciales et administratives à travers l'implantation de bureaux ou d'ateliers de travail qui contribuent à son dynamisme économique et social. En raison des fortes mutations urbanistiques et socioéconomiques qu'elle connaît, la commune présente aujourd'hui un caractère hybride qui marquera sans doute son développement dans les années à venir.

Pour les raisons que voilà, la commune de GTFC est assez représentative de l'urbanisation au Sénégal. Il était donc spécialement pertinent d'y lancer un projet pilote de valorisation du dividende démographique à travers la mise en œuvre locale du PSE car la commune ,de par son histoire et son évolution socio-économique, permet d'identifier les problèmes de développement municipal et d'expérimenter des réponses à proposer aux différentes catégories sociales en tenant compte de la diversité des formes et logiques relationnelles qui structurent les rapports entre les populations et leur commune. Le projet Fass E permet aussi d'y expérimenter la territorialisation des agendas internationaux (ODD, Nouvel Agenda Urbain, Agenda 2063 de l'Union africaine, Déclaration de Quito) qui partagent le souci de (a) ne pas faire de laissés-pour-compte, (b) promouvoir des économies urbaines inclusives et durables et (c) préserver l'environnement.

1.2. Sur cet arrière-plan**,** Fass E, c'est un ensemble de projets et programmes de développement en vue de capturer le dividende démographique. Fruit d'un partenariat entre la commune de GTFC et UNFPA, Fass E compte à son actif un certain nombre d'initiatives visant à améliorer le capital humain, accroitre les opportunités économiques et renforcer la gouvernance locale à travers l'accélération de la transition démographique en vue de tirer pleinement parti du dividende démographique dans un contexte d'émergence économique, sociale et environnementale.

Les activités menées dans le cadre du projet se situent dans cinq domaines que sont i) l'éducation, ii) la santé, iii) l'emploi, iv) l'économie, v) la gouvernance

À travers les activités dans ces domaines, Fass E nourrit l'ambition de toucher de près le quotidien de la population, particulièrement celui des femmes, des enfants et des jeunes et d'améliorer leur qualité de vie. Au-delà de la satisfaction des besoins de ces catégories sociales, Fass E prend en considération le besoin de renforcer les capacités d'un certain nombre d'acteurs-clés pour la réalisation du dividende démographique dans la commune : sont particulièrement ciblés des professionnels de la santé, des responsables gouvernementaux au niveau décentralisé, des membres de la société civile, des leaders communautaires traditionnels et religieux.

Par ailleurs, face à la pandémie du COVID-19, le bureau régional a jeté les bases d'une stratégie de réponse communautaire avec comme pilote la commune de GTFC. Cette stratégie a été exploitée et opérationnalisée par le Bureau Pays à travers un important don de matériels de protection individuelle et collective pour une valeur estimée à plus de 90 millions de FCFA.

1.3. Au-delà des projets et programmes, Fass E, compte à son actif des réalisations difficilement quantifiables car relevant beaucoup de la philosophie de l'action, et donc de l'immatériel**.**

- Fass E, c'est un *état d'esprit*, une certaine façon de concevoir le développement qui a une incidence sur la manière de mesurer le progrès. En effet, face à l'ampleur des défis et des attentes, les autorités de UNFPA et celles de la commune GTFC n'ont eu de cesse d'inviter les acteurs à travailler comme une seule et même équipe en établissant les *liens de confiance* pour une bonne collaboration et une mise en œuvre réussie de Fass E. Le Projet Fass Émergent se présente ainsi comme un cadre local qui donne à chaque partie prenante l'occasion de vivre cet *esprit* de *dialogue* sur des questions de développement de première importance pour les communes et les pays qui ont opté pour l'émergence au cours des années 2020 -2063 et *de confiance mutuelle* entre les acteurs

- Fass E, c'est aussi un esprit d'appropriation. Chaque partie prenante est appelée à s'approprier les objectifs et la démarche du Projet en se fondant sur sa philosophie d'intervention et son mandat, ses ressources financières et humaines et en adaptant la rigidité ou la flexibilité relative de ses procédures internes aux objectifs préétablis de performance pour l'ensemble. À en croire l'adjoint au Maire de commune GTFC *«(Fass E) est bien approprié par les populations parce qu'il est résolument tourné vers un développement à partir de la base* »[1]

Rien de tout ce qui précède à propos de Fass E n'est le fait du hasard. Tout, y compris le choix de la commune GTCF, relève d'une approche du développement qui s'est voulue novatrice.

[1] Allocution de bienvenue à l'occasion de la visite de la Directrice de UNFPA

Chapitre II. D'où vient Fass E ?

2.1. Aux origines, une théorie du changement

Le Projet Fass Émergent est identifié et mis en œuvre suivant l'approche **de la théorie du changement** associée à la gestion axée sur les résultats. L'objectif ultime du projet est de réaliser l'émergence de la commune de GTFC, en phase avec celle de Dakar et du Sénégal. Pour ce faire, un pari stratégique important est pris pour l'accélération de la transition démographique de façon à ramener le niveau de fécondité à 3 enfants par femme, dans les délais les plus brefs convenus par les populations de la commune.

Conformément à la démarche d'application de la **théorie du changement**, le projet Fass Émergent repose également sur une modélisation des relations entre résultats attendus, produits livrés et ressources mobilisées. Cette modélisation est celle de l'approche de l'émergence économique, sociale et environnementale par l'accélération de la transition démographique pour la capture du dividende démographique. Le Projet Fass Émergent est sous-tendu par la vision stratégique d'une commune hospitalière, apprenante, entreprenante et innovatrice, mais aussi par la vision d'une population solidaire, qui croit en elle-même, en ses responsables, en sa commune, en l'avenir ; en la vision d'une économie dynamique à la croissance inclusive.

L'objectif général du Projet est de *mettre en œuvre des actions concrètes en vue d'accélérer la transition démographique et d'investir dans la petite enfance, les femmes, les adolescents et les jeunes avec à l'appui, la création d'emploi et d'employabilité, l'amélioration de la qualité de vie et la sauvegarde de l'environnement.*

2.2. Aux origines, une triple rupture

2.2.1. Sur le plan conceptuel :

Fass E est une illustration de nouveaux paradigmes : ceux de l'émergence, du dividende démographique et du développement durable.

L'approche de l'émergence économique, sociale et environnementale par l'accélération de la transition démocratique pour la valorisation du dividende démographique est relativement nouvelle. Elle implique, entre autres, de baisser le nombre d'enfants par femme dans la commune par la planification familiale, de favoriser la santé sexuelle et de la reproduction, la santé des populations en général, l'éducation et l'autonomisation des femmes, ainsi que leur présence sur le marché du travail. Elle recommande aussi d'asseoir une politique inclusive de développement de la petite enfance, de contribuer à rendre effective une école universelle de qualité, de relever les taux d'inscription aux cycles secondaire et supérieur, de promouvoir la santé, l'emploi et l'entreprenariat des jeunes dans un contexte d'égalité et d'équité de genre et de bonne gouvernance municipale. L'option pour l'accélération de la transition démographique ouvre, en plus, la voie à une politique appropriée de protection et de développement de l'enfance articulée à des programmes de formation du capital humain tournés vers les besoins futurs en qualifications stratégiques et opérationnels, avec comme agents moteurs du changement les femmes, les adolescents et les jeunes.

Pour donner corps à la stratégie d'émergence par accélération de la transition démographique, le Projet Fass Émergent s'aligne fondamentalement sur le cadre proposé par la Feuille de route de l'Union africaine qui inspire celle du Sénégal. La Feuille de route de l'Union africaine sur le dividende démographique est articulée

autour de quatre piliers : (i) emploi et entrepreneuriat ; (ii) éducation et développement des compétences ; (iii) santé et bien-être ; (iv) droits, gouvernance et autonomisation de la jeunesse.

Les résultats des travaux empiriques et analytiques disponibles identifient trois facteurs clés pour accélérer la transition de la fécondité : la santé des enfants, l'éducation, mais aussi l'autonomisation des femmes, notamment à travers l'accès à la planification familiale. Toutefois, c'est la création d'emplois pour les grandes cohortes de jeunes en âge de travailler qui stimule les investissements étrangers jusqu'à faire augmenter l'épargne intérieure et l'investissement.

Pour l'établissement de son plan d'action, le Projet Fass Émergent prend aussi à son compte, l'expérience, les bonnes pratiques et leçons apprises de l'Initiative qui consiste à tirer profit du dividende démographique au Sahel (SWEDD).

2.2.2. Sur le plan analytique, une approche holistique

Pour une commune comme celle de Gueule Tapée – Fass - Colobane, dans une capitale africaine comme Dakar, les ODD couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable, portant notamment sur le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité de genre, la prospérité économique, la paix, la pêche, l'artisanat, le tourisme ainsi que l'éducation, la santé, la nutrition et la vie culturelle. Un resserrement s'imposait donc dans un souci d'efficacité. Le plan d'action de Fass E a été, lit-on dans certains documents, articulé autour des axes suivants :

1. La santé de la reproduction et particulièrement la santé de la mère et de l'enfant ; la planification familiale ; l'intégration des services SRAJ pour les rendre conviviaux aux jeunes et adolescents) ;

2. L'éducation et la formation professionnelle ;
3. La création d'emplois et la stimulation de l'esprit d'entreprise ;
4. L'autonomisation des femmes et surtout des filles.

En réalité, une analyse plus fine montre que dès l'origine le projet Fass E prend en compte les 5 composantes du Développement Durable que sont : l'Éducation, la Santé, l'Emploi, l'Économie et la Gouvernance.

Ainsi, les domaines d'actions caractéristiques du Projet sont :

- ***Santé*** : L'accompagnement indispensable à la baisse de la fécondité à travers l'adhésion du Sénégal à l'approche de la mise en place d'un plan stratégique intégré Santé de la Reproduction maternelle, néo-Infantile et des Adolescents (SRMNIA) avec en plus la confection d'un dossier d'investissement pour l'amélioration de la Santé maternelle et Infantile (SMI) et d'un Plan d'urgence de la santé de la mère et du nouveau-né. Le plan stratégique intégré SRMNIA fait partie du Plan National de Développement Sanitaire et Social (PNDSS) adopté pour la période 2019-2028 et axé sur la couverture sanitaire universelle au Sénégal. Les leçons apprises permettent d'obtenir les meilleurs résultats possibles à atteindre avec la ligne d'action dédiée au couple mère-enfant dans le PNDSS 2019-2028. Un projet comme celui de Fass Émergent qui intervient au niveau communautaire a la latitude de lier plus étroitement planification familiale et autonomisation des femmes. Toujours sous cette rubrique, il convient de signaler que les activités de renforcement de capacité des jeunes ont démarré dans le domaine de la santé de la reproduction avec les partenaires du ***GEEP*** en milieu scolaire et **AFRIYAN**, une organisation de jeunes leaders.

- ***Éducation :*** L'expérimentation d'une politique hardie de réduction du nombre d'écoles à cycle incomplet et d'alignement de l'offre d'éducation et de formation sur la demande communautaire conformément aux objectifs de développement humain du PSE. Lors de la Journée internationale de la Femme du 08 mars 2020, le Bureau régional et le Bureau Pays ont procédé à une collecte de fonds à travers la vente de tableaux d'art aux enchères dont les recettes sont destinées à financer la formation professionnelle d'une soixantaine de jeunes filles de la commune de GTFC. La collaboration avec l'UNESCO et des institutions de développement comme la Banque mondiale et la Banque africaine de Développement permet l'accès à des services spécialisées dans la prise en charge des missions de la commune dans le secteur de l'éducation qui fait partie des domaines transférés dans le cadre de l'approfondissement de la décentralisation.
- ***Emploi :*** S'agissant de la création d'emplois et de l'entreprenariat, Fass E explore deux axes d'intervention : (i) inciter à la création d'emplois ou d'entreprises au sein de la commune, sans que les travailleurs ne soient nécessairement des résidents de la commune ; (ii) préparer les résidents de la commune à s'insérer dans le marché du travail en qualité d'employé ou d'employeur. À cet égard, les activités les plus pratiquées dans la commune sont la pêche, l'artisanat, le commerce et le tourisme. La formation professionnelle, l'accompagnement des nouveaux promoteurs d'entreprises et les initiatives créatrices de revenus peuvent faire l'objet de projets et programmes intégrant l'accès à une filière d'activités avec des débouchés avérés, en partenariat avec la société civile ou l'entreprenariat social pour faire bénéficier à des jeunes de la commune des services d'incubateurs ou autres zones d'opportunités pour nouveaux entrepreneurs.

- ***Gouvernance*** : L'amélioration continue de la gouvernance locale et de la gestion urbaine, y compris à travers le renforcement des capacités du personnel technique municipal et celui du Projet pour permettre à la commune de GTFC de tirer pleinement parti de tous projets et programmes territoriaux, nationaux ou internationaux qui pourraient contribuer à l'atteinte des objectifs visés et à la satisfaction des besoins des populations.

2.2.3. Sur le plan opérationnel

Fass E fait par ailleurs référence à l'ODD 17 qui exhorte toutes les parties prenantes à magnifier et vivifier la démarche partenariale en vue de l'avènement dans tous les pays et tous les territoires de sociétés inclusives, dynamiques, ouvertes et tolérantes. Dans les mots de l'adjoint au Maire « *Le Projet Fass E se démarque par sa démarche multisectorielle fondée sur un* ***partenariat diversifié*** *pour répondre aux besoins de la commune »*

2.2.3.1. Partenariat :

Le Projet Fass Émergent accompagne la commune dans la mise en place des *partenariats* qui permettront d'améliorer la coopération entre parties prenantes et la coordination de leurs interventions dans le cadre d'une approche intégrée combinant maîtrise de la fécondité, développement de la petite enfance et investissements dans les femmes, les adolescents et les jeunes sous une démarche générale de solidarité intergénérationnelle, au sein du territoire communal.

Ce qui fait la singularité de Fass E, c'est la démarche de rupture qu'il développe autour de UNFPA et de la Mairie de GTFC en donnant un cadre également au niveau local à la poursuite de

l'ODD17 comme levier d'action collective pour la transformation économique, sociale et environnementale que vise à réaliser l'Agenda 2030. En lieu et place d'une exécution séparée de plusieurs projets au mieux convergents, le Projet Fass Émergent est un véritable partenariat de parties prenantes liées par le même esprit de responsabilité, de solidarité et de performance.

L'action collective se présente à cet effet comme un processus de co-construction territoriale et sociale qui implique des acteurs engagés et des projets pertinents pour une commune de GTFC résiliente.

Cette co-construction est, comme l'a souligné, à juste titre, le Directeur du Bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale en parlant de Fass E « *une façon de faire le développement autrement* ». Ce faisant, M. Ngom confortait l'idée selon laquelle « *travailler ensemble, faire les choses de manière différente, c'est cela le développement durable »*[2] . En lieu et place des équipes d'experts qui interviennent en silo, le Projet Fass Émergent s'appuie sur des alliances stratégiques pouvant accélérer le développement économique de la commune de GTFC.

Ainsi, sous l'impulsion de UNFPA et de l'équipe municipale, le Projet Fass Émergent bénéficie de partenariats prometteurs avec :

- ***le Système des Nations Unies*** : Auprès du système des Nations Unies (SNU), la démarche partenariale trouve un écho favorable car elle est en parfait accord avec l'esprit du « One UN – Delivery As One ». Voilà pourquoi des agences du SNU telles que l'ONUDI et l'UNCDF (United Nations Capital Development Fund) y participent pleinement. Cette participation est facilitée par

[2] Les propos sont de la Directrice Exécutive de l'UNFPA. Ils sont extraits de son allocution lors de la visite du projet Fass E en 2019

l'introduction au niveau national de la budgétisation pluriannuelle glissante axée sur les résultats et la mise en place d'une « Delivery Unit » pour le suivi de la mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent.

- ***les ministères sectoriels*** : le projet bénéficie de l'appui du m**inistère de la santé et de l'action sociale**, à travers la Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant ainsi que de l'appui des ministères en charge de la Jeunesse, de la Femme et de l'Emploi.

- ***des acteurs locaux*** : sous ce vocable sont désignés des acteurs tels que le secteur privé, les réseaux en population et développement composés de jeunes, de journalistes, de religieux, de parlementaires, de communicateurs traditionnels. C'est ainsi que dans le domaine de la santé de la reproduction les partenaires du ***GEEP*** en milieu scolaire et **AFRIYAN**, une organisation de jeunes leaders se sont particulièrement illustrés.

- ***les Instituts de statistiques et de recherche***. Ainsi, la description de la situation de référence et des tendances prévisibles a nécessité la collaboration avec l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie d'une part, et avec le Consortium régional pour la recherche en économie générationnelle (CREG), d'autre part.

- ***les autorités territoriales*** : Cette démarche de rupture s'impose d'abord aux institutions territoriales et nationales conformément à la culture de performance du PSE et du budget-programme institué par le législateur en 2011. Le cadre institutionnel et le mécanisme de coopération du projet sont bien en place avec la signature d'un arrêté préfectoral.

2.2.3.2. Suivi-évaluation :

Fass E prend en considération l'importance accrue accordée au niveau national au processus de suivi-évaluation avec la mise en place d'une structure dédiée à l'analyse de l'impact de la mise en œuvre du PSE, le recours au budget-programme à partir de 2020 en vue de lier désormais l'allocation des crédits budgétaires en tenant compte des résultats réalisés.

Chapitre III : Et après ?

3.1. Un scénario souhaitable

Les scénarios examinés par le document national faisant office de feuille de route sur le dividende démographique appellent à retenir le scénario dit **Combiné** qui donne la priorité à la fois à l'économie et à la démographie avec les valeurs cibles appropriées pour la compétitivité économique, l'éducation et la planification familiale. Dans ce scénario, le Projet Fass Émergent accompagne la commune de GTFC qui a besoin de jouer pleinement sa partition aux côtés des autres communes urbaines pour traduire les politiques et les orientations nationales en conformité avec les préoccupations, les ambitions et l'engagement des populations à la base. Il en ressort pour les années à venir un défi de croissance inclusive à relever à travers des stratégies, politiques et programmes d'application correcte de la loi sur l'école obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 16 ans ; des programmes conséquents et pertinents de formation technique et professionnelle pour les personnes de 15 à 34 ans ; des programmes de formation continue pour les personnes de 35 ans ou plus.

Deux impératifs doivent être pris en considération dans ce scénario : c'est la consolidation des acquis, d'une part et l'expansion de Fass E à d'autres aires spatiales, d'autre part.

3.1.1 : Consolidation des acquis :

L'accent est alors à mettre sur l'autonomisation des femmes, avec un accès universel à des méthodes efficaces de contraception, la refonte du système éducatif avec un accroissement du nombre d'années de scolarité en moyenne sur la population et une meilleure qualité de l'éducation. L'accroissement du nombre d'années de scolarité complète contribue à maintenir les filles à l'école, prévenir la maternité précoce, et réduire la fécondité.

3.1.2 : Expansion : mise à l'échelle.

Le Projet Fass Émergent est à la croisée d'une dizaine d'initiatives territoriales, nationales et internationales qui marquent la vision qui le sous-tend, ses options et orientations stratégiques, ainsi que ses modes d'interventions. Il comprend parmi ses missions la mise en œuvre locale de l'Agenda 2030 des ODD et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, tels qu'ils sont transcrits dans les politiques territoriales et nationales. Sortir du berceau initial de GTFC est donc un impératif pour que le projet ait un impact significatif.

3.2. Des opportunités

L'engagement des dirigeants sénégalais et de leurs partenaires techniques et financiers (PTF) en faveur du PSE constitue une opportunité de taille pour le projet Fass E. Pour atteindre les objectifs du PSE, il conviendra en effet d'exploiter pleinement le dividende démographique ; cela implique, en l'occurrence, de transformer une population jeune en force de travail productive et efficiente grâce à des politiques d'investissements efficaces dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi et de la gouvernance ainsi qu'en direction des femmes, des adolescents et

des jeunes. Il se trouve que cette préoccupation est au cœur du projet Fass E qui l'appréhende comme la pierre angulaire pour donner à la commune de GTFC et au Sénégal un élan supplémentaire pour atteindre les objectifs du PSE.

Outre cet alignement du projet Fass E sur le PSE, il convient de signaler comme une opportunité, *l'entrée en vigueur de la réforme de l'Acte III de la Décentralisation* qui consacre la communalisation intégrale. Elle peut être un facteur important d'amélioration de la mise en œuvre des plans de développement local et de la qualité du service offert aux populations, surtout si elle s'accompagne d'une plus grande efficacité dans la reddition des comptes quant à l'utilisation des ressources et la prestation des services publics.

3.3. Des défis à relever

Un des défis à relever est l'accélération de la baisse de la fécondité. La transition démographique est bien amorcée, mais elle est encore trop lente pour avoir une incidence significative sur la capture du dividende démographique. L'envergure du dividende démographique dépend d'abord du niveau de baisse de la fécondité obtenue. Sans cette baisse, la hausse des revenus ou la baisse de la consommation à réaliser par les âges actifs pour atteindre les mêmes taux d'épargne et d'investissement peuvent devenir hors de portée. Par ailleurs, on peut aussi rappeler que baisser la fécondité sans une dynamique de création d'emplois ne met pas un pays sur une trajectoire d'émergence par la réalisation du dividende démographique. Pour cela, il faut nécessairement des investissements d'envergure dans le capital humain, la création d'emplois décents et la promotion d'un environnement qui favorise l'épargne locale et l'investissement direct étranger.

Un autre défi à relever tient à la nature de l'urbanisation. Les projections démographiques de 2018 anticipent que près du tiers (64,5 %) de la population sénégalaise sera urbaine en 2050. Cette perspective appelle à associer aux défis de la transition démographique et de la transformation économique du pays, celui de la transition urbaine et de la viabilité écologique. L'émergence projetée pour 2035 concernera donc en majorité une population urbaine qui devra accéder à des revenus plus élevés pour traduire la progression du Sénégal et accéder au groupe des pays à revenu par tête intermédiaire supérieur.

3.4. Quelques facteurs clés de succès et perspectives de reproduction du Projet Fass Émergent

Les facteurs clés de succès pour le Projet Fass Émergent sont ceux qui concourent à renforcer l'adhésion de toutes les parties prenantes à ses objectifs et actions en les érigeant au rang d'ambition collective. Ils appellent à la valorisation de l'apprentissage pour le succès, à une excellente communication, à un accord formel entre les partenaires, à une meilleure utilisation des forces de chaque partenaire, à l'optimisation de l'utilisation des ressources et à des stratégies adéquates d'opérationnalisation.

Huit (8) facteurs clés de succès ont été identifiés :

- **La mise en place d'un cadre national porteur pour la territorialisation des politiques publiques et la mise en œuvre locale des Agendas 2030 et 2063**

Pour leur réussite, des initiatives comme le Projet Fass Émergent doivent procéder d'une démarche territoriale et nationale intégrée qui s'appuie sur une politique de décentralisation et de mobilisation des ressources intérieures, ainsi que des mécanismes à plusieurs niveaux de mise en œuvre et de suivi évaluation des ODD. Le

Programme d'Opérationnalisation de l'Acte III de la Décentralisation au Sénégal (PROACTSEN) et le Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN) sont de ces mécanismes qui concourent à la promotion d'un cadre national porteur pour la réussite du Projet Fass Émergent suivant les orientations stratégiques et opérationnelles du PSE.

- **L'importance d'une vision et d'une mission partagées**

L'approche participative et la collaboration avec toutes les parties présentes est la voie par excellence pour la réalisation à GTFC d'une ambition partagée, assise sur l'action collective, consistant à rendre la commune plus résiliente, l'économie plus inclusive et la croissance plus durable. Il revient à l'équipe municipale d'impulser et d'animer une dynamique qui mobilise tous les acteurs et promeuve une gouvernance pour l'émergence ; il lui revient également d'encourager une participation active et engagée à PACASEN et un respect des options stratégiques du projet Fass E, singulièrement de l'accélération de la transition démographique comme véhicule privilégié de valorisation du dividende démographique,

- **L'importance de la qualité du diagnostic des défis, des contraintes et des leviers pour l'action collective**

L'accompagnement du Consortium régional de recherche sur l'Économie générationnelle (CREG) et de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a permis de disposer de données stratégiques nécessaires à l'identification du Projet, notamment au choix des actions à prendre en priorité. Il demeure, toutefois, urgent d'actualiser les données démographiques, économiques, sociales et environnementales dont le Projet a besoin pour une description fidèle de la situation de référence et un choix

motivé des trajectoires à conférer aux différents indicateurs pour les besoins de la valorisation du dividende démographique.

Au fur et à mesure de son avancement, le Projet continuera de documenter l'expérience pertinente de la commune, les ressources que chaque partie prenante peut apporter (pour permettre à la commune de faire la différence par rapport aux autres communes) ainsi que les perspectives qui s'ouvrent pour l'amélioration du dialogue participatif.

- **L'implication stratégique de l'exécutif local : l'enjeu de l'efficacité des interventions des institutions et organisations ainsi que la qualité des services publics**

Pour animer une dynamique d'émergence gagnante à la fois pour l'économie, la société et le cadre de vie, les autorités municipales ont un rôle déterminant à jouer, notamment en veillant à la complémentarité entre les ressources territoriales, celles de la nation et celles du partenariat international. Un enjeu fondamental pour les équipes municipales est alors le renforcement des capacités à collaborer avec les différentes parties prenantes aux niveaux territorial et national et avec les partenaires techniques et financiers.

- **L'apport de la démarche partenariale : l'effet de levier du partenariat, du ciblage et de la complémentarité dans les interventions.**

La mise en place d'un Guichet Unique au service de cette démarche partenariale vise à renforcer l'efficacité sur le terrain des interventions de toutes les structures impliquées qu'elles soient municipales, territoriales, de l'administration centrale, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers.

- **L'apport des bonnes pratiques : la participation du secteur privé et des associations à l'atteinte des objectifs du Projet.**

Le Projet a besoin que le secteur privé et les associations participent à l'amélioration du cadre de vie, à la création d'emplois décents, à la création d'opportunités de revenus et de premier emploi pour les jeunes et de sous-traitance pour les PME locales, à l'investissement dans le renforcement des qualifications locales, et à la prise en charge efficace des intérêts à long terme de la commune et de ses populations.

- **Le rôle opérationnel du guichet unique multifonctionnel et de l'observatoire des partenariats**

Le Guichet unique multifonctionnel se présente comme un lieu de co-construction de l'émergence : c'est à la fois un lieu physique neutre pour un partage de connaissances et d'expériences entre partenaires, une plateforme numérique pour informer les populations et interagir avec elles et un cadre symbolique comme observatoire des partenariats et pour la co-construction des dispositifs partagés qu'un seul acteur ne pourrait prendre en charge.

- **Le rôle stratégique des observatoires du dividende démographique**

Le Projet Fass Émergent permet aux partenaires des autorités et des populations de la commune de mettre un accent plus important sur les dépenses et actions de prévention en exploitant les impacts croisés de leurs interventions et des services mis à la disposition des populations, impacts à analyser sur le plan économique, social, et environnemental.

On peut regrouper ces facteurs-clés en trois grandes rubriques : affiner l'analyse avec les acteurs et partenaires ; diffuser et disséminer les leçons apprises ; agir en stratège.

CONCLUSION

Qu'est-ce Fass E et où en est-on ? D'où vient ce projet ? Où est-il souhaitable qu'il aille ?

C'est autour de ces trois questions que s'est articulée la réflexion contenue dans ce document.

Il appartient maintenant aux décideurs et acteurs de rendre possible ce qui est souhaitable. Assumer cette responsabilité serait tout à fait à leur honneur comme indiqué dans la préface signée par le premier d'entre eux : Son Excellence le Président Macky Sall

Introduction

1. Contexte et Justification

Le plaidoyer mené par UNFPA en faveur du dividende démographique (DD) a connu une avancée significative avec l'adoption en 2016 par l'Assemblée des chefs d'États et de Gouvernement de l'Union africaine du document intitulé *Feuille de route de l'Union africaine sur le dividende démographique*. Pour en accélérer la mise en œuvre affective, l'UNFPA WCARO et la commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane ont lancé en fin 2017 une initiative pilote dénommée « Projet Fass Émergent (Fass E) » visant à opérationnaliser le DD dans une commune populaire de Dakar et en suivant une approche participative et multisectorielle impliquant les bénéficiaires et les partenaires du projet sur la base de leurs avantages comparatifs et de leurs propres ressources.

2. Objectifs de la consultation

La consultation dont cet ouvrage est issu avait pour objectif général de relater le processus d'élaboration et de mise en œuvre de ce projet pilote.

Il s'agissait plus spécifiquement de :

- Rappeler le contexte dans lequel ont été jetées les bases du projet et d'expliquer la pertinence de mettre en œuvre le DD à une échelle locale

- Décrire le processus d'élaboration participative du document de projet. Une attention particulière devait être portée aux stratégies déployées par l'UNFPA pour, d'une part, gagner la confiance des populations et des autorités de la commune de FASS et, d'autre part, inciter les autres partenaires nationaux et

internationaux, singulièrement les agences du SNU, à intervenir à FASS sur la base de leurs avantages comparatifs et avec leurs propres ressources.

- Explorer les possibilités de réplication de l'approche dans les autres communes du Sénégal et les autres pays comme la Guinée Conakry, la Mauritanie et la Guinée Bissau.

3. Méthodologie de l'étude

La méthodologie adoptée pour la préparation de l'ouvrage a été dictée par le souci d'éclairer le plus largement possible différentes réalisations du projet pilote Fass Émergent et d'alimenter la réflexion sur les perspectives d'extension de l'expérience aux autres communes du Sénégal, voire de l'Afrique.

Les points saillants de ce cadre méthodologique ont consisté en:

- Des séances de travail avec les services du Bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale (UNFPA/WCARO).

Plusieurs sessions ont permis de mieux appréhender les enjeux et le contenu des termes de référence de la mission. Ainsi, il a été retenu de considérer Fass E comme une expérience de mise en œuvre locale de la feuille de route de l'Union africaine sur le dividende démographique, mais également des politiques publiques de territorialisation du PSE ainsi que de l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement durable et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Ces séances de travail devaient être complétées par des échanges avec d'autres structures telles que l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et le Consortium régional pour la Recherche en Économie générationnelle (CREG). En raison

de la COVID-19 au Sénégal, les échanges prévus avec ces derniers ont été limités à des entretiens téléphoniques suivis de transmission de documents.

- Des sessions du comité scientifique mis en place pour le pilotage de la mission :

Deux rencontres virtuelles ont été organisées qui ont permis de passer en revue et d'apprécier de façon critique la documentation relative au projet Fass E qu'il convenait de retenir pour illustrer la stratégie intégrée d'opérationnalisation du dividende démographique à l'échelle de la commune. Ont ainsi été privilégiés :

• le cadre conceptuel du projet, notamment la théorie du changement (theory of change) par la gestion axée sur les résultats avec les femmes, les adolescents et les jeunes comme agents du changement ;

• le cadre analytique du projet avec un accent mis sur l'importance des investissements dans la santé du nourrisson et le développement de la petite enfance, dans l'école obligatoire et la santé des adolescents, celle de la mère et l'autonomisation des femmes, dans le maintien des filles à l'école et leur insertion dans le marché du travail, dans l'employabilité des jeunes et la création d'emplois décents, dans l'alphabétisation et le perfectionnement des adultes et leur accompagnement dans la préparation du départ à la retraite ;

• le cadre opérationnel de Fass E avec la mise en relief de l'importance de la démarche partenariale et de l'esprit « ONE UN » et des bonnes pratiques dans le traitement des questions clés de la valorisation du dividende démographique ; et l'attention portée aux perspectives de passage à l'échelle de Fass E.

- Un travail de collecte et d'analyse des faits et données pertinents.

Ceux qui ont été exploités concernent :

• les statistiques officielles, dates, évènements, documents imprimés ou électroniques et images disponibles se rapportant à l'expérience du Projet Fass E couvrant la commune de GTFC ou ayant trait à l'opérationnalisation du dividende démographique, notamment les productions de UNFPA sur le sujet ;

• les documents officiels de présentation des politiques publiques territoriales, sectorielles et nationales pertinentes, notamment celles relatives à la décentralisation et aux collectivités territoriales, à la santé et à la planification familiale, à l'éducation et à la formation, à l'emploi et à la création de revenus, à la qualité et au cadre de vie, à la gouvernance et à la démocratie participative ;

• les documents officiels pertinents de présentation des cadres et projets et programmes de coopération décentralisée, bilatérale, régionale ou multilatérale pouvant bénéficier aux communes.

Le résultat de l'exploitation de ces différents documents a permis de répondre aux attentes de UNFPA s'agissant de l'analyse documentaire de Fass E.

4. Le plan de ce rapport

Le rapport compte trois chapitres, en plus de cette introduction.

Le premier dresse un état des lieux du projet Fass E. Le contexte physique, socio-économique socio-culturel, et le contexte institutionnel sont évoqués dans ce chapitre. Le contexte stratégique dans lequel s'insèrent les activités, projets et programmes est également évoqué dans ce chapitre.

Le second chapitre rappelle les origines du projet. C'est l'occasion de passer en revue la triple rupture dont procède le projet Fass E et de raccorder celle-ci à la théorie du changement sur laquelle se sont adossés les initiateurs du projet. C'est un regard rétrospectif qui est en quelque sorte jeté sur le projet.

Le troisième chapitre s'intéresse quant à lui aux voies et moyens d'opérationnaliser un scénario d'évolution jugé possible et souhaitable, qui est celui de la consolidation des acquis du projet Fass E et de son passage à l'échelle. Les défis et contraintes à cette opérationnalisation sont évoqués ainsi que quelques conditions-clés pour y parvenir.

CHAPITRE I : QU'EST-CE QUE *Fass E ?*

Introduction

Le Projet Fass Émergent se veut une mise en œuvre locale du Plan Sénégal Émergent ; lequel prend en compte les objectifs de l'Agenda 2030 des ODD et les aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Son élaboration et sa mise en œuvre s'appuient sur une démarche participative impliquant les populations de la commune Gueule-Tapée- Fass -Colobane (GTFC) et leurs partenaires.

L'objet de ce projet est d'impulser une dynamique de création d'un environnement économique, social et environnemental menant à terme à des revenus décents et stables ainsi qu'à une qualité de vie en amélioration continue pour les résidents de la commune.

À cet effet, le Projet Fass Émergent s'appuie d'abord *sur un contexte physique, historique, culturel, social et économique de la commune de GTFC*.

1.1. Le contexte physique, historique, culturel, social et économique de la commune de GTFC

Cette section évoque les dynamiques démographiques, économiques, sociales et environnementales de la commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane. Elle présente la commune de GTFC qui constitue le cadre géographique et socio-économique du Projet Fass Émergent.

1.1.1. Une commune composite

Commune de GTFC : les caractéristiques de la commune de GTFC et leurs implications pour la valorisation du dividende démographique

Sur le plan démographique

Une commune densément peuplée : La commune de GTFC occupe une superficie de 2,375 km2 et avait une population de 52 269 habitants d'après les résultats du recensement de 2013. La population de la commune est projetée à 63 895 habitants en 2020. La commune de GTFC constitue de ce fait une zone à forte concentration humaine (26 900 habitants au km2). D'après les projections du Plan directeur d'Urbanisme 2035 de Dakar et ses environs, la commune de GTFC n'est pas loin de sa capacité de charge en termes de rapport population sur emprise foncière.

Une fécondité élevée. L'indice synthétique de fécondité dans la commune est estimé à 4 enfants par femme en moyenne, Ainsi, la commune de GTFC est en retard par rapport à la moyenne de la région de Dakar, qui est de 3,2 enfants, en partie à cause de l'importance des naissances précoces. Le taux de fécondité des adolescentes dans la commune est en effet estimé à 43 pour 1000, et 32 pour 1000 pour la région Ouest, taux le plus bas parmi les régions.

La poursuite d'une forte croissance démographique voisine de la moyenne nationale ne saurait se maintenir sans conséquence dommageable pour la qualité de vie de l'ensemble de ses habitants.

Une population jeune en majorité : La structure par âge témoigne de sa jeunesse. En effet, 3 personnes sur 4 ont moins de 35 ans .

Sur le plan sociologique,

GTFC présente le profil d'une *commune populaire* qui se trouve traversée par de fortes mutations urbanistiques et socioéconomiques. De par sa proximité avec les centres d'emploi (port, marchés, quartiers résidentiels et administration publique) et une bonne accessibilité par les transports en commun comme privés, la commune de GTFC exerce une forte attractivité sur la population active qui cherche domicile à Dakar. Depuis quelques décennies, la commune attire également de plus en plus d'activités commerciales et administratives à travers l'implantation de bureaux ou d'ateliers de travail.

Ces caractéristiques font de la commune de GTFC une zone de résidence mais aussi de transit avec une présence temporaire relativement variable en fonction des heures de la journée (le jour par opposition à la nuit, notamment) ou du cycle de vie (étudiants, candidats à l'émigration).

Une première conséquence de ces caractéristiques est la *multifonctionnalité des rues* qui relaie les différentes dimensions socio-économiques, culturelles, politiques et environnementales d'une capitale africaine ouverte sur elle-même et sur le reste du monde. Les rues de la commune de GTFC sont ainsi régulièrement occupées, sollicitées par des populations qui proposent aux passants leurs marchandises ou leurs services. Maraîchers, fleuristes, horticulteurs, commerçants, marchands ambulants, tabliers, garagistes, salons de coiffure, ateliers de couture et autres étendent leurs activités jusque, ou carrément, sur la voie publique.

Pour ces diverses catégories socio-professionnelles, la rue est une extension des lieux de travail, qu'il s'agisse des marchés ou des ateliers. À GTFC, la rue apparaît pour ces différents acteurs, en plus des automobilistes, comme un lieu de travail, une étape pour préparer l'avenir, un lieu de construction et d'expérimentation des

voies alternatives de survie et de quête de mieux-être. Mais la rue est aussi une extension des cours familiales densément occupées ; elle est ainsi l'aire de jeux d'enfants lorsqu'ils ne vont pas à l'école ou au daara. Les adolescents en prennent possession à certaines heures et en font le siège de leurs associations ; c'est le plus souvent d'ailleurs dans la rue que s'élaborent et que se manifestent en premier les cultures urbaines faites de contestations des ordres dominants et de volonté de contrôle citoyen. La commune fut ainsi dans les années 90 un des hauts lieux de la contestation politique mais aussi, sur une note plus positive, du mouvement citoyen appelé alors *Set Setal* [3]; il est vraisemblable que le contrôle de ces espaces publics constituera un enjeu majeur des politiques urbaines.

Sur le plan économique

La commune de GTFC n'a pas d'unité industrielle comme l'essentiel de la banlieue dakaroise, avec laquelle elle partage également le poids important des jeunes en âge de travailler, autochtones ou immigrés à la recherche soit de savoir et de savoir-faire codifiés, soit de postes d'apprentissage d'un métier ou d'accès à un revenu immédiat. De ce fait, le *secteur informel* est le principal pourvoyeur de revenus dans la commune et son terrain de prédilection est la rue. C'est le cas de ceux qui travaillent dans le secteur de l'alimentation : près du tiers des familles ont un membre qui travaille dans ce secteur. Un nombre plus important de ménages tirent leurs revenus de l'élevage qu'ils pratiquent à domicile avec un enclos devant la maison pour la moitié d'entre eux. Les garages

[3] « Être propre et assainir » en wolof. Sur ce mouvement, voir les travaux de V. Savané publiés par ENDA.

mécaniques dont les abords sont occupés par un grand nombre d'épaves de véhicules procurent aussi des revenus à beaucoup de familles. Toutes ces activités s'exercent dans la rue et créent des problèmes d'encombrement et des menaces sur l'hygiène publique.

Le contexte démographique, économique et sociologique ainsi décrit pour la commune de GTFC montre bien qu'il est pertinent d'y lancer un projet pilote de mise en œuvre locale du PSE et donc d'y expérimenter des initiatives autour d'un projet d'opérationnalisation de la valorisation du dividende démographique. On y reviendra dans le chapitre II.

Cette commune a une histoire qui ne saurait être dissociée de celle de Dakar

La région de Dakar abrite l'essentiel des entreprises non agricoles et des effectifs de l'administration publique centrale du pays. Conséquemment, elle se présente comme le lieu de convergence des projets et espérances de toutes les générations à la recherche de nouvelles réalisations ou de nouvelles responsabilités. Cela est d'autant plus vrai que la forte densité humaine qui caractérise la région de Dakar fait d'elle un centre idéal de développement du capital humain, intellectuel, commercial, financier, social et culturel.

Face à la croissance du quartier de Dakar Plateau et avec l'afflux de personnes venant de Saint-Louis et des autres territoires, la ville de Dakar s'est toujours étendue en repoussant sa périphérie. Concentrant activités économiques, administratives et culturelles, la ville de Dakar attire les populations des autres régions, notamment celles en crise économique ou politique.

Suivant cette dynamique générale, la création et l'expansion des quartiers de la ville de Dakar se font en quatre phases : (i) l'installation initiale de populations lébou pour les quartiers les plus anciens ; (ii) le recasement de populations déguerpies du centre-ville ou de sa périphérie ; (iii) l'arrivée de populations migrantes des autres régions du pays et de l'étranger ; (iv) l'amorce et la poursuite de mutations fonctionnelles en écho à l'accroissement de la population résidente ou aux phases en cours dans le processus de transformation du centre-ville et de sa périphérie immédiate.

À travers ses trois quartiers constitutifs, la commune de GTFC a été concernée par chacune de ces différentes phases, y compris dans l'accroissement des inégalités auquel a donné lieu l'urbanisation de Dakar. Elle partage donc des réalités avec la plupart des communes de la région de Dakar, y compris avec celles à dominante rurale ou qui pratiquent la pêche. Cette donnée fait partie des raisons qui font d'elle un cadre pertinent pour l'analyse des conditions de reproduction d'une stratégie de capture du dividende démographique dans d'autres communes ou territoires.

La sédimentation des effets des différentes phases de développement dans chacun des trois quartiers de la commune de GTFC a donné des réalités partagées mais aussi des disparités entre quartiers et sous-quartiers, notamment en termes d'incidence ou de sévérité de la pauvreté ou de perspectives de stabilisation satisfaisante des revenus accessibles. Ainsi coexistent dans la commune, des signes extérieurs de richesse et de pauvreté se traduisant par une certaine insécurité physique (vols, viols, agressions et meurtres) économique (chômage et sous-emploi chronique) sociale (faible accès aux services sociaux de base) et environnementale (insalubrité).

1.1.1.1. Le quartier de Colobane

Des populations Leboues de l'ethnie Khock qui occupaient jusqu'en 1937 les rues de Thiers, Jules Ferry, Denain, Victor Hugo, Sandinièry, et autres, sont les premiers habitants de Colobane en 1938. Le lotissement avait aussi une section d'habitat réservé aux cadres de l'administration coloniale, laquelle était à l'emplacement qui fait face actuellement au siège de la Caisse de Sécurité sociale. Cette section comprend aujourd'hui la cité des enseignants et le lot de maisons auquel appartient l'école privée Askia Mohamed. Parmi ses premiers occupants, on peut citer de grands notables et religieux comme Moussa Gueye Samb, Ousmane Diagne, Ali Dior Diop, dont les petits-fils habitent la zone.

Le quartier doit alors son nom au fait qu'il était perçu comme étant « très » éloigné du centre-ville et des autres localités de la Presqu'Île du Cap Vert de l'époque. Aménagé comme un lotissement isolé de Médina, Colobane comprenait également les quartiers de Ndondy, Diaksaw et Lampsar dont l'emprise foncière est occupée actuellement par la Place de l'Obélisque et le Lycée des jeunes filles John Fitzgerald Kennedy.

Ensuite, les migrants toucouleurs, wolof et sérères sont venus du Fouta et du bassin arachidier avant les diolas, les socés et les manjaques de Casamance. Comme activités, les ressortissants du Fouta placent des tissus et des effets de toilette auprès des femmes qui paient à tempérament et ceux du Walo investissent le transport routier avec les « cars rapides ». Certaines femmes du monde rural font le linge pour des ménages avec l'aide de filles âgées de moins de 16 ans en vacances ou ayant abandonné l'école pour travailler comme lessiveuses, aides-domestiques ou techniciennes de surface dans les entreprises. Les migrants étaient attirés également par les

activités de transformation de céréales, de blanchisserie, de commerce de volaille et de friperie, de restauration en plus du transport urbain, semi-urbain et interurbain.

À côté des logements des cadres de la fonction publique, Colobane abritait des taudis et des habitats non aménagés sous la forme d'une chaîne de maison et de baraquements allant de Parc à Mazout vers la cité Baye Laye limitée à l'extérieur par la caserne Samba Diery Diallo et l'Autoroute.

Le quartier de Colobane s'est spécialisé dans le commerce informel et l'habitat pour les ouvriers de la zone industrielle dont il est séparé par le pont au-dessus de l'autoroute construite en 1951. La plupart des immeubles de grand standing appartiennent à d'anciens cadres de l'administration, à la cité des enseignants ou à de nouveaux spéculateurs immobiliers.

Les petits commerces encombrent le trottoir et la voie publique. Les commerçants louent des appartements et des chambres dans le quartier pour rester en permanence auprès de leurs commerces. Des restaurants, des gargotes et de simples tables sont installés dans des magasins loués ou à même la voie publique, sous des abris provisoires. Les femmes qui les tiennent servent à manger aux marchands ambulants, cantiniers, cordonniers et aux clients de passage.

Avec la gare routière urbaine et la gare ferroviaire qui le jouxtent, le marché de Colobane est l'emblème et l'épicentre des activités économiques du quartier. Il comprend, entre autres : (i) le recyclage de chaussures, jouets, matériels électroniques et électroménagers, mobiliers ; (ii) le Parc Daal des chaussures d'occasion ; (iii) la rue 14 x Niangor pour la friperie ; (iv) et le marché par terre du matériel scolaire. Les rues adjacentes au marché sont bordées de cantines.

Zone pluriethnique à dominante lébous, Colobane abrite une population majoritairement composée de jeunes avec un taux de masculinité de 94 hommes pour 100 femmes. Les personnes âgées de moins de 20 ans font 61 % chez les hommes et 59,4 % chez les femmes.

Les infrastructures sanitaires comprennent entre autres des pharmacies, une clinique, un centre de santé médico-scolaire, un centre de santé privé et un cabinet dentaire. Les infrastructures scolaires comprennent 3 écoles primaires, une école privée (Askia Mohamed), des daaras et le Lycée de jeunes filles John Fitzgerald Kennedy.

Au chapitre des lieux de culte, l'on compte au moins 3 mosquées et une église pour une population musulmane composée de Tidjanes (43 %), Mourides (37 %), Layenes (5,7 %), Khadres (4,3 %).

1.1.1.2. Le quartier de Fass

Les actuelles populations autochtones de Fass sont des descendants des délogés du quartier Fith Mith qui était situé sur l'actuel quartier Centenaire et dont le programme de modernisation a eu pour effet le déguerpissement de ses premiers habitants vers la Gueule tapée et Fass. Les maisons d'accueil étant composées d'appartements comprenant une chambre principale, une chambre d'amis, une cuisine, une douche et des toilettes, avec des possibilités limitées de construire en hauteur. Ces exemples de constructions de la Société HLM existent encore à Gueule tapée près du marché aux poissons.

Couverte de sable marin propice à la prière, la zone est habitée à partir de 1944 par des personnalités parmi lesquelles El Hadj Moussa Camara, Amadou Ndour, Mabigué Sarr, Dethié Faye,

Mbana Mbaye. Grands notables et Chefs religieux décident alors d'appeler le quartier « Fez » (Fass pour la prononciation locale) du nom de la ville créée au Maroc par Cheikh Ahmed Tidiane, fondateur de la Tidjaniya par analogie avec la Médina voisine qui porte le nom de la ville de Médine créée par le Prophète.

Ainsi, les premiers habitants de Fass venaient de Dakar Plateau, de la Médina et de Gueule Tapée. HLM Fass date des années 1950 ; ensuite à côté d'elle a été construite une section d'habitat nommée Fass Casiers pour les cadres de l'administration sénégalaise et située sur la Rocade Fann Bel air entre la Place de l'ONU et le rond-point du Point E.

Le quartier de Fass est installé dans une plaine basse dont certaines parties sont marécageuses en période de pluie. Il comprend plusieurs sous quartiers : (i) HLM Fass (cité 1 et 2) et les blocs 48 et 49 ; (ii) Fass Casiers, Fass Louveau, Fass Bâtiment, Fass Paillote et Fass Djamil ; (iii) Fass Delorme qui comprend : Cosmos, Batakhal, Brain, Thiaya, Guanaw lamb, Sonadis, Bentegné, Tangana, Congo, Hongrie, Cite Sadion, Cite CFAO, Moscou.

À côté de Fass Louveau et son marché aujourd'hui disparu, HLM Fass abritait Lamb Diola et Fass Casiers les Arènes Makhary Thiam. De même, la cité CFAO a été construite au temps de la colonisation pour loger les cadres de cette société et les agents des institutions du clergé sénégalais dédiées à la formation et à l'éducation (enseignement général et formation professionnelle). Elle bénéficiait des sollicitudes de l'administration en matière d'hygiène et d'assainissement.

Fass est un quartier populaire traditionnel où de nouvelles cités HLM ont remplacé Fass Paillote. La cité CFAO abrite désormais des migrants venus du monde rural : charretiers, domestiques, commerçants y louent des chambres à plusieurs. Les commerçants

vendent des beignets, du café Touba. Ces migrants font le commerce des produits issus de leur terroir d'origine, travaillent comme, aides-domestiques, lessiveuses, blanchisseuses dans les quartiers de Dakar-Plateau, Mermoz, Sacré-Coeur, Point E pour les femmes. Les hommes sont dans la réparation et l'entretien de véhicules, la menuiserie, l'électricité. Fass Delorme accueillait les migrants diolas, socés, manjaques et mancagnes. Ils se sont redéployés entre la rue 22 prolongée et la maison de Ahmed Khalifa Niasse.

Plus récemment, la SN HLM a construit à partir des années 2000 des immeubles à appartements pour abriter en copropriété des cadres de l'administration, des personnes de profession libérale comme les avocats, des hommes d'affaires, des immigrés qui investissent dans l'immobilier à 24 millions pour un appartement.

Au chapitre des activités économiques, en plus du marché de Fass, un marché de taille moyenne, il y a le supermarché Sahm devenu HyperScore. Il y a des blanchisseries, des ateliers de matériels électroniques, des stations d'essence, des boulangeries et deux grandes imprimeries.

Les infrastructures sanitaires comprennent entre autres un cabinet de gynécologie, 3 pharmacies, 2 cabinets dentaires, un centre de santé et quelques centres de pharmacie traditionnelle.

En ce qui concerne les écoles et centres de formation l'on dénombre au moins : 2 écoles élémentaires, un CEM et 3 jardins d'enfants et plusieurs daaras.

Les lieux de culte sont 5 mosquées et à Fass résident plusieurs personnalités maraboutiques.

1.1.1.3. Le quartier de Gueule Tapée

Les Soumbedioune font partie des groupes ethniques qui ont marché vers le Cap Vert vers le 16e siècle et qui sont à l'origine des villages de Yoff, Ngor et Ouakam.

Le quartier de Gueule Tapée a été créé en 1929 sur proposition du gouverneur Jacky pour accueillir les déguerpis des villages de Mbott (rue Sandiniery, Gramont et Thiong). Ainsi, les premiers habitants de la Gueule Tapée étaient des pêcheurs artisanaux dont le chef spirituel s'appelait Ousmane Diop Coumba Pathé et avait gardé le nom de Mbott du quartier d'origine. El hadj Alié Codou Ndoye a été le premier dignitaire lebou à accepter de déménager.

Déjà en 1928, l'administration coloniale avait un chantier dans la zone : la construction de la cité économique appelée « Taaxu Buur ». Et l'ordre que donnait le gouverneur Jacky en 1928 aux ouvriers casseurs de pierres (Arrêtez de gueuler. Allez ! Tapez !) aurait donné le nom par lequel est désignée la zone plutôt que le reptile qui peuplait la mare que l'on y trouvait. Auprès des populations du quartier, Mbott deviendra d'abord Mbotty Pom en 1935 pour faire la distinction avec le quartier Mbott d'origine, à la suite de la construction du Canal de la Gueule Tapée avec un pont à hauteur de la jonction entre l'Avenue Blaise Diagne et l'Avenue Cheikh Anta DIOP, ex Route de Ouakam.

Par ailleurs, avant les années 1950, on trouvait parmi les premiers habitants de la zone, en plus des Lebou, des Bambaras partis de l'Empire du Mali et appartenant à deux ethnies : les Fanny et les Khock qui pratiquaient aussi la pêche. La construction du Canal 4 en 1951 a divisé Mbotty Pom en deux parties, Fann-Khock pour les Bambara et Gueule Tapée pour les Lebous.

Gueule Tapée abrite d'importantes infrastructures socio-économiques et des locaux administratifs. Les bâtiments sont souvent à quatre étages et sont habités pour la plupart par des locataires. Gueule Tapée est l'un des quartiers de Dakar qui ont la densité de population la plus forte. Les ethnies dominantes sont les lebou, les pulaars, les sérères, les Soninké et d'autres ethnies africaines ; les blanchisseries informelles étant tenues par des Guinéens.

Les habitations actuelles de Taaxu Burr sont d'anciens logements de fonctionnaires de l'administration coloniale et abritent les descendants de cadres indigènes. Comme endroit où le niveau du loyer leur est accessible, l'on y trouve aussi les femmes issues de l'exode rural qui travaillent comme aide domestiques, lessiveuses ou baby-sitters.

Les activités économiques sont dominées par la pêche, le commerce, celui du poisson, notamment et l'artisanat. À cet égard, les sites emblématiques sont le port de pêche et le marché au poisson de Soumbédioune, le marché de Gueule Tapée et le Village artisanal de Soumbédioune. Le marché aux poissons de Soumbedioune était celui du monde diplomatique et des personnels des institutions basées à Dakar.

Les autres activités économiques à Gueule Tapée sont le commerce de détail dans les boutiques, la blanchisserie, la vulcanisation et la vente de voitures d'occasion sans oublier la vente de meubles à fabrication local sur le long du canal 4.

Les structures sanitaires sont constituées entre autres par l'hôpital Abass Ndao et le poste de santé.

Les infrastructures scolaires et socioculturelles comprennent une école maternelle, 2 écoles privées catholiques, 7 écoles élémentaires publiques, un lycée technique et commercial, une école de formation professionnelle, un centre de formation et de perfectionnement.

Les lieux de culte sont 6 mosquées et une église et le domicile de Thierno Mountaga Tall où il vit avec sa famille.

Dans les trois quartiers de la commune de GTFC, l'accès direct à la propriété a été aménagé essentiellement pour les habitants issus des programmes de recasement des ménages déguerpis de Dakar - Plateau ou des quartiers de la première périphérie (comme l'ancien Fith Mith). Il a aussi bénéficié aux cadres de l'administration coloniale, aux agents des compagnies et programmes coloniaux ainsi que des institutions du clergé catholique basées dans la commune. Pour les descendants des premiers occupants de ces maisons et logements, l'accès à la propriété est un acquis mais non une garantie de revenus courants suffisants contre la pauvreté ou pour le maintien du statut social.

Particulièrement à Fass, s'est construit un projet reproduit à travers les générations de migrants, d'occupation d'un logement au loyer accessible ou mis à disposition par un parent pendant une période de transition vers un logement personnel ou l'émigration. Les moins fortunés parmi ces migrants côtoient les membres des ménages sans revenus réguliers des descendants des anciens cadres et agents administratifs ou commerciaux, parfois propriétaires, parfois locataires, avec une famille qui ne peut que s'avérer nombreuse. Au bas de l'échelle sociale, l'on pourrait compter les femmes issues du bassin arachidier, poussées par la crise de la filière de l'arachide ou attirées par la ville et que l'on rencontre dans les trois quartiers de la commune de GTFC.

Un autre exemple de rapport à la propriété est celui développé à partir des années 2000 et organisant la copropriété avec comme extension la transformation d'appartements en résidence à vocation hôtelière.

Il y a aussi lieu de noter la présence régulière dans la commune des marchands ambulants le long du Canal de Gueule Tapée en prolongement vers le marché de Fass. Ces derniers représentent toute une population non résidente de la commune mais menant leurs activités économiques au sein du périmètre de la commune avec des impacts non négligeables, sur l'environnement et le cadre de vie des populations « autochtones ».

Entre les résidents définitifs et cette population en transit journalier, il y a les étudiants qui occupent des chambres dans les quartiers de la commune du fait de la proximité de deux universités et de plusieurs écoles de formation professionnelle. Au cours de leur séjour dans la commune, ces derniers font partie de la population de la commune dont ils étudient également les expériences économiques, sociales, sportives, religieuses ou autres dans le cadre de mémoires de maîtrise ou de thèses de doctorat. Par exemple, les analyses dans de tels mémoires et thèses ont été exploitées dans le cadre de la préparation du Projet Fass Émergent.

1.1.2 Le contexte socio-religieux

Les quartiers Fass, Gueule Tapée et Colobane constituent également des creusets de communautés religieuses. A Fass, dont le nom est une déformation de « Fez », nom d'un lieu de pèlerinage de la confrérie Tidiane au Maroc, un fils du fondateur de cette confrérie au Sénégal, Seydi Djamil a élu domicile et développé un centre d'enseignement du Coran et des sciences religieuses, et un

daara dont les programmes et cours vont du préscolaire au cycle d'enseignement supérieur. D'autres dignitaires de la religion musulmane habitent aussi à Fass.

De même, la communauté chrétienne a mis en place à Fass un centre d'accueil d'une congrégation de sœurs aspirant à la vocation mais aussi de filles laïques venues de l'intérieur du pays poursuivre leur scolarité par exemple à Saint Michel. À Gueule Tapée se trouve le domicile de plusieurs chefs religieux musulmans ainsi que la congrégation des sœurs franciscaines. À Colobane, la cité Baye Laye porte le nom du guide des Layènes. Elle a accueilli les communautés mourides venues du Cayor et de la région de Diourbel en réponse à la crise de l'économie arachidière. Des chefs religieux mourides y ont construit leur maison, une mosquée et des sites d'accueil des fédérations de dahiras. On trouve également à Colobane une église évangéliste.

Cependant, les infrastructures éducatives et sociales des communautés chrétiennes et musulmanes ont des fortunes différentes dans leurs rapports avec l'école publique et l'insertion dans la vie active.

Les différentes infrastructures éducatives et sociales sont des niches d'emplois, y compris Caritas, l'organisation chrétienne en charge de la solidarité. Le centre d'enseignement technique et professionnel forme les jeunes de toutes confessions aux métiers de l'électronique et de l'électricité et fournit formation, activité et emploi aux jeunes et adultes chrétiens. Les écoles privées catholiques, laïques ou confessionnelles répondent aux besoins en éducation et offrent aussi des emplois avec des programmes d'enseignement en consonance avec les programmes officiels.

En revanche, les daaras sont les lieux conventionnels de scolarisation et de formation aux sciences de l'islam alors que l'école officielle laïque ne s'ouvre pas aux études confessionnelles.

Elle a plutôt vocation à former et à insérer dans la population active ses produits parmi lesquels elle pourrait compter les enfants et adultes qui sortent des daaras moyennant une harmonisation des curricula. Dans cette perspective, le centre de formation des instituteurs de langue arabe créé en 1965 a été transformé en collège d'enseignement général puis en lycée. Pendant les années 2000, des collèges d'enseignement franco - arabe ont été mis en place. Toutefois, sans enseignement à la fois religieux et laïc, ces structures ne peuvent absorber les daaras.

1.1.3 Avantages et coûts de la péri-centralité de la commune de GTFC

Dans la commune de GTFC, la proximité d'établissements d'enseignement secondaire et supérieur à vocation nationale est a priori un avantage de premier plan. À cet égard, la différence dans le ratio élèves/classe en faveur du Lycée John Kennedy (44 élèves par classe) milite pour l'ouverture d'un lycée technique de jeunes filles pour désengorger le Lycée Maurice Delafosse où il dépasse le seuil de 70 élèves par classe. Au niveau du cycle moyen, le ratio pratiqué est de 60 élèves par classe. En revanche, le ratio observé dans l'enseignement élémentaire est inférieur à la moyenne retenue par l'inspection départementale de l'Éducation nationale qui est de 50 élèves par salle de classe.

De façon générale, le système éducatif est confronté à des contraintes comme l'insécurité dans les écoles du fait de la proximité des marchés, garages et voies à grande circulation. Parmi les contraintes rencontrées, l'on relève également la faible couverture de toilettes et l'absence de cantines scolaires et des insuffisances logistiques de matériels pédagogiques, informatiques, de bibliothèques et de ressources financières.

Ces contraintes sont sources de contre-performances scolaires à prendre en compte dans toute initiative visant à renforcer les conditions de réussite des enfants, en référence à leurs potentiels mais aussi à ceux des enfants des autres communes de la ville de Dakar. Le Projet Fass Émergent les prend en considération et ne perd pas non plus de vue les difficultés que rencontrent certains parents à prendre en charge les frais de scolarisation

Sur le plan sanitaire, du fait de sa vocation extra- municipale, la maternité de l'Hôpital Abbas Ndao ne répond pas pleinement aux besoins de la commune de GTFC. Aussi, le Projet Fass Émergent a-t-il retenu parmi ses priorités de remédier à l'insuffisance des infrastructures sanitaires à Fass, notamment la vétusté des postes de santé, aux difficultés d'accès aux médicaments et à la forte densité de moustiques attirés par les eaux stagnantes. Il prend aussi en considération dans sa programmation le renforcement des effectifs de personnels de la santé, en particulier pour la satisfaction des besoins de la commune en sages-femmes et infirmiers d'État. Par ailleurs, la commune de GTFC adhère à l'approche des ***Badienu Goxx*** [4] et en compte 5 à Gueule Tapée, 12 à Fass et 10 à Colobane, initiative que le Projet Fass Émergent entend accompagner en vue d'en pérenniser le dynamisme et les effets.

S'agissant de l'environnement et du cadre de vie, la commune de GTFC compte sur son périmètre deux canaux à ciel ouvert recommandant ainsi l'entretien continu du réseau d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales. En plus, certaines zones étaient

[4] Des marraines de quartier, des femmes de confiance qui conseillent et orientent en matière de santé sexuelle et reproductive. Elles jouent les intermédiaires dans les quartiers, entre les familles, les femmes, jeunes filles et maris, et les centres de santé.

dépourvues d'ouvrages de drainage des eaux pluviales. En 2016, il existait 12 dépôts sauvages d'ordures ménagères, deux dépôts de déchets hospitaliers et des déchets par plusieurs endroits.

La population vit directement les effets des deux canaux susvisés et de la forte présence de véhicules de transport en commun, bien que des efforts notables dans l'implantation d'arbres pour absorber l'excès de gaz carbonique est à saluer.

Ainsi, le Projet prévoit-il de soutenir les associations sportives et culturelles de jeunes qui viennent en aide à la commune en organisant des journées de nettoiement dans les quartiers.

Par ailleurs, la vétusté des installations et le sous - dimensionnement du réseau occasionnent le déversement d'eaux usées dans les rues, créent une insalubrité accentuée par les défis notés dans la collecte des ordures ménagères et celles des marchés.

Pour l'accès à l'eau potable par les ménages, le branchement individuel est la règle.

En conclusion, la commune de GTFC n'est pas particulièrement mal lotie en infrastructures socio-économiques par rapport aux normes nationales et par rapport à certaines communes de Dakar. D'impressionnantes avancées tous azimuts sont en effet enregistrées par la commune durant ces dernières années. Elle a encore, toutefois, des progrès importants à faire par rapport aux normes internationales pour rester dans la dynamique de l'émergence.

Au chapitre des activités économiques, la péri - centralité fait de la commune de GTFC une zone de transit traversée par quatre des six voies pénétrantes en direction du centre-ville. Elle fait aussi partie des zones de repli des marchands ambulants qui éprouvent des difficultés avec la ville de Dakar. Par ailleurs, les migrants de l'exode rural ont toujours participé au peuplement et surpeuplement

de la commune et à l'explosion des activités informelles. La proximité de bassins d'emplois de la main d'œuvre qualifiée comme non qualifiée en fait une zone de résidence de choix pour les travailleurs.

En outre, les ménages dirigés par des descendants moins fortunés des premiers occupants ont tendance à tenir des points de commerce ou d'autres activités dans ou devant leur maison. Il s'agit de boutiques, de magasins, de salons de coiffure ou de cantines. La vie est chère, les enfants ne travaillent pas et il faut faire face aux aléas de la vie et à la précarité.

1.1.4 Mutations fonctionnelles

D'une fonction résidentielle avec quelques points économiques et artisanaux, la commune de GTFC a connu une poussée continue des fonctions commerciales, industrielles et artisanales, les années 1968-78 occupant la place de période charnière.

Après les populations autochtones de Dakar-Plateau déguerpies vers la Médina, Soumbédioune, Colobane et Fass, de petites cités le long du Boulevard de Gueule Tapée et à l'intérieur de la commune ont accueilli avant les indépendances les familles des fonctionnaires et des employés des maisons de commerce, des populations coloniales et des enseignants du lycée Maurice Delafosse.

Pendant les années 1960, le marché au poisson de Soumbedioune était ouvert à 17 heures pour tenir compte des heures de travail du monde diplomatique et des employés des institutions spécialisées basées à Dakar. Le village artisanal de Soumbedioune a été inauguré en 1961 dans le cadre de la préparation du premier festival mondial des arts nègres.

Le commerce s'était organisé autour de marchés spécialisés : le marché de Gueule Tapée pour les revendeurs de poissons, le marché de Fass pour les denrées alimentaires et les tissus vendus surtout par des Mauritaniens, le marché de Colobane appelé « syndicat » pour les fruits et légumes.

Quelques sociétés s'implantent également dans la commune comme l'entreprise de peinture « Jean Purgard » devenue « Furtado Sanchez » à Gueule Tapée et la Société des grands travaux de l'Est installée à Fass et spécialisée dans le bâtiment et les travaux publics. En 1968 sont inaugurées les habitations à loyer modéré de HLM Fass et HLM Gueule Tapée.

À la fin des années 1960, la crise s'installe dans l'agriculture sénégalaise et dans l'économie mondiale précipitée par la fin du système de taux de change fixes en 1971 et les chocs pétroliers de 1973 et 1979. S'ouvre alors une période d'une vingtaine d'années de libéralisation économique pendant laquelle l'État ne recrute plus et ne subventionne plus ou que faiblement les denrées de première nécessité.

Alors on assiste à une explosion de petits commerces et de petits métiers pendant que les quasi-monopoles des sociétés manufacturières ou commerciales modernes bien structurées sont de plus en plus remis en cause. Parallèlement, les marchés précédemment spécialisés diversifient les produits échangés : denrées alimentaires, poissons, fruits et légumes mais également quincaillerie, consommables informatiques, papeterie, friperie. Et apparaissent les marchés hebdomadaires comme celui appelé « marché mercredi » qui se situe le long du Boulevard de Gueule Tapée. Lancé à la fin des années 1970, le supermarché SAHM devenu Casino innove en accueillant des banques, des points de presse, cafeteria, grill room, pressing, pharmacie, laboratoire de photos, magasins de sport, etc. Des GIE de femmes transforment

des céréales, fabriquent du savon ou se spécialisent dans la peinture. L'artisanat s'est aussi diversifié avec des ateliers de cordonnerie, de bijouterie, de menuiserie, de forge, de mécanique, de vannerie, etc.

De plus en plus, les grandes sociétés structurées qui s'installent dans la commune sont des sociétés immobilières, des sociétés de courtage d'assurances, des sociétés de syndic et copropriété, des stands de vente de véhicules d'occasion. Par exemple, Sénégal Equip située en face du canal IV vend des meubles et du matériel de bureau. De même, en face du canal IV, il y a la grande imprimerie Monteiro. Deux hôtels à trois étoiles sont tenus par Wakalo Hôtels sur l'Avenue Cheikh Anta DIOP et sur l'Avenue Seydi Djamil à Fass. Des appartements sont aussi exploités dans l'hôtellerie.

Le secteur de l'artisanat est confronté à des contraintes comme l'accès limité au crédit, les difficultés rencontrées dans l'approvisionnement en matières premières et le sous-équipement. Comme autres contraintes, il y a le manque d'organisation des artisans, la perte d'attractivité du village artisanal de Soumbédioune, le faible niveau d'instruction et de formation des artisans, l'occupation anarchique de la voie publique, les problèmes de débouchés, le défaut de prise en charge des artisans, le manque d'espace.

Au total, la fonction résidentielle de la commune de GTFC subsistera mais les premières formes de déguerpissement laissant la place à d'autres, les habitations les moins riches ou devenues inadaptées vont être repoussées vers la nouvelle périphérie.

Les activités commerciales et de services sont le socle de l'économie informelle et de l'économie de la commune de GTFC. Elles permettent l'insertion économique de mariés et de célibataires pas qualifiés mais déterminés à sortir de la pauvreté.

Presque dans tous les quartiers, le logement productif devient la règle. Les constructions dédient de plus en plus le rez-de-chaussée aux petits commerces. Ainsi les quartiers jadis résidentiels tendent à devenir des quartiers commerciaux. En plus, les garages de maison, les maisons elles-mêmes, les espaces non bâtis qui bordent les allées, deviennent des ateliers de couture, des salons de coiffure, des restaurants ou boutiques. Avec le produit de la location un ou plusieurs étages sont ajoutés en remplacement du rez-de-chaussée.

En décembre 2017, le Maire a lancé la première édition de « Café communal », comme nouveau cadre de concertation proposé aux entreprises émergentes de la commune, aux instituts et écoles de formation ainsi qu'à l'ensemble des acteurs publics et privés, notamment afin de mieux lutter contre le chômage des jeunes. Tel qu'il a été introduit par le Maire de GTFC, ce cadre participatif et inclusif est ouvert aux entreprises installées dans la commune et aux entreprises non résidentes pour des « *partenariats industriels internationaux, voie sûre pour garantir la création de bien-être partagé et pérenn*e ».

Les effets attendus sont le changement des mentalités, le partage d'expériences et de projets, la promotion de l'innovation et de la compétitivité et la promotion d'une gouvernance managériale de la commune en contrepartie, en partenariat avec des acteurs privés dont l'engagement citoyen va au-delà de la responsabilité sociétale des entreprises.

Les concepts de « Café Communal» et de Maire manager sont en parfait accord avec la territorialisation des politiques publiques et la démarche partenariale de l'initiative Fass Émergent .

Le Projet Fass Émergent donne l'occasion à la commune de GTFC, ses populations et l'équipe municipale l'occasion d'investir de façon conséquente et suivie dans la résilience de l'économie de la commune de concert avec l'autonomisation des femmes et

l'éducation des enfants, des adolescents et des jeunes. Pour rompre définitivement la chaîne de la pauvreté et installer durablement la commune dans la dynamique de l'émergence, cet engagement est pris pour être transmis aux générations à venir ; en phase avec les politiques, les stratégies et l'accompagnement des autorités municipales, départementales, territoriales et nationales ainsi qu'avec le concours des partenaires techniques et financiers.

1.1.5 La gestion de la commune de Gueule Tapée – Fass - Colobane

Sur le plan **administratif**, la commune est gérée par un conseil municipal qui comprend 56 membres issus de catégories socio-professionnelles variées. Il a pour mission de gérer les affaires locales et entre en session chaque trimestre.

Le Projet Fass Émergent prévoit par ailleurs de contribuer à la consolidation des efforts déployés par la mairie et s'engage à accompagner l'équipe municipale dans la mise en œuvre d'éléments de stratégie comme le renforcement des moyens financiers et logistiques ainsi que des capacités des conseillers sur des thèmes en rapport avec les missions qui leur sont assignées ; l'implication accrue des conseillers dans l'exécution, le suivi et l'évaluation des différentes actions de développement ainsi que la multiplication des rencontres entre conseillers municipaux ; l'accès à des ressources humaines de qualité ; la recherche des partenaires pour un appui aux différentes actions de développement.

En résumé, la commune de Gueule de Tapée-Fass-Colobane (GTFC) porte la marque de l'accélération du processus d'extension et de modernisation observé depuis la création de la ville de Dakar en 1857 à l'emplacement d'un village lébou qui y

existait déjà depuis longtemps. Sise dans la périphérie du centre des affaires de la ville, elle partage avec les communes avoisinantes une partie de ses opportunités et contraintes. Toute stratégie de développement de la commune de GTFC doit tenir compte de cette réalité pour son succès ; notamment, en aménageant des cadres de partenariat à la faveur de l'intercommunalité.

1.2. Contexte stratégique.

Pour le visiteur occasionnel, l'initiative Fass E consiste en des projets, des programmes et des activités phares pour la valorisation du dividende démographique. Pour l'analyste averti, Fass E c'est au-delà des projets et autres réalisations visibles, quelque chose d'immatériel qui tient d'une certaine philosophie de l'action.

1.2.1. Projets, programmes et activités phares pour la valorisation du dividende démographique

Fass E est articulé aujourd'hui autour de cinq domaines d'intervention privilégiés qui sont :

1.2.1.1 Amélioration du système de santé et de planification familiale

Promouvoir des services complets de santé et de planification familiale qui tiennent compte de la dimension genre et répondent aux critères des droits de l'homme et renforcer l'autonomie d'action économique et de l'emploi des femmes

Il s'agit de faire bénéficier les populations les plus vulnérables d'un meilleur accès à des services intégrés de santé, de nutrition,

d'eau, d'hygiène et d'assainissement de qualité ; ainsi que d'une protection sociale améliorée et d'une protection contre les violences, les pratiques néfastes et discriminatoires. Les activités de démarrage du Projet Fass Émergent sont en phase avec les réalisations du SWEDD et ouvrent la voie à la mise en œuvre d'un plan d'action global de valorisation du dividende démographique dans la perspective d'une stratégie de développement intégré. Il faut noter que concernant la santé, les populations de la commune de GTFC attendent une mise à niveau de la pyramide des personnels de santé, en particulier, une dotation suffisante en infirmiers, infirmières et sages-femmes et que le Projet Fass Émergent a déjà mis à disposition de la commune des équipements médicaux et qu'il appuie la construction d'un nouveau poste de santé dans le quartier de Fass.

1.2.1.2 - Amélioration du système éducatif et de la compétitivité de la main-d'œuvre

Soutenir le relèvement des taux de scolarisation secondaire et tertiaire, du taux d'achèvement de l'école primaire, du maintien des filles dans le cycle secondaire et leur orientation vers les filières scientifiques.

Au plan national, le Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence - Éducation / Formation (PAQUET - EF) mis à jour pour la période 2018-2030 – et la lettre de politique générale du Ministère de l'Éducation Nationale indiquent clairement que l'éducation et la formation doivent ouvrir « à chacune et à chacun les opportunités d'éducation et de formation adaptées à ses besoins pour donner des chances égales de réussite à tous ».

Dans le ressort de l'Inspection d'Éducation et de Formation de Dakar-Plateau qui couvre la commune de GTFC, 65 % des directeurs d'école affirment en 2019 pratiquer l'éducation inclusive qui vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves, de la maternelle au lycée, par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers, contre 35 % qui ne la pratiquent pas. Parmi ceux qui la pratiquent, 58 % affirment l'avoir pratiquée depuis plus de 5 ans, 25 % entre 3 et 5 ans et 17 % depuis moins de 2 ans.

Afin de rendre l'école davantage inclusive pour les enfants en situation de handicap, les autorités de la commune de GTFC et le Projet Fass Émergent donnent la priorité à la collaboration avec les directeurs d'établissement dans le secteur public et le secteur privé. La coopération avec les partenaires de l'école implique en 2019 respectivement 20 % des établissements du secteur public, et 20 % des établissements du secteur privé.

1.2.1.3 - Amélioration des infrastructures économiques et création d'emplois

Il s'agit de soutenir le développement de zones d'opportunités et du partenariat avec les institutions d'éducation, de formation et de recherche ; de renforcer le plaidoyer auprès des structures territoriales et nationales pour la modernisation et/ou l'amélioration de la qualité des services d'infrastructures économiques ; de soutenir les efforts territoriaux et nationaux de simplification des procédures administratives et des initiatives liées à l'investissement privé et à la qualité de l'environnement.

L'élaboration et la mise en œuvre des politiques sectorielles intégrées contribuant à la transformation structurelle de l'économie, à la réduction des inégalités et à la valorisation du

dividende démographique entrent dans ce cadre ; tout comme l'attention portée à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la création de richesse pour les populations les plus vulnérables. Entrent aussi dans ce cadre les projets de mise en place de fonds nationaux et régionaux pour la jeunesse et de fonds de développement de l'entreprenariat des jeunes aux niveaux national, sous - régional et continental, l'accroissement du nombre de stages de formation, de programmes d'apprentissage ainsi que de possibilités de formation sur le tas en faveur des femmes et des jeunes ; l'accès élargi des entreprises et des initiatives gérées par les jeunes aux marchés publics et aux services financiers ; le soutien au programme des jeunes volontaires africains et au programme des jeunes cadres africains ainsi qu'à d'autres possibilités de stages de formation et de renforcement des capacités des jeunes africains.

1.2.1.4 - Qualité et cadre de vie

Renforcer le partenariat avec les organisations territoriales et nationales en charge de la promotion et du développement des activités pratiquées dans la commune, notamment la pêche, l'artisanat et le tourisme ainsi que de la qualité du cadre de vie.

Il s'agit de renforcer la résilience des communes vulnérables face aux effets induits de changement climatique et de contribuer à la protection des écosystèmes ;

En accord avec le diagnostic du Plan directeur d'Urbanisme de Dakar et de ses environs à l'horizon 2035, qui révèle une faible résilience environnementale si l'on raisonne en termes de potentiel de continuité du processus de développement, le Projet Fass émergent reconnaît l'importance des relations entre les sphères locale, territoriale et nationale de l'économie et de l'administration publique. Il prend en considération à la fois les enjeux

économiques, sociaux et environnementaux pour la promotion et l'animation d'une commune qui se veut inclusive, apprenante et co-créatrice de son présent, de son futur et donc de son passé.

1.2.1.5 - Citoyenneté et gouvernance de l'émergence

Soutenir les partenariats et les programmes de renforcement des capacités des élus et agents locaux dans la maîtrise des fondamentaux du développement économique, social et environnemental et du dividende démographique.

Il s'agit de renforcer les capacités des institutions nationales et locales à améliorer la qualité et l'équité dans l'offre des services publics en vue de la promotion de la paix, de la sécurité et de l'efficacité de la gouvernance ; il s'agit également de donner aux groupes les plus vulnérables les moyens d'exercer pleinement leurs rôles de contrôle citoyen dans les politiques publiques.

Au total, la gestion urbaine amène les équipes de la commune de GTFC à interagir avec un nombre important de partenaires autour des questions relatives aux secteurs de la santé et de la nutrition, de l'éducation et de la formation, de la création d'emplois et de la distribution de revenus, de la qualité de la gouvernance et des institutions ainsi que du cadre et de la qualité de vie.

Le personnel technique municipal et celui du Projet Fass émergent devraient être assurés de disposer des capacités nécessaires pour tirer parti de tous projets et programmes territoriaux, nationaux ou internationaux qui pourraient contribuer à l'atteinte des objectifs visés et satisfaire les besoins des populations.

Un guichet unique multifonctionnel coordonné par un conseiller expérimenté qui joue le rôle de point de contact et apporte orientation et assistance aux différentes parties prenantes à chaque étape de leurs interventions devrait contribuer à accroître l'efficacité du système.

1.2.1.6. Le poids de l'histoire

L'ossature actuelle de Fass E évoquée ci-dessus s'explique par l'histoire, d'une part, et les contingences budgétaires, d'autre part.

i) *L'histoire, d'abord.*

En 2019, Fass E est appréhendé dans le Plan Cadre des Nations-Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD) au Sénégal 2019-2023 et par l'Équipe-pays UNFPA du Sénégal comme une initiative pilote d'opérationnalisation locale des cinq piliers de l'approche « One UN - Unis dans l'Action », dans le sillage de la territorialisation des politiques publiques au Sénégal. Au moment du lancement du Projet Fass Émergent en 2018, les débats faisaient rage autour de la notion de capture du Dividende Démographique par l'accélération de la transition démographique. Dans ce contexte intellectuel et programmatique les actions phares d'une stratégie d'émergence au Sénégal devaient être articulées en priorité autour de l'extension de la planification familiale, de la baisse du taux de mortalité, du relèvement du niveau d'instruction des populations et de la promotion de l'emploi des jeunes.

C'est autour de ces préoccupations que sont structurés les projets, programmes et activités phares sus-évoqués qui constituent l'ossature de Fass E.

ii) Cette ossature/configuration s'explique aussi par *le budget disponible* :

Pour démarrer les activités du Projet, un budget de 200 millions de FCFA a été mis en place pour l'année 2019. Avec cette dotation, un premier lot d'équipements médicaux a été attribué aux structures de santé, d'une valeur de 7 millions F CFA sur un total prévu de 50 millions F CFA, en attendant la construction d'un nouveau poste de santé aux Hlm Fass dont le budget prévisionnel est aussi de 50 millions FCFA financé par le Programme d'Appui au Développement économique et social du Sénégal (*PADESS*) et entièrement équipé par UNFPA. L'enjeu est de renforcer les infrastructures et le plateau technique pour améliorer l'offre de services de santé sexuelle et reproductive, en particulier la planification familiale, la santé reproductive des adolescents et jeunes et les Soins obstétricaux et néonatals d'urgence (SONU).

Mais UNFPA est loin d'être le seul contributeur au budget de Fass E. Néanmoins, sa contribution, somme toute modeste a été décisive car elle a eu un effet catalytique ou de levier et permis de mobiliser d'autres soutiens budgétaires ou autres. Parmi les autres acteurs ayant contribué au démarrage du projet, il convient de citer :

- le ministère de la Santé et de l'Action sociale, à travers la Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant ; d'autres ministères, notamment ceux en charge de l'Éducation, de la Formation, de la Femme, de la Famille, de la Jeunesse et de l'Emploi.

- les autorités territoriales ; C'est ainsi que le Sous-préfet de Dakar s'est félicité de la mise en œuvre de ce projet qui lutte contre les déperditions scolaires des jeunes et la fragilisation de la santé des femmes et a manifesté son soutien par la signature d'un arrêté préfectoral renforçant le cadre institutionnel et le mécanisme de coopération du projet.

- le Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN) entré en vigueur en novembre 2018 pour une période de 5 ans. La commune de GTFC fait partie des 123 collectivités territoriales couvertes par ce programme dont l'objectif général est de soutenir la mise en œuvre de l'Acte III de la Décentralisation à travers le renforcement des capacités de gouvernance et de financement des collectivités territoriales.

Sous le thème transversal de la promotion de la participation citoyenne, PACASEN doit contribuer à l'amélioration des performances des collectivités territoriales dans la gestion des investissements publics et la fourniture des services locaux. PACASEN est mis en œuvre dans le cadre de la phase de démarrage du Programme d'Opérationnalisation de l'Acte III de la Décentralisation (PROACTSEN) lancé en 2016 pour apporter des changements à la situation de référence des années 2011 à 2015.

A travers ces différents objectifs, la gouvernance locale se trouve écartelée entre les préoccupations de viabilité économique des territoires et les exigences d'une administration de proximité en interaction avec la région, circonscription administrative et le territoire, cadre de planification et de mise en œuvre de stratégies de croissance et de développement inclusifs.

- le schéma directeur d'aménagement territorial du Triangle Dakar-Thiès- Mbour établi par l'Agence Nationale d'Aménagement du Territoire (ANAT) et le Plan directeur d'Urbanisme de la région de Dakar et de ses environs, défini par le ministère en charge de l'Urbanisme. Ces deux initiatives proposent aux différents acteurs des cadres d'investissements et d'actions pour faire de la coopération au sein des territoires une réalité. La commune de GTFC en bénéficie, de même que le projet Fass E par ricochet.

Les activités soutenues par ces divers partenaires sont multiples. Parmi elles figurent :

- la mise en place du guichet unique multifonctionnel au niveau de la commune pour les animations économiques ;

- le financement de projets structurants pour renforcer l'autonomisation des jeunes et des femmes. Les activités de renforcement de la capacité des jeunes ont démarré dans le domaine de la santé de la reproduction en milieu scolaire avec le GEEP (Groupe pour l'étude et l'enseignement en population au Sénégal), et avec AFRIYAN (Réseau Africain des Adolescents et Jeunes) une organisation africaine de jeunes leaders ;

- la formation qualifiante de 90 jeunes et femmes dans de nouveaux métiers porteurs ;

- la mise en place d'un système informatisé d'enregistrement des faits d'états civils au niveau de la commune ;

- des ateliers de formation d'une capacité de cinquante apprentis pour des métiers allant de la mécanique à l'artisanat, en passant par la réparation de téléphones portables ;

- l'organisation, sur financement de l'UNFPA et de la commune de GTFC, de trois jours de sensibilisation sur le dividende démographique en prélude à la Journée mondiale de la population (JMP).[5] Pendant ces journées a aussi été inauguré le premier Bureau Conseil Adolescents, installé au sein d'une mairie au Sénégal.

[5] Ces journées ont commencé par une leçon inaugurale des jeunes filles leaders sur la santé de la reproduction et le dividende démographique. Il a été également possible lors de ces journées d'offrir à la population des services de santé de la reproduction, de planification familiale et de dépistage du VIH/SIDA.

Le Bureau Conseil Adolescents est un espace d'écoute et d'accompagnement de proximité au service des adolescent(e)s et des jeunes pour les aider à prévenir et à résoudre des situations liées à leur vie sexuelle et reproductive. L'animation du Bureau est assurée par les jeunes eux-mêmes formés et encadrés par le Centre Conseil Adolescents (CCA) de Dakar, sous la tutelle du Projet Promotion des jeunes (PPJ). Par ailleurs, les jeunes filles de la commune sont regroupées au sein de « Clubs des jeunes filles » et, avec le soutien de la communauté à travers les marraines de quartier ou « Bajenu Gox », elles sensibilisent leurs pairs contre les mariages et grossesses précoces, les violences basées sur le genre, le VIH/SIDA. De même, de plus en plus, les leaders d'opinion écoutés et respectés préconisent la fin des mariages précoces, plaident pour la scolarisation des filles et diffusent un message de contrôle et d'espacement des naissances.

- un atelier organisé en juin 2019 pour former des élus locaux à « La pratique de la budgétisation sensible au genre » un sujet qui a fait l'objet d'un manuel de l'UNFPA.

- face à la pandémie du COVID19, une stratégie de réponse communautaire a été opérationnalisée par le Bureau Pays UNFPA du Sénégal à travers un don de matériels de protection individuelle et collective pour une valeur estimée à plus de 30 millions de FCFA.

Pour conclure, l'on peut retenir que, à travers le projet Fass émergent, la Mairie de GTFC et l'UNFPA nourrissent une ambition partagée qui consiste à toucher au plus près, et de manière sensible, le quotidien de la population de la commune, particulièrement les femmes, les adolescents et les jeunes afin d'améliorer leur qualité de vie. A travers ce véhicule, ces partenaires entendent aussi contribuer à répondre aux besoins des enfants, des professionnels

de la santé, des responsables gouvernementaux au niveau décentralisé, des membres de la société civile, des leaders communautaires traditionnels et religieux, ainsi qu'aux besoins des aînés .

A ces deux acteurs majeurs se sont joints de nombreux autres à qui le Projet Fass Émergent a offert l'opportunité d'expérimenter une démarche commune en matière de schémas de financement et de gouvernance. Pour tous ces acteurs, le projet mérite l'accompagnement concerté de l'État, des partenaires techniques et financiers, de toutes les parties prenantes parce qu'il est perçu comme un moyen de promotion d'une administration de proximité et un véhicule approprié de territorialisation des politiques publiques à un niveau pertinent dans le cadre de la décentralisation: celui des communes.

1.2.2. Une philosophie de l'action

Au-delà des projets et programmes, Fass E compte à son actif des réalisations difficilement quantifiables car relevant beaucoup de l'immatériel, *d'une certaine philosophie de l'action*

1.2.2.1.-Fass E, c'est la *concertation* érigée en règle d'or. Parce que les enjeux de la réalisation du Dividende Démographique sont multiples et multiformes, Fass E bénéficie de plusieurs soutiens financiers et politiques qui ont déjà été évoqués. Il est important dès lors que le travail soit mené en étroite concertation pour non seulement éviter de tomber dans les travers d'actions en silo, mais également d'intervenir avec l'efficacité d'une seule et même équipe.

Particulièrement sensibles à ce risque sont les agences du système des Nations-Unies qui trouvent dans la mise en œuvre du Projet Fass Émergent l'occasion de vivre pleinement l'esprit de

l'initiative « One UN » adopté en 2015. Mais le projet permet aussi aux institutions territoriales et nationales impliquées de se conformer entièrement aux *aspirations de transparence et de performance* inscrites dans la loi par l'institution du budget – programme en 2011 et intégrées au Plan Sénégal Émergent,[6] notamment dans le cadre du Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN) entré en vigueur en novembre 2018 pour une période de 5 ans, et du Programme d'Opérationnalisation de l'Acte III de la Décentralisation (PROACTSEN) lancé en 2016.

1.2.2.2.- Fass E, c'est un *état d'esprit*, une certaine façon de concevoir le développement qui a une incidence sur la manière de mesurer le progrès. En effet, face à l'ampleur des défis et des attentes, les autorités de UNFPA et celles de la commune GTFC n'ont eu de cesse d'inviter les acteurs à travailler comme une seule et même équipe en établissant les *liens de confiance* pour une bonne collaboration et une mise en œuvre réussie de Fass E. Le Projet Fass Émergent se présente ainsi comme un cadre local qui donne à chaque partie prenante l'occasion de vivre cet *esprit* de *dialogue* et *de confiance mutuelle* entre les acteurs sur des questions de développement qui sont de première importance pour les communes et les pays ayant opté pour l'émergence au cours des années 2020-2063

1 .2.2.3.-Fass E, c'est une démarche *partenariale.* La stratégie de mise en œuvre du Projet Fass Émergent s'appuie sur les groupes organisés et les organisations communautaires de base identifiées dans la commune de GTFC. Quatre catégories majeures d'acteurs sont particulièrement ciblées dans ce cadre. Ces organismes

[6] Notamment dans le cadre du Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN) entré en vigueur en novembre 2018 pour une période de 5 ans, et du Programme d'Opérationnalisation de l'Acte III de la Décentralisation (PROACTSEN) lancé en 2016

devraient, en cas de besoin, bénéficier d'opérations ciblées de renforcement des capacités en lien avec leur niveau de participation et avec les domaines d'interventions concernés.

i) Le Cadre stratégique national de Planification familiale 2016-2020 prévoit la revitalisation du programme *Bajenu Gox* aux niveaux départemental, régional et national. Le Projet soutient l'extension de cette décision au niveau de la commune de GTFC en accompagnant le renforcement des capacités des *Bajenu Gox*, en les soutenant dans leurs activités et en distinguant l'une d'entre elles chaque année.

Avec l'appui du cadre national, la contractualisation avec le réseau des BG de la commune pour la mise en œuvre des activités de promotion de la planification familiale est articulée au programme de plaidoyer auprès des chefs religieux, des notables et autres leaders d'opinion.

ii) Ainsi par exemple, sur un sujet délicat comme la planification familiale, le Projet Fass Émergent reconnaît comme interlocuteur légitime le *Conseil consultatif des Femmes* habilité à présenter les questions et préoccupations des femmes de la commune, notamment les questions qui ont des répercussions sociales, juridiques ou économiques sur la vie des femmes et de leur famille. Ce choix procède de l'avis selon lequel dans les pays en majorité musulmans, le succès passe par la concertation et, autant que faire se peut, la coopération entre l'État et les autorités religieuses sur les méthodes de contraception et les enseignements de l'Islam pour inspirer les politiques publiques et établir des limites.

Le Conseil consultatif des Femmes pourra aussi bénéficier du concours du Projet quand il s'agira d'informer le conseil municipal et les différentes équipes mises en place par les Autorités municipales des impacts qu'ont ou peuvent avoir leurs décisions. Le Projet est disposé à l'accompagner dans la préparation et la

publication chaque 8 mars d'un rapport sur l'égalité et l'équité de genre dans les domaines de la santé, y compris la santé de la reproduction, l'éducation, les violences faites aux femmes et l'emploi. Sur la base de l'expérience du Projet Fass Émergent, un guide pourra être élaboré sur l'implantation et les activités d'un conseil consultatif des femmes dans une commune.

iii) Le partenariat comprend également la mise en place d'un *Conseil consultatif des Aînés.*

Ce Conseil est l'intermédiaire des seniors vis-à-vis du pouvoir communal, le cadre par lequel les aînés montrent leur volonté de participer et de se rendre utiles ; un cadre à travers lequel l'expérience, le savoir-être et la liberté de parole retrouvée rendent possible le partage de la richesse de l'âge. En retour, la sollicitude des plus jeunes, notamment les associations en activité, permettent aux aînés de mieux vieillir en restant actifs et acteurs.

Pour un dialogue réel, riche et fécond entre les générations, entre les actifs et les ex-actifs, le Conseil consultatif des Aînés est ouvert aux Chefs religieux, aux Notables, aux Communicateurs traditionnels ainsi qu'aux retraités de l'administration publique, singulièrement ceux des secteurs de l'Éducation et de la Santé, des Arts, de la Culture et des Sports. Le conseil est aussi ouvert aux retraités du secteur privé et de la société civile en général.

Avec l'allongement anticipé de la durée de la vie, les activités d'une telle instance permettront à la commune de GTFC d'inclure dans la démarche de valorisation du dividende démographique les personnes âgées en tant que participants actifs du processus et de « mieux répondre aux besoins de leurs résidents âgés ou qui deviennent âgés ».

iv) Le Projet Fass Émergent apporte des réponses concrètes et stratégiques à la question de savoir quand et comment impliquer les

jeunes pour la réalisation des objectifs les concernant directement ou concernant d'autres acteurs comme les femmes, les adolescents et les adultes. Il le fait en travaillant avec les *associations sportives et culturelles* qui mobilisent les jeunes de la commune de GTFC autour du football, de la lutte et de diverses activités de vacances. Ces cadres de mobilisation de la jeunesse sont mis à contribution par le Projet en vue de l'appropriation de ses objectifs par ce segment dynamique de la société ainsi que de sa participation à la réalisation de ces objectifs.

1.2.2.4. Fass E, c'est aussi un processus d'*appropriation*. Chaque partie prenante est appelée à s'approprier les objectifs et la démarche du Projet en se fondant sur sa philosophie d'intervention et son mandat, ses ressources financières et humaines et en adaptant la rigidité ou la flexibilité relative de ses procédures internes aux objectifs préétablis de performance pour l'ensemble. A en croire l'adjoint au Maire de commune GTFC *« Il(Fass E) est bien approprié par les populations parce qu'il est résolument tourné vers un développement à partir de la base* »[7]

1.3. Pour conclure

Rien de tout ce qui précède à propos de l'initiative *Fass E* n'est le fait du hasard. Tout, y compris le choix de la commune GTCF pour y implanter le projet, relève d'une approche du développement qui s'est voulue novatrice et d'une planification qu'on caractérisera de stratégique.

[7] Allocution de bienvenue à l'occasion de la visite de la Directrice de UNFPA

CHAPITRE II : AUX ORIGINES

2.1. Le contexte stratégique de la valorisation du dividende démographique : une théorie du changement

Ab initio, Fass E s'est inscrit dans le contexte stratégique de l'émergence grâce à l'accélération de la transition démographique, cette dernière étant articulée autour de la baisse de la fécondité, du développement du capital humain, ainsi que de la promotion de l'emploi, de l'autonomisation des femmes et de la bonne gouvernance. Ce cadre stratégique devait servir de référence à la mobilisation et à la coordination des efforts de tous : autorités municipales territoriales et nationales, secteur privé, société civile, communautés de base, partenaires techniques et financiers, coopération décentralisée. Pour s'assurer les meilleures conditions de réussite, le Projet Fass Émergent avait besoin de s'intégrer dans une démarche globale de planification du développement local adossée à une coordination des interventions de toutes les parties prenantes.

UNFPA a d'entrée de jeu apporté au projet Fass E *une approche et des outils pour servir de support à une stratégie d'émergence qui tire parti des changements de la structure des âges de la population et de la baisse de la fécondité*.

L'approche de UNFPA est basée non pas sur la seule théorie mais sur des données empiriques émanant de plusieurs régions du monde en développement. Les « évidences » ainsi que les appelle UNFPA indiquent que pendant la phase de la transition démographique, où les personnes âgées de 15 à 64 ans deviennent plus nombreuses que celles des moins de 15 ans et 65 ans et plus, le PIB par tête augmente mécaniquement du fait qu'il y a alors relativement moins de non-actifs au dénominateur du PIB par tête, et plus de richesses créées au numérateur qui compte un nombre plus important d'actifs contribuant au PIB total. Mais cet avantage ne se matérialisera que si un nombre suffisant d'emplois décents (correspondant à un travail productif et convenablement rémunéré) est créé. Dans ce cas, le

relèvement du taux d'emploi permet d'ouvrir la voie à un processus endogène de croissance économique s'appuyant sur des investissements bénéficiant progressivement à tous les groupes d'âges de la population.

Ainsi, l'investissement requis pour construire un dividende démographique substantiel consiste en un paquet d'initiatives, de politiques et d'actions déployées tout au long du cycle de vie de l'être humain pour assurer :

- le développement de la petite enfance, une école universelle inclusive jusqu'à 14 ou 16 ans, une formation professionnelle et technique et un enseignement secondaire et supérieur de qualité débouchant sur une meilleure employabilité des entrants sur le marché du travail.

- la création d'emplois décents pour les adultes, jeunes et moins jeunes, en vue de leur assurer des revenus stables ainsi que l'accès à des logements de qualité acceptable. A leur tour, ces adultes pourront assurer à leurs enfants une éducation secondaire et /ou professionnelle de qualité,

- *in fine* la possibilité pour les adultes de bénéficier eux-mêmes, après leur cessation d'activité, d'une pension suffisante et des soins de santé particuliers liés au vieillissement.

Ainsi, à travers des investissements ciblés coordonnés et intégrés le long du cycle de vie de l'être humain, l'atteinte de l'émergence grâce à l'accélération de la transition démographique peut se traduire en l'espace de trente ans par une multiplication de 3 à 8 du revenu par tête ; mais ceci requiert qu'il augmente en moyenne de 4 % à 7 % par an, ce qui correspond à une croissance économique soutenue élevée de près de 7 % à 10 % par an rarement obtenue [8]

[8] Jusqu'ici, seuls la Chine, la Corée du Sud, Hong-Kong et Singapour avec des croissance économiques moyenne de 8 % à 9 % par an entre 1990 et 2019 pour la Chine, et entre 1960 et 1990 pour les autres pays ont réussi à multiplier leur PIB par tête entre 6 et 8 fois en 30 ans

Schéma 1 : Ébauche de théorie du changement pour le dividende démographique

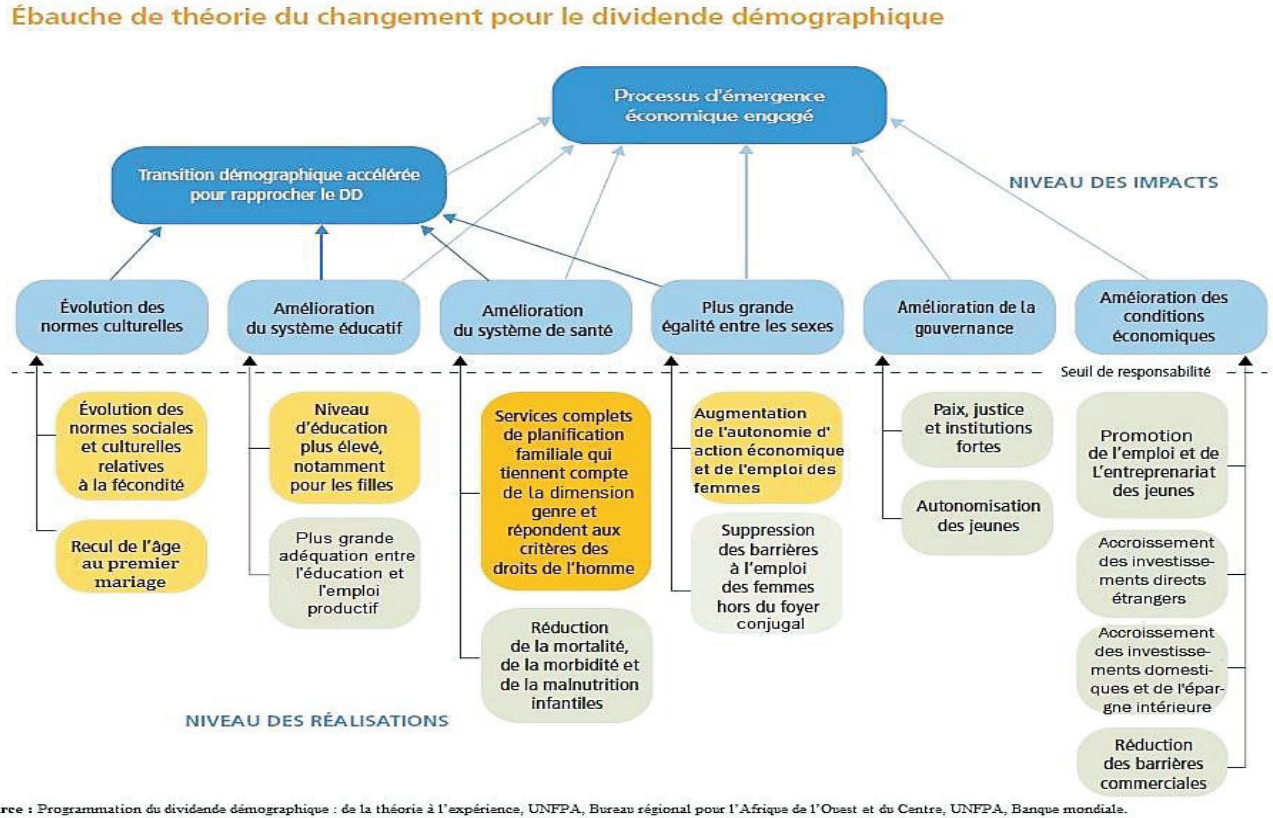

Source : Programmation du dividende démographique : de la théorie à l'expérience, UNFPA, Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, UNFPA, Banque mondiale.

La théorie du changement associée à cette stratégie identifie deux impacts majeurs :

(i) La transition démographique est accélérée ;

(ii) Le deuxième dividende démographique est valorisé dans toute la mesure possible.

Pour y arriver, des résultats doivent être atteint dans les six domaines suivants : (a) l'évolution des normes culturelles ; (b) l'amélioration du système éducatif ; (c) l'amélioration du système de santé ; (d) une plus grande égalité entre les sexes ; (e) l'amélioration de la gouvernance ; et (f) l'amélioration des conditions économiques.

Les réalisations attendues pour chacun de ces six domaines sont au nombre de 14 :

a) L'évolution des normes culturelles : (1) évolution des normes sociales et culturelles relatives à la fécondité ; (2) recul de l'âge au premier mariage ;

b) L'amélioration du système éducatif : (3) niveau d'éducation plus élevé, notamment pour les filles ; (4) plus grande adéquation entre l'éducation et l'emploi productif ;

c) L'amélioration du système de santé : (5) des services complets de planification familiale qui tiennent compte de la dimension genre et répondent aux critères des droits de l'homme ; (6) réduction de la mortalité, de la morbidité et de la malnutrition infantiles ;

d) L'amélioration de l'égalité entre les sexes : (7) augmentation de l'autonomie d'action économique et de l'emploi des femmes ; (8) suppression des barrières à l'emploi des femmes hors foyer familial ;

e) L'amélioration de la gouvernance : (9) paix, justice et institutions fortes ; (10) autonomisation des jeunes ;

f) L'amélioration des conditions économiques : (11) promotion de l'emploi et de l'entreprenariat des jeunes ; (12) accroissement des investissements directs étrangers ; (13) accroissement des investissements domestiques et de l'épargne intérieure ; (14) réduction des barrières commerciales.

Cette théorie du changement est sous-jacente aux stratégies et aux programmes par lesquelles va se matérialiser le projet Fass E. Mais le projet lui-même ne pourra voir le jour et se développer qu'au prix d'une triple rupture : conceptuelle, analytique et opérationnelle.

2.2. Une triple rupture

2.2.1. Au plan conceptuel : paradigmes d'émergence, de dividende démographique et de développement durable

C'est autour de la notion de capture du dividende démographique (DD) que s'est construit le projet Fass E. Il est donc indiqué de commencer par un rappel de la problématique.

Le dividende démographique (DD) est l'accélération de la croissance économique dont peuvent bénéficier les pays ou territoires au cours de leur transition démographique, cette dernière étant comprise comme le passage de niveaux de mortalité et de fécondité élevés à des niveaux maîtrisés plus faibles.

La maîtrise progressive de la fécondité pendant la transition démographique se traduit par un changement de la structure d'âge de la population. On assiste en effet à une diminution relative du nombre des naissances et des jeunes de moins de 15 ans, alors que la population en âge de travailler augmente. Ainsi, le pourcentage des jeunes dépendants de leurs parents se réduit et avec moins de

personnes à soutenir, le pays ou territoire dispose alors d'une fenêtre d'opportunité démographique de 40 à 50 ans pendant laquelle la croissance économique s'accélère, mais cela à condition que des politiques sociales et économiques appropriées soient mises en œuvre simultanément et que soient réalisés des investissements conséquents.

La taille du premier dividende démographique peut être appréciée à partir de l'évolution du taux de croissance du ratio effectif des producteurs sur les consommateurs, appelé « ratio de soutien économique ». Lorsque le taux de croissance de ce ratio est négatif (quand le nombre de dépendants augmente), comme cela a été généralement le cas jusque dans les années 1980-1990 dans de nombreux pays africains du fait de la croissance rapide du nombre de jeunes, la croissance économique est ralentie. En revanche, si le ratio de soutien augmente, et donc que davantage d'actifs ont moins de dépendants à charge, on peut considérer que les conditions pour « réaliser » le premier dividende démographique sont réunies. Et plus le taux de croissance du ratio de soutien économique est élevé, plus la taille du dividende démographique est importante.

Avec le début de la baisse de la fécondité dans les années 1980-1990 dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, la région africaine dispose d'un dividende démographique potentiel important que les pays peuvent valoriser en donnant la priorité aux politiques visant à assurer l'accès universel aux services de santé de la reproduction, y compris la planification familiale, ainsi qu'aux autres investissements permettant d'élargir les opportunités d'éducation et d'emploi. La réalisation de ce premier dividende constitue donc une opportunité unique pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne pour améliorer le niveau de vie de leurs populations et atteindre l'émergence.

Sénégal : L'ambition nationale de l'émergence, le défi de la démographie et l'objectif général du Projet Fass Émergent

Au Sénégal, les personnes âgées de moins de vingt ans représentent aujourd'hui plus de la moitié de la population. Ceci est le résultat du maintien d'une fécondité qui reste forte (même qui est passée de 7 enfants par femme au début des années 1960, à 4,4 enfants en 2018) et d'une baisse rapide de la mortalité, en particulier celle des enfants. Sous l'effet de ces deux facteurs, le nombre annuel de naissances a été multiplié par plus de trois fois, passant de 170 000 en 1960-65 à 540 000 en 2015-20, ce qui a entrainé un *rajeunissement de la population*.

Malgré l'amorce de la *baisse de la fécondité* au Sénégal dans les années 1980, comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, cette baisse est *deux à trois fois plus lente qu'elle l'est dans la plupart des pays émergent*s. La poursuite de cette tendance risque fort de compromettre les chances du Sénégal et de nombre de pays d'Afrique subsaharienne de bénéficier pleinement du premier dividende démographique et d'atteindre l'émergence. D'où le choix fait par le Sénégal d'accélérer sa transition démographique pour atteindre le plus rapidement possible deux objectifs : tirer profit du dividende démographique, d'une part et réaliser l'émergence, d'autre part.

2.2.2 Au plan analytique : une approche holistique

Le tableau qui suit, présente les buts et objectifs d'une stratégie d'émergence de la commune de GTFC par valorisation du dividende démographique. Il a été obtenu après croisement de la stratégie d'émergence par valorisation du dividende démographique avec les six domaines de résultats principaux de la théorie du changement. De ce tableau il ressort cinq grandes catégories qui devaient être celles de la concentration du projet Fass E :

- ✓Amélioration du système de santé et de planification familiale ;
- ✓Amélioration du système éducatif et de la compétitivité de la main d'œuvre ;
- ✓Amélioration des infrastructures économiques et création d'emplois ;
- ✓Qualité et cadre de vie ;
- ✓Citoyenneté et gouvernance de l'émergence.

Tableau 1 : Exemples de buts et objectifs d'une stratégie d'émergence de la commune de GTFC par valorisation du dividende démographique

Buts	**Objectifs**
Amélioration du système éducatif et de la compétitivité de la main d'œuvre	
Mettre en place des programmes éducatifs et de développement des talents en phase avec les besoins des entreprises	Diversifier les profils de carrière accessibles aux lycéens, étudiants et élèves des établissements d'enseignement techniques et professionnel, en référence aux besoins présents et futurs des entreprises
	Intégrer l'éducation, la formation et le développement des capacités de la main d'œuvre sous la forme d'une chaine d'approvisionnement performante pour les entreprises
	Soutenir le développement de programmes d'éducation et de formation relatifs à la satisfaction de besoins spécifiques de la commune

	Soutenir l'utilisation des TIC dans les programmes d'éducation et de formation relatifs à des besoins prioritaires de la commune, éventuellement en partenariat avec d'autres communes
	Soutenir l'accès à des programmes en ligne ou d'enseignement à distance pour les femmes, adolescentes et jeunes ou adultes nécessiteux.
Amélioration du système de santé et de planification familiale	
Susciter l'évolution des normes culturelles	Promouvoir l'évolution des normes sociales et culturelles relatives à la fécondité
	Favoriser le recul de l'âge au premier mariage
Contribuer à l'amélioration substantielle du système de santé	Promouvoir des services complets de planification familiale qui tiennent compte de la dimension genre et répondent aux critères des droits de l'homme
	Promouvoir la réduction de la mortalité, de la morbidité et de la malnutrition infantiles
Favoriser l'amélioration de l'égalité entre les sexes	Renforcer l'autonomie d'action économique et de l'emploi des femmes
	Favoriser la suppression des barrières à l'emploi des femmes hors foyer familial
Amélioration de conditions économiques et leadership de la croissance	
Soutenir l'amélioration générale des conditions économiques dans la commune	Accompagner la promotion de l'emploi et de l'entreprenariat des jeunes
	Accompagner les mesures nationales d'incitation à l'accroissement des investissements directs étrangers

Soutenir l'accès des nouveaux promoteurs à l'innovation et au capital-risque et soutenir la diversification des produits offerts et/ou des marchés ciblés.	Promouvoir le partenariat avec le monde universitaire et l'État en vue de l'exploitation des résultats de la recherche à partir des ressources naturelles ou humaines de la commune
	Soutenir le développement de zones d'opportunités en partenariat avec les structures d'éducation et de formation et les communes avoisinantes
	Soutenir le renforcement des capacités de la main d'œuvre des entreprises partenaires engagées dans la diversification de leurs lignes de productions ou de leurs marchés
Soutenir la simplification des procédures administratives et la levée des contraintes liées à l'investissement privé pour l'amélioration de la lisibilité de l'environnement local des affaires	Accompagner la réduction des barrières à la croissance et au développement des PME, des TPE et de l'entreprenariat local
	Renforcer le plaidoyer auprès des autorités territoriales et nationales et en partenariat avec les autres communes concernées, pour la levée des contraintes identifiés dans le domaine des infrastructures économiques au regard des besoins de la population et des entreprises de la commune
	Appuyer les démarches des PME et des TPE de la commune auprès des entreprises concessionnaires de services publics
	Mettre en place en Guichet Unique d'accès à l'information sur les sources de financement disponibles pour les PME et les TPE

Tableau 1 : Exemples de buts et objectifs d'une stratégie d'émergence de la commune de GTFC par valorisation du dividende démographique (suite et fin)

Buts	Objectifs
Qualité de vie et salubrité de l'environnement	
Maintenir un équilibre dynamique entre le soutien à la viabilité de l'environnement et l'amélioration des performances économiques et de la qualité de vie	Susciter et entretenir la promotion de communautés saines et dynamiques à même d'attirer travailleurs, entrepreneurs, résidents et visiteurs dans la commune
	Susciter le soutien des efforts de la commune (mairie et populations) dans le développement de zones d'opportunités accessibles aux populations de la commune
Promouvoir, développer et utiliser les ressources naturelles et culturelles de la commune de façon viable	Soutenir les organisations et les entreprises de tourisme dans leurs efforts de développement de l'entreprenariat et du secteur touristiques
	Améliorer l'image de la commune comme destination touristique en mettant à contribution les ressources dédiées de la commune et le partenariat avec les organisations territoriales et nationales de promotion du tourisme
	Soutenir l'activité des parcs pouvant faire partie de circuits touristiques empruntés par les visiteurs qui séjournent dans les établissements touristiques de la commune
Citoyenneté et gouvernance de l'émergence	
Contribuer à l'amélioration générale de la gouvernance locale	Favoriser le renforcement des institutions, notamment les institutions impliquées dans le maintien d'un climat de paix et de justice dans la commune
	Soutenir l'autonomisation des jeunes
Soutenir et entretenir les partenariats entre	Développer un partenariat avec les structures de formation pour permettre une compréhension fonctionnelle par les élus

communes pour l'atteinte des objectifs économiques, sociaux et environnementaux visés	locaux des concepts de développement économique et social et de réalisation du dividende démographique
	Investir dans les priorités stratégiques de développement économique, social et environnemental de la commune
Promouvoir l'image de la commune et de la zone avoisinante comme meilleur site d'implantation des entreprises utilisant les qualifications disponibles	Soutenir le partenariat entre communes pour le développement des infrastructures requises par les entreprises partenaires potentielles
	Soutenir la qualité des produits et de la gestion des entreprises résidents ou partenaires fournisseurs des instructions structurantes implantées à l'intérieur ou dans le voisinage de la commune, éventuellement en partenariat avec les autres communes concernées
Renforcer la résilience de l'économie locale aux effets des catastrophes naturelles et des chocs qui frappent les économies territoriales et nationales à travers la sensibilisation et la préparation des PME et des TPE aux risques environnementaux	Soutenir le renforcement des capacités dans la préparation de plans de continuité du service et de relance en cas de chocs majeurs en vue de permettre le maintien en activité de la main d'œuvre et l'accès des entreprises au financement spécifique et aux autres programmes d'assistance

Source : Construction des auteurs

L'émergence par la réalisation du dividende démographique dans la commune repose sur des buts et objectifs identifiés en fonction de la situation et des contraintes économiques, sociales et environnementales analysées en vue de capitaliser au mieux ses ressources.

En conformité avec les indications du Guide méthodologique de préparation du document de stratégie, les buts visés dans le tableau sont généraux et renvoient aux aspirations, anticipations et attentes premières de la commune et de sa population : ce sont notamment le bien-être, la prospérité, des emplois décents, des communautés dynamiques et l'atteinte de l'émergence dans les 15 à 30 ans à venir.

Quant aux objectifs retenus, ils doivent être réalistes et clairement mesurables. Pour le cas particulier d'un plan communal au Sénégal en général, et pour les communes urbaines à Dakar en particulier, trois axes d'intervention pour la capture du dividende démographique ont été jugés prioritaires parce qu'ils sont en conformité tant avec les piliers du PSE[9]qu'avec la Feuille de route de l'Union africaine. Ces axes consistent à :

- Renforcer l'autonomisation des femmes, grâce à un accès universel à des méthodes efficaces de contraception. Il s'agit d'œuvrer pour ramener à 3 enfants par femme le taux de fécondité à partir du niveau de 5 enfants en moyenne par femme atteint en 2013 ; en investissant davantage dans les programmes de planification familiale, les initiatives pour la survie de l'enfant, l'éducation et l'autonomisation des femmes ;

[9] les trois piliers du PSE peuvent être décomposés en six sous-piliers tels que : (i) école inclusive et compétitivité des talents ; (ii) entrepreneuriat et développement solidaire ; (iii) infrastructures économiques et leadership de la croissance ; (iv) environnement des affaires et compétitivité ; (v) citoyenneté et gouvernance de l'émergence ; (vi) qualité de vie et salubrité de l'environnement.

- Veiller à ce que les jeunes complètent au moins le niveau secondaire d'éducation, renforcer l'accès à l'enseignement supérieur et à la formation technique et professionnelle et améliorer la qualité de l'éducation à tous les niveaux. Le système éducatif doit se mettre sur une trajectoire d'accroissement continu du nombre moyen d'années de scolarité de la population et d'amélioration de la qualité de l'éducation, conditions essentielles pour porter à des niveaux encore plus élevés les compétences et les capacités d'innovation de la main d'œuvre. Pour les filles, l'accroissement du nombre moyen d'années de scolarité contribue aussi au maintien des filles à l'école, ce qui contribue à éviter les grossesses précoces non désirées et éventuellement à réduire la fécondité
- Accélérer la création d'emplois pour s'assurer que les possibilités de travail décent suivent le rythme de croissance rapide de la population en âge de travailler ; à travers une plus grande diversification économique, l'amélioration de la compétitivité des entreprises et l'intégration du secteur informel dans le secteur structuré.

2.2.3. Une rupture opérationnelle

Dans sa dimension opérationnelle, le Projet se devait de proposer des services complets d'appui à l'autonomisation des femmes, au développement de la petite enfance, à l'éducation des jeunes, à la formation continue des adultes, à l'insertion et à la réinsertion des femmes, des jeunes et des adultes.

Des programmes complémentaires devaient être articulés autour de la lutte contre la pauvreté extrême ou chronique et de la promotion de l'entreprenariat, notamment pour les jeunes.

2.2.3.1. Le poids de la démographie sur la croissance économique devait être reconnu ;

L'importance du volet démographique dans le projet Fass se justifiait au regard de l'expérience des quatre autres grandes régions du monde.

Dans les années 1960, dans chacune de ces quatre grandes régions, la fécondité était proche de 6 à 7 enfants par femme et leur croissance démographique se situait autour de 2,5 % par an. Amorcée dans les années 1960, la transition démographique est aujourd'hui achevée ou quasiment achevée, avec une croissance démographique d'environ 1 % par an dans les trois premières régions, contre 2,7 % par an en Afrique subsaharienne, et un nombre moyen d'enfants compris entre 1,9 et 2,4 contre 4,7 pour l'Afrique subsaharienne.

Parallèlement à ces évolutions démographiques, la croissance économique s'est accélérée en Asie entraînant avec elle une hausse du PIB par tête qui a dépassé en moyenne en Asie de l'Est et du Sud- Est 5 % par an dès la fin des années 1970, puis 7 % par an à partir de 2000, ce qui correspond à un doublement du PIB par tête tous les dix ans. En revanche, en Afrique subsaharienne, les meilleures performances de croissance du PIB réel ont été enregistrées entre 2000 et 2015 : 5,1 % par an en moyenne, mais le PIB par tête n'a augmenté que 2,3 % par an, la croissance démographique absorbant plus de la moitié de la croissance économique.

C'est ainsi que, selon les estimations de la Banque mondiale, l'Afrique subsaharienne avait un PIB par habitant d'environ 1 100 dollars dans les années 1960, (en dollars constants de 2010), juste après celui de l'Amérique latine estimé à 3 600 dollars, mais trois fois supérieur aux PIB par tête de l'Asie du Sud et d'Asie de l'Est

et du Sud-Est estimés alors à environ 300 dollars. Mais en 2019, le PIB par tête de l'Asie de l'Est et du Sud-Est (excepté les pays à revenu par tête élevé) était de près de 7 000 dollars, soit près de 24 fois plus qu'en 1960, grâce en grande partie à la baisse très rapide de sa fécondité.

Qu'en est-il au Sénégal ? Entre 1960 et 2000, le Sénégal a connu une croissance économique faible, tout au plus de 3 % par an, proche de sa croissance démographique, ce qui a conduit à une légère diminution de son PIB réel par tête. Avec les meilleures performances des années 2000, le PIB par tête du pays a retrouvé en 2015 son niveau de 1960. Ensuite, contrairement à ce qui été observé pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, la croissance s'est accélérée entre 2015 et 2019, juste après les premières années de mise en route du Plan Sénégal Émergent, pour atteindre 6,4 % par an. Mais la moitié de la croissance économique a été absorbée par la croissance démographique qui reste élevée (figure 3).

Figure 3 : Évolution de la croissance moyenne annuelle de la population et du PIB par tête au Sénégal par période (1960-2019)

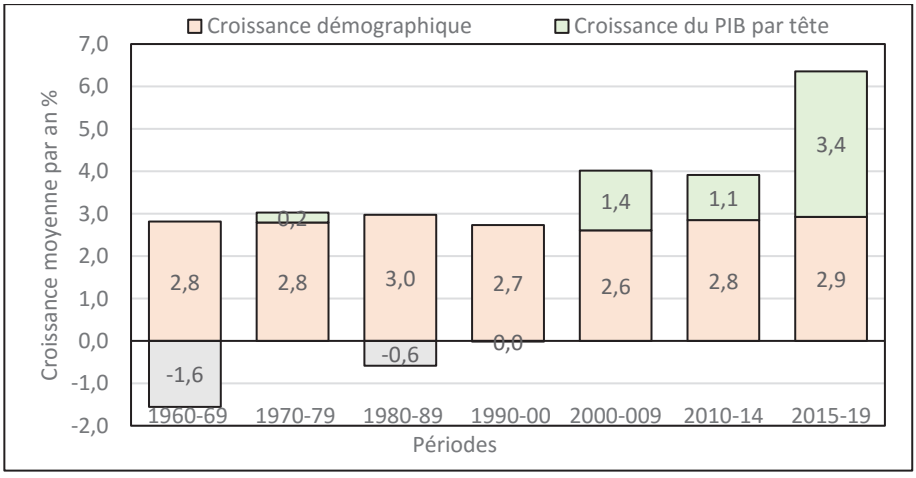

Source : réalisé à partir des données de la base des Indicateurs du développement dans le monde (WDI) de la Banque mondiale- Mise à jour du 18-08-2020

La situation ne s'améliorera guère cette année en raison de l'impact négatif du Covid -19[10]

Des stratégies comme celle du Plan Sénégal Émergent ont l'ambition de faire face à ces défis, en particulier en mettant à profit la transition démographique pour en saisir les opportunités et en tirant les leçons de l'expérience des autres régions en développement.

Dans ce cadre, l'atteinte de l'émergence par la valorisation du dividende démographique consiste à créer les conditions permettant aux nombreuses cohortes actuelles de vieillir moins pauvres pendant que la maîtrise de la fécondité ouvre aux cohortes suivantes de meilleures perspectives pour les générations suivantes.

Au niveau des ménages, cette stratégie consiste à articuler le développement des qualifications et l'insertion dans le marché du travail en deux vases communicants visant l'équilibre sous la pression de l'impératif de compétitivité économique, de progrès social et de viabilité environnementale et sur la nécessité d'améliorer la qualité de la santé et de la formation initiale de la population en âge de travailler.

Les performances de la stratégie d'émergence par la valorisation du dividende démographique reposent sur la conduite effective d'une masse critique d'activités articulée autour des politiques suivantes : (i) la santé pour tous, y compris la santé sexuelle et reproductive ; (ii) l'école pour tous et la promotion d'une commune apprenante ; (iii) la promotion de la planification familiale et

[10] Le Fonds monétaire international a estimé en juin 2020, que l'impact négatif du COVID 19 sur les recettes touristiques, les transferts des migrants, les investissements et les exportations en général, pourrait conduire en 2020 au Sénégal à une croissance de seulement 1,3 % et à un recul du PIB par tête de 1,5 %.

l'autonomisation des femmes ; (iv) la promotion de l'entreprenariat et de l'emploi, notamment en faveur des jeunes et (v) l'amélioration de la gouvernance et de la gestion urbaine.

2.2.3.2. Ensuite l'élaboration du Projet Fass Émergent devait faire l'objet d'une attention particulière.

La stratégie qui sous-tend le plan impliquait :

- Une analyse relativement exhaustive des contraintes et des opportunités à considérer en priorité pour le développement économique, social et environnemental de la commune ; laquelle peut partager des plans, programmes, stratégies et politiques avec les communes avoisinantes et les instances territoriales et nationales, voire internationales ;

- Une revue du contexte géographique et historique du développement économique, social et environnemental de la commune, avec une analyse exhaustive de la structure de l'économie, des effets de la géographie et de l'histoire, des variables démographiques et des données de populations, de la structure de la main d'œuvre, notamment en termes de niveaux d'instruction et de qualifications, des ressources naturelles et culturelle disponibles et des caractéristiques de l'environnement ;

- Une qualification du degré de participation des populations dans les efforts de planification et de formulation des populations pour l'environnement et de développement local ;

- Une présentation claire et partagée des buts et objectifs à atteindre pour tirer parti des opportunités accessibles à la commune et ses populations ou pour lever les contraintes qui entravent le développement économique social et environnemental de la commune ;

- L'élaboration d'un plan d'action, avec les projets identifiés pour l'atteinte des buts et objectifs visés ; en sachant que la formulation et l'actualisation de la stratégie peuvent être à l'initiative du département, de la ville ou du pôle de territoire.

- La vérification de la conformité du contenu du plan d'action et des objectifs stratégiques des projets communaux avec les orientations et les priorités de la stratégie, cette conformité pouvant conditionner leur éligibilité aux concours des instances territoriales, nationales et internationales[11].

- La sélection des indicateurs de performance qui sont à utiliser pour assurer le suivi de la mise en œuvre et évaluer la mesure dans laquelle ont été atteints les buts et objectifs.

À ces deux prérequis, méthodologiques pourrait-on dire, s'ajoutaient deux autres portant sur les modalités pratiques d'opérationnalisation du dividende démographique : il s'agit du partenariat, d'une part, et du système de suivi-évaluation à mettre en place.

2.2.3.3. Partenariat

Le plan d'action du Projet Fass E, en parfaite cohérence avec le Plan Sénégal Émergent, fait du partenariat une modalité privilégiée. Ce partenariat implique plusieurs acteurs

- les agences du SNU. Le Projet Fass Émergent se devait d'être éligible à la collaboration avec le SNU qui, conformément à l'approche « One UN - Unis dans l'Action » du système des Nations-Unies, a mis en place un Plan Cadre des Nations-Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD) du Sénégal 2019-

[11] Il en est ainsi de l'accompagnement de UNFPA, dont le guide méthodologique de programmation du dividende démographique détaille le contenu des stratégies visant à opérationnaliser le dividende démographique.

2023[12]. Il s'y ajoute que l'ODD 17 de l'Agenda 2030 exhorte toutes les parties prenantes à magnifier et vivifier la démarche partenariale en vue de l'avènement dans tous les pays et tous les territoires de sociétés inclusives, dynamiques, ouvertes et tolérantes. Comme les autres ODD, il lie la commune de GTFC, les autres collectivités territoriales et leurs partenaires dans la mesure où ils sont reconnus par les autorités et politiques nationales, y compris dans le Plan Sénégal Émergent, qui sert de référentiel aux politiques publiques.

- Les organisations territoriales et nationales actives dans la promotion des secteurs d'activités constitutives du tissu économique local : pêche, artisanat, commerce et tourisme, notamment ;

- Les milieux universitaires, les institutions de recherche et les groupes de réflexion.

Il s'agit dans ces cas de produire des résultats de recherche et des données probantes nécessaires à la valorisation du dividende démographique et fournir l'assistance technique pour renforcer l'expertise des pays. C'est ainsi que, par exemple, dans le cadre de l'identification du Projet, un partenariat a été noué avec l'ANSD pour la réalisation d'une enquête permettant de disposer d'informations traduisant la situation de référence[13] .

[12] Celui-ci, rappelons-le, est articulé autour de (i) un programme commun ; (ii) un cadre budgétaire commun de programmation ; (iii) une stratégie conjointe des opérations ; (iv) une stratégie conjointe de communication, et (v) un cadre de commune redevabilité entre les agences des Nations-Unies dans l'exercice du leadership en ce qui concerne le pilotage des activités.

[13]L'enquête portait sur: (i) la santé sexuelle et reproductive, maternelle, néonatale et infantile ainsi que la santé des adolescents, la planification familiale et les violences basées sur le genre ; (ii) l'éducation et la formation professionnelle, notamment celles des adolescents et des jeunes, filles et garçons ; (iii) la création

Le partenariat promu par Fass E se devait aussi de prendre diverses formes

- L'identification de projets et programmes susceptibles d'être éligibles à des concours financiers et techniques mis à disposition par les instances territoriales et nationales, les partenaires au développement et la coopération décentralisée, comme dans le PACASEN ;

- La mobilisation de l'assistance financière et technique pour la réalisation d'études d'impacts et la recherche de bonnes pratiques en faveur des structures de développement local ou territorial ;

- Le renforcement de la coordination entre communes et de l'alignement des projets et programmes sur le PSE et les politiques publiques territoriales et nationales.

- le renforcement des capacités de coordination, de suivi et d'élaboration de rapports sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des priorités du dividende démographique ; éventuellement à travers la mise en place d'un observatoire multisectoriel du dividende démographique sous la direction des agences nationales de statistiques, de planification et de la population, le cas échéant. ;

-le renforcement des capacités des autorités et des services de planification sectorielle et locale afin d'intégrer les priorités du dividende démographique dans les plans et projets de développement sectoriel, local et national sur la base des données probantes analytiques ;

---

d'emplois décents et l'autonomisation économique des femmes et des filles ; (iv) la bonne gouvernance et la participation des populations à la gestion des affaires de la commune.

-l'accroissement des investissements pour le développement des compétences entrepreneuriales et la création d'emplois ainsi que dans l'éducation et le secteur de la santé afin de tirer pleinement profit du dividende démographique ;

En résumé, ces partenariats devaient, dans l'esprit des initiateurs, porter sur l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des soins de santé, y compris la santé sexuelle et reproductive mais aussi sur les services d'éducation et de formation ainsi que sur les emplois, notamment ceux en faveur des jeunes et des femmes. Les performances qui seraient réalisées dans ces domaines ainsi qu'en matière de planification familiale et de salubrité du cadre de vie, les bénéfices qu'en tireraient les populations, et l'accélération de l'atteinte de l'émergence devaient, dans l'esprit des initiateurs de Fass E, être fonction, dans une large mesure, de la qualité de la gouvernance et de la gestion urbaine

2.2.3.4. Cadre de Suivi /Évaluation des performances

Placée sous le signe de l'obligation de redevabilité, la gouvernance du Projet Fass E devait reposer sur un cadre de suivi -évaluation de ses performances qui, partant d'une description initiale de la situation de référence, définit des objectifs à atteindre à des échéances intermédiaires et finales en fonction des investissements et réformes envisagées.

Le guide conceptuel et méthodologique d'analyse de situation démographique élaboré par UNFPA et qui permet d'établir la situation de référence de chaque commune désireuse d'expérimenter l'approche de l'émergence par la réalisation du dividende démographique devait s'avérer utile. La description de la

situation de référence[14] commence avec *l'élaboration du profil démographique et la définition des indicateurs socio-économiques* clés permettant de déterminer le niveau atteint et à cibler dans les domaines suivants : 1) la santé et la planification familiale, 2) l'éducation et la formation, 3) les infrastructures économiques et la création d'emplois, 4) la qualité et le cadre de vie, la citoyenneté et 5) la gouvernance de l'émergence.

Les indicateurs de suivi des performances économiques, sociales et environnementales doivent donc être articulés autour de ces cinq catégories de résultats principaux de façon à satisfaire les besoins en données et informations des observatoires du dividende démographique mis en place aux niveaux, national. Il y a là un véritable défi et la nécessité d'opérer une rupture.

En effet , les réalisations répertoriées par la théorie du changement pour assurer la baisse de la fécondité et la valorisation du dividende démographique s'inspiraient beaucoup des activités et produits du Projet d'Autonomisation des Femmes et de Dividende Démographique au Sahel/Sahel (SWEDD) lancé en 2015 dans six pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Mauritanie et Tchad) avant d'être étendu en 2020 à deux autres (Gambie et Guinée).Mais Fass E est beaucoup plus complexe que le SWEDD ;d'autant plus complexe qu'aux domaines stratégiques énumérés ci-dessus devaient s'ajouter des interventions transversales qui devraient être entreprises si les ressources nécessaires venaient à être disponibles.

[14] la description de la situation de référence et des tendances prévisibles a nécessité la collaboration avec l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)et le Consortium régional pour la recherche en économie générationnelle (CREG).

Pendant la première phase 2015- 2020, SWEDD a poursuivi les objectifs spécifiques suivants : (i) améliorer le niveau d'autonomisation des femmes et des adolescentes et leur permettre d'accéder plus facilement aux services de santé reproductive, infantile et maternelle de qualité dans les zones cibles ; (ii) accroître la production et le partage de connaissances ; (iii) renforcer les capacités et la coordination régionales.

Son programme d'action est articulé autour de trois composantes ; (i) accroître la demande pour les produits et services de Santé Reproductive, Maternelle, Infantile, Néonatale et de la Nutrition par la communication pour un changement social et comportemental et l'autonomisation des femmes et adolescentes ; (ii) renforcer les capacités régionales afin d'améliorer l'offre en produits de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle et en personnel qualifié ; (iii) renforcer le plaidoyer, le dialogue politique, et les capacités d'élaboration des politiques sur le dividende démographique et la mise en œuvre du projet.

Le Projet SWEDD crée ainsi un cadre pour informer, dialoguer, éduquer, changer les comportements. À travers l'accès élargi aux services et aux personnels de santé, les femmes sont davantage sensibilisées et choisissent avec leurs conjoints la taille de leur famille. Leurs enfants mieux formés et informés, sensibilisés et plus nantis, sauront épargner et investir sur l'avenir de leurs enfants à la faveur de la boucle vertueuse qui fonde l'approche de l'émergence par la valorisation du dividende démographique.

Pour le changement des mentalités et des pratiques, une campagne de communication est déployée dans les médias, y compris les médias sociaux et a touché plusieurs dizaines de millions de personnes dans les six pays de mise en œuvre de la première phase de SWEDD. Dans les villages, les hommes ont été sensibilisés sur la nécessité de l'espacement des naissances et de l'accès de leurs épouses aux soins prénataux et néonataux au travers quelques 1640

« écoles de maris et futurs maris » Ces activités sont conformes aux objectifs du Projet Fass Émergent, notamment en direction des ménages les plus pauvres de la commune de GTFC.

Il en est de même pour les 3400 « espaces sûrs » environ qui ont bénéficié à 102 000 adolescentes des six pays de la première phase de SWEDD. Celles-ci ont suivi en effet, en outre des programmes de formation professionnelle, y compris aux métiers non traditionnels, comme la mécanique.

Le projet SWEDD a aussi permis la création de trois centres d'excellence dans l'apprentissage des métiers de sage-femme et d'infirmier, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger. Entre 2015 et 2018, le nombre de sages-femmes et infirmiers dans les six pays du SWEDD est passé de 31 043 à 35 775. Aussi le nombre d'utilisatrices de méthodes modernes est en augmentation et celles-ci sont estimées en 2018 dans les 6 premiers pays du SWEDD à près de 4 millions. Mais il reste beaucoup à faire, car seulement 10 % à 30 % des femmes en union (mariées ou vivant maritalement avec un conjoint) utilisent une méthode moderne de contraception dans les pays du SWEDD, contre 60 % à 80 % dans les pays émergents. Par ailleurs, 20 % à 30 % des femmes en union expriment un besoin non satisfait en planification familiale, c'est à dire n'utilisent aucune méthode pour diverses raisons : manque d'accès aux services, coûts élevés, désapprobation du partenaire et de la famille et crainte des effets secondaires. Ces données illustrent s'il en était besoin, l'importance et la complexité des actions de sensibilisation à mener pour une meilleure prise de conscience de chacun de ses responsabilités vis-à-vis de la planification familiale et aussi vis-à-vis de ses enfants.

Le SWEDD a aussi permis une sensibilisation particulière des chefs religieux et communicateurs traditionnels pour mettre à contribution leur influence auprès des populations dans la diffusion des messages liés à l'autonomisation de la femme. Ainsi a été

organisé en avril 2018 un atelier de formation de 42 leaders religieux du Sahel au Caire, au Centre islamique international pour la recherche et les études en population de l'Université Al-Azhar ; centre qui a été lancé avec l'appui de UNFPA. L'éclairage apporté par les chefs religieux permet lever les malentendus et les croyances non contrôlées qu'entretiennent les populations sur la planification familiale.

Enfin, dans chaque pays SWEDD, un observatoire national permet de suivre la valorisation du dividende démographique à travers l'évolution d'indicateurs précis comme aide à la décision. Le même type d'observatoire est mis en place au Sénégal et a produit son premier rapport en 2020. A la faveur de la politique de décentralisation, l'on peut aussi doter chaque département ou chaque pôle de territoire d'un même exemple d'observatoire en fonction du niveau des économies d'échelle susceptibles d'être réalisées.

CHAPITRE III : Fass E, Et après ?

Le projet Fass E a une histoire qui vient d'être rappelée. Ses réalisations actuelles sont largement informées par cette histoire dans laquelle une théorie du changement occupe une certaine place. Qu'en sera-t-il pour l'avenir ? Pour répondre à cette question, une approche prospective s'impose dont la méthode privilégiée est la construction de scénarios. L'utilité de la méthode des scénarios est qu'elle permet de baliser l'univers des choix possibles à l'aide de plusieurs hypothèses ; en l'occurrence les hypothèses retenues portent sur la baisse de la fécondité, d'une part, et les relations entre fécondité et niveau de revenus, d'autre part, car ces variables ont été jugées essentielles pour la capture du dividende démographique.

3.1 Un scénario souhaitable

C'est le modèle *Demdiv* qui a été utilisé par l'équipe du Sénégal chargée de l'élaboration du document conçu pour explorer différentes hypothèses envisageables pour le futur et qui avait pour titre *« En route pour Engranger le Dividende Démographique au Sénéga*l ». Le modèle DemDiv a été choisi car il permet, entre autres choses, d'apprécier l'envergure du dividende démographique. Celui-ci, rappelons-le, dépend en premier de l'importance et de la rapidité de la baisse de la fécondité, laquelle a une incidence sur les taux de dépendance et du ratio de soutien économique. Sans baisse de la fécondité, la hausse des revenus ou la baisse de la consommation à réaliser par les âges actifs pour atteindre les mêmes taux d'épargne et d'investissement peuvent devenir hors de portée. Par ailleurs, il faut rappeler qu'une baisse de la fécondité sans une dynamique de création d'emplois ne met

pas un pays sur une trajectoire d'émergence. Des investissements conséquents et complémentaires sont nécessaires pour améliorer le capital humain, créer des emplois décents et promouvoir un environnement qui favorise l'épargne locale et l'investissement direct étranger.

DemDiv est composé d'un sous-modèle démographique et d'un sous-modèle économique. Le sous-modèle démographique projette la mortalité infantile, les taux de dépendance, le niveau de fécondité, la taille et la structure de la population ainsi que l'espérance de vie à la naissance. Les résultats des calculs démographiques sont ensuite intégrés dans le sous-modèle économique qui comprend trois équations décrivant la formation du capital, la croissance de l'emploi, et la productivité globale des facteurs, comme fonction de la structure par âge et d'autres variables économiques et sociales. Les deux composantes du modèle interagissent ainsi entre elles sur la période de projection pour décrire les effets combinés des changements dans les deux sous-modèles, et aboutir à une projection du PIB et du PIB par tête. Les données entrées dans le sous-modèle démographique : éducation des filles (espérance de vie scolaire), taux de prévalence de la contraception (moderne et traditionnelle), infécondité du post-partum, permettent de créer des projections démographiques par les déterminants proches de la fécondité. Cependant, dans DemDiv, l'indice synthétique de fécondité est calculé par le modèle (et non fixé a priori). Il est directement affecté non seulement par les trois déterminants proches de la fécondité saisis mentionnées plus haut, mais aussi par l'éducation des filles (ici le nombre moyen d'années d'éducation des femmes de 25 ans et plus) utilisée pour calculer le quatrième déterminant proche : le pourcentage des femmes en union. Il est aussi tenu compte dans DemDiv de l'impact positif de la maîtrise progressive de la fécondité sur la diminution de la mortalité. En

effet, la maîtrise progressive de la fécondité permet une diminution des naissances à haut risque et de la mortalité des enfants, ce qui se traduit par une augmentation de l'espérance de vie à la naissance des femmes. Comme tout modèle, DemDiv a ses limites. En particulier les dépenses futures en matière de santé et d'éducation ne sont pas prises en compte. Or l'amélioration du capital humain du pays a un coût qui dans le cas du Sénégal sera important. Aussi, les résultats obtenus dépendent bien sûr des hypothèses retenues.

L'application du modèle *Demdiv* au Sénégal a donné lieu à quatre scénarios portant sur la période 2013-2053, soit 40 ans.

Le premier est un scénario dit « *Statu quo* », qui consiste à considérer que les dynamiques actuelles sont les bonnes et il n'est pas prévu de grands changements d'évolution des variables retenues. Le scenario *Statu quo*, qui est peu vraisemblable, conduit entre 2013 et 2053, au maintien d'une fécondité supérieure à 5 enfants par femme associée à une faible augmentation de la prévalence de la contraception et de l'espérance de vie à la naissance. Il conduit à une population de 44,6 millions en 2053. Il conduit aussi à une baisse de 20 % du PIB par tête, par rapport à celui de 2013 estimé à 1065 dollars, car la croissance économique moyenne projetée de 2,4 % par an est inférieure à la croissance démographique. En clair, les dynamiques actuelles doivent radicalement changer pour que le Sénégal puisse atteindre l'émergence

Les trois autres scénarios sont des scénarios volontaristes. Ce sont :

1) Scénario « *Priorité à l'économie* » :

Il privilégie uniquement la compétitivité économique. Il conduit en 2053 à un ISF de 4,7 enfants par femme associé à une prévalence de la contraception moderne de 30 % (contre 16 ,1 %

en 2013), à une espérance de vie à la naissance de 71,0 ans (contre 66,5 en 2013), et à une population de 43,3 millions en 2053, 3,2 fois plus importante qu'en 2013. Malgré ces changements mineurs, excepté la poursuite d'un accroissement moyen de la population entre 2013 et 2053 de 3,0 % par an, le PIB par tête passe en 2053 à 7428 dollars, soit 7 fois celui de 2013. Ceci correspond à une croissance moyenne du PIB par tête de 5,0 % par an, et à une croissance économique moyenne de 8,1 % par an.

2) Scénario *« Modéré »* :

Il met l'accent sur l'économie avec des investissements modérés dans l'éducation et la planification familiale. Il conduit en 2053 à un ISF de 4,0 enfants par femme associé à une prévalence de la contraception moderne de 40 %, à une espérance de vie à la naissance de 72,7 ans, et à une population de 40,2 millions, 3,0 fois plus importante qu'en 2013. Ces changements qui restent modestes, sauf à nouveau pour la poursuite d'un accroissement moyen de la population entre 2013 et 2053 de 2,8 % par an, conduisent en 2053 à un PIB par tête de 8690 dollars, soit 8 fois celui de 2013. Ceci correspond à une croissance moyenne du PIB par tête de 5,4 % par an, et à une croissance économique moyenne de 8,3 % par an.

3) Scénario *« Combiné »* :

Il donne la priorité à la fois à l'économie et à la démographie (notamment à travers l'hypothèse d'une l'augmentation de l'utilisation de la planification familiale).[15] Il conduit en 2053 à un ISF de 2,4, enfants par femme associé à une prévalence de la contraception moderne de 60 %, à une espérance de vie à la naissance de 77,6 ans, et à une population de 32,4millions, 2,4 fois

[15] Les informations utilisées pour déterminer les objectifs retenus pour chacune des variables de ces scénarii sont tirées du Rapport du Forum économique mondial sur la compétitivité (Global Competitiveness Index – GCI, en anglais)

plus importante qu'en 2013. Du fait d'une baisse plus rapide de la fécondité associée à une augmentation relativement rapide de l'utilisation de la contraception, d'une augmentation moindre de la population (2,2 % par an sur la période) et donc d'une diminution importante du ratio de dépendance (de 87 en 2013 à 0,55, en 2053) le PIB par tête s'établit à 12 547 dollars, soit 12 fois plus qu'en 2013. Ceci correspond à une croissance moyenne du PIB par tête de 6,4 % par an, et à une croissance économique moyenne de 8,7 % par an.

La comparaison des résultats des trois scénarios volontaristes est éclairante. Sans entrer dans le détail, on notera que dans les trois scénarios volontaristes, quelle que soit la dose de volontarisme adoptée pour accélérer la baisse de la fécondité, des réformes et des investissements sont nécessaires et ont besoin d'être menés de façon intégrée afin d'améliorer les chances de réaliser un dividende démographique substantiel, c'est-à-dire de porter la qualité de vie à un niveau plus élevé pour un horizon choisi, en l'occurrence 2053. De fait, plus le dividende démographique réalisé est faible, plus l'émergence visée sera retardée.

Les résultats obtenus concernant les évolutions des PIB par tête sont illustrés ci-dessous (figure 4). L'ampleur du dividende démographique se mesure habituellement en comparant le PIB par tête du scénario « *Priorité à l'économie* » et celui du scénario « *Combiné* ». Il croit avec le temps, en fonction à la fois de l'avancement de la transition démographique et des effets cumulés des diverses politiques mises en œuvre. Ainsi en 2035, le dividende démographique est de 979 dollars (4611 – 3632) soit 27 % de plus que le PIB par tête du scénario « *Priorité à l'économie ».* Ce gain est loin d'être négligeable comparé aux 1065 dollars du PIB par tête de 2013. En 2053, le dividende démographique est de 5119 dollars (12 547 – 7428), soit 69 % de plus que le PIB par tête du scénario

« *Priorité à l'économie* ». Il devrait continuer à croître quelque temps jusqu'à l'achèvement de la transition démographique.

Figure 4 : Évolution du PIB par tête et de l'Indice synthétique de fécondité (ISF) au Sénégal selon 4 scénarios - 2013-2053

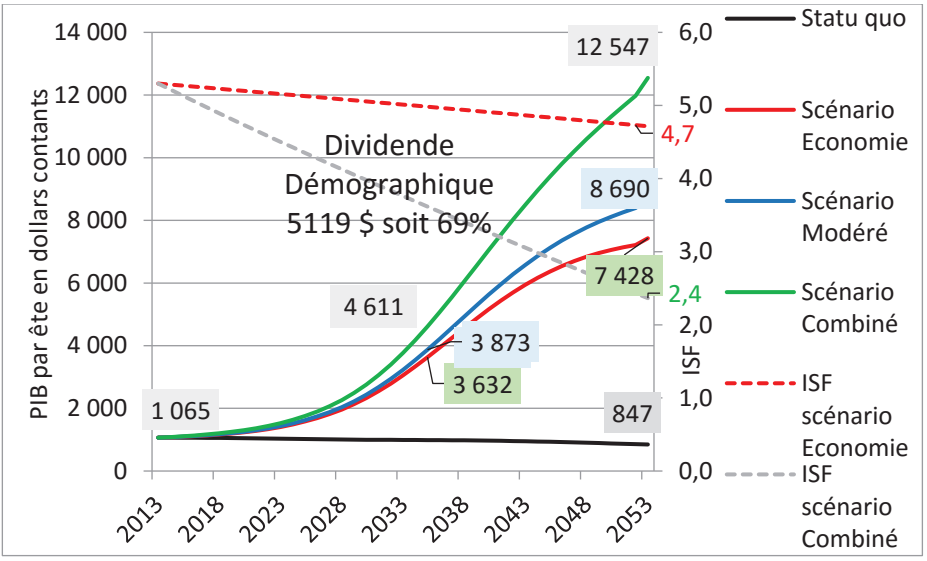

Source : réalisé à partir des données de l'application de *Demdiv* au Sénégal

Tel qu'indiqué plus haut, les résultats de ces différents scénarios permettent seulement de baliser l'univers des choix possibles à l'aide de plusieurs hypothèses. Ces résultats ne constituent donc pas des projections, et encore moins des prédictions. Ils peuvent d'autant moins l'être que l'ISF en 2018 (4,4 enfants par femme) est déjà inférieur à celui de 4,9 enfants du scénario *« Combiné »*

On notera cependant que le scénario « *Combiné* » donne au plan démographique des résultats proches de ceux de la variante basse des projections 2019 des Nations unies (un ISF de 2,4 enfants par femme contre 2,6 enfants, une espérance de vie à la naissance de 77,6 ans contre 74,6 et une population de 32,4 millions contre 31,9 millions.

L'augmentation linéaire projetée de la prévalence de la contraception entre 2013 et 2053 pour le scénario *Combiné* est de 1,1 point de pourcentage par an, ce qui correspond à celle observée au Sénégal entre 2005 et 2018, mais elle a été de 1,7 point entre 2012 et 2018. Une augmentation plus importante est donc envisageable permettant d'atteindre avant 2050 un ISF proche du niveau de remplacement des générations, c'est à dire 2,1 enfants par femme. Toutefois, ceci suppose une adhésion plus large à la planification familiale et à des familles moins nombreuses que ce que suggère le nombre idéal d'enfants indiqués en 2018 par les Sénégalaises (5,4 enfants), et les Sénégalais (5,9 enfants). Il est vrai que par ailleurs le taux de fécondité souhaité était en 2018 de 4 enfants par femme. Aussi les besoins non satisfaits en planification familiale concernent 20,6 % des femmes mariées. Mais, ajouté au pourcentage des utilisatrices (27 % pour toutes les méthodes), ce chiffre donne une demande totale en planification familiale de moins de 50 % alors que cette demande se situe entre 70 % et 80 % dans les pays émergents. Au total, il n'est pas exclu qu'il y ait, au Sénégal, un ralentissement de la progression de l'utilisation de la contraception, et un « plateau » de l'ISF autour de 4 enfants par femme, comme cela a été observé dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne.

Concernant le PIB par tête atteint avec le scénario *Combiné* (4611 dollars en 2035, et 12 547 en 2053), on notera que ces niveaux placeraient le Sénégal en 2035 dans le groupe des pays à revenu par habitant intermédiaire supérieur, et en 2053 dans le groupe des pays à revenus par habitant élevés (dont les seuils pour Revenu National Brut -peu différent du PIB par tête- étaient en 2017-2018 de respectivement 4 036 dollars et 12 475 dollars). Cependant l'atteinte de tels niveaux suppose des taux de croissance économique soutenus de près de 9 % par an pendant 40 ans

[16].Toutefois, le PIB par tête n'est pas tout, et l'émergence ne se résume pas, loin de là, à la seule augmentation du PIB par tête, le développement d'un pays allant bien delà du revenu monétaire moyen de ses habitants. On notera aussi que le PIB par tête en dollars courants est inférieur au PIB par tête en parité pouvoir d'achat (PPA) qui tient compte du coût de la vie. C'est ainsi qu'on estime pour le Sénégal que le PIB par tête en PPA est 2,4 fois plus élevé que le PIB par tête en dollars courants.

Quoiqu'il en soit, ces données démographiques et économiques illustrent bien l'ampleur des défis auxquels le Sénégal sera confronté dans les années et décennies à venir. La réalisation du dividende démographique et l'atteinte de l'émergence nécessitent donc une mobilisation résolue, non seulement au niveau national, mais aussi au niveau des territoires.

La leçon à tirer de ces scénarios est que la commune de GTFC peut faire mieux que d'autres territoires, avec des délais plus courts de réalisation de sa transition démographique et des objectifs plus ambitieux dans l'autonomisation des femmes, l'école inclusive, l'accès universel à des soins de santé de qualité, le taux d'emploi et la bonne gouvernance locale.

3.2. Deux impératifs majeurs

3.2.1. Consolidation des acquis

Les réalisations de Fass E mentionnées en 1.2 sont à consolider progressivement dans une démarche d'expansion et d'approfondissement des activités au niveau de la commune GTFC. Cette *consolidation requiert le renforcement de toutes les alliances* qui revêtent un caractère stratégique pour la réussite de

[16] Ce que jusqu'ici, seuls la Chine, la Corée du Sud, Hong-Kong et Singapour ont réussi au prix de baisses drastiques de leur fécondité.

Fass E. Il en est ainsi par exemple du *partenariat entre communes dans la gestion des déchets* urbains et la lutte contre l'insalubrité à l'échelle de la région de Dakar. Ce partenariat entre communes, qui se fait à travers l'Unité de Coordination et de Gestion (UCG) des déchets solides, est utile à l'amélioration de la qualité du cadre de vie des populations. Il permet l'entretien au quotidien des équipements scolaires, sanitaires, socio-culturels et sportifs ainsi que du réseau d'éclairage public, la réalisation des petits travaux d'assainissement et d'hygiène, l'entretien des rues et la gestion des marchés de quartiers, y compris l'attribution des cantines et des places de vente dans les 28 marchés de quartiers de la ville de Dakar. La commune de GTFC est d'autant plus concernée par l'UCG, qu'elle a sur son territoire plusieurs marchés - marchés de Colobane et Gueule Tapée, le marché de Fass et le marché aux poissons de Soumbedioune et les *loumas*, c'est à dire les marchés hebdomadaires- qu'elle se doit d'entretenir pour mieux sauvegarder la réputation de son cadre de vie en termes de sécurité et de salubrité mais aussi pour en valoriser les retombées économiques.

3.2.2. Passage à l'échelle

La valorisation du dividende démographique présente les plus grandes chances de succès quand elle fait *partie intégrante d'une stratégie territoriale et d'un plan commu*nal pour l'environnement et le développement local.

Les données et paramètres à prendre en considération dans ce passage à l'échelle et dans un exercice de généralisation sont indiqués plus bas dans cette section. Parmi ces données et paramètres, il convient de signaler la baisse de la fécondité, le développement du capital humain, la création d'emplois décents et productifs en nombre suffisant : ce sont là des moyens essentiels de

valorisation du dividende démographique. Depuis le milieu des années 2000, les prescriptions faites dans ce domaine à l'attention des pays en développement et des grandes entreprises transnationales proposent deux piliers : (i) insérer les actifs à la base de la pyramide sociale dans la production des biens et services qu'ils consomment à travers des plans d'affaires appropriés ; et (ii) produire et exporter des produits plus élaborés en exploitant les capacités et les qualifications disponibles.

Ces stratégies de dimension nationale sont hors de portée pour la seule commune de GTFC. Celle-ci peut, toutefois, participer à la mise en œuvre de tout programme territorial ou national inspirées d'elles. En plus, des initiatives comme le Projet Fass Émergent peuvent accompagner la commune dans le sens d'engager la responsabilité sociale des entreprises au profit des enfants des résidents pauvres qui sont exclus du marché du travail formel. En effet, ces enfants sont confrontés à des contraintes d'accès à une alimentation riche et régulière et à des services de suivi scolaire et de prise en charge de leurs frais de scolarité.

3.3. Un effort de modélisation des résultats attendus

La concordance entre le PSE, les piliers de la Feuille de route du Dividende Démographique et les Objectifs du Développement Durable montre que le Sénégal dispose déjà du cadre stratégique intégré nécessaire pour réaliser le dividende démographique : il s'agit du PSE.

Le PSE a en effet identifié la croissance rapide de la population comme un défi majeur à l'amélioration du capital humain et du niveau de vie des populations. Il vise, comme le Projet Fass Émergent, à réaliser les meilleures performances intégrées sur les plans économique, social et environnemental. Dans ce cadre la

population urbaine est un enjeu majeur car elle connaît augmentation rapide :en 2018, environ 7 345 000 personnes vivaient dans les zones urbaines, contre 1,7 million en 1976.Pour convertir cette importante population en ressources humaines nécessaires à la transformation et au développement socio-économique, le Sénégal doit accorder la priorité aux investissements dans l'enseignement secondaire et supérieur, la santé, l'innovation, la productivité, et aux investissements conduisant à une augmentation du pouvoir d'achat des populations.

Par ailleurs, le PSE identifie le manque de capital humain qualifié comme l'un des principaux facteurs expliquant la faible productivité de l'économie sénégalaise. À cet égard, la santé est reconnue comme un secteur important dans la réalisation du dividende démographique. Outre l'amélioration de la santé maternelle et infantile mise en évidence dans le PSE et dans le projet Fass E comme un élément important dans la réalisation du développement du capital humain, le Sénégal a besoin, pour devenir un pays émergent en 2035, de disposer d'une *main-d'œuvre en bonne santé.*

L'éducation inclusive et le développement des compétences sont aussi des éléments essentiels pour la formation du capital humain nécessaire à l'émergence et à la prospérité socio-économique de la nation. Le PSE souligne la nécessité d'améliorer la qualité de l'éducation et de renforcer le processus de décentralisation et de dévolution de la gestion de l'éducation. À cet égard, le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (PAQUET-EF) 2018 – 2030 mérite d'être mentionné car il vise à développer un système d'éducation et de formation qui soit en adéquation avec les exigences d'un développement économique et social équitable et efficace, plus attentif aux besoins des exclus, et basé sur une gouvernance inclusive et une plus grande

responsabilité vis-à-vis des collectivités, administrations locales et acteurs de terrain.

Essentiels aussi pour la formation du capital humain nécessaire à l'émergence et à la prospérité socio-économique de la nation sont le *renforcement des compétences et l'employabilité des jeunes*. Ceci nécessite des interventions dans le secteur de l'éducation, le développement des compétences non techniques, l'apprentissage pratique et des programmes d'expérience de travail. Le Projet Fass Émergent donne l'occasion d'illustrer pleinement le rôle que peut jouer la commune dans la promotion de l'éducation pour l'émergence, grâce aux compétences transférées.

Par ailleurs, il est démontré *qu'une plus grande égalité de genre* permettant aux femmes d'accéder au marché du travail dans les mêmes conditions que les hommes, améliore l'efficacité économique et les résultats du développement. L'autonomisation économique et la promotion du leadership féminin visent à promouvoir la participation équitable des femmes et des hommes à l'effort de construction de l'émergence de la commune et de la nation.

Pour atteindre les objectifs énumérés ci-dessus, il est nécessaire d'adopter une approche intégrée du « triple-bottom-line) tel qu'illustrée ci-dessous.

Schéma 2 : Approche de résultats "triple-bottom-line"

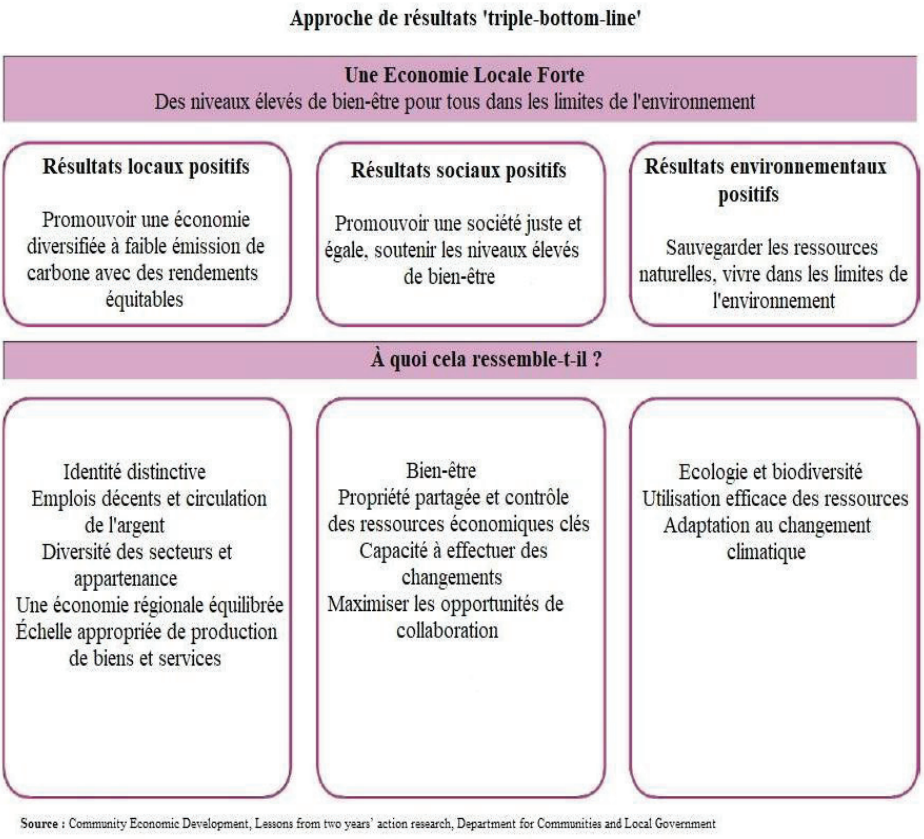

Source : Community Economic Development, Lessons from two years' action research, Department for Communities and Local Government

3.4. Des opportunités

« Il n'est pas de bon vent pour qui ne sait pas où il veut aller ». Cet aphorisme de Sénèque illustre l'importance de la vision dans toute œuvre de transformation, surtout lorsque la transformation en question a des dimensions sociétales.

3.4.1 Vision du Projet Fass Émergent

La définition d'une vision à long terme est une activité que l'équipe municipale engage sur l'avenir du territoire de son ressort, en particulier pour mobiliser les populations et les partenaires

autour de la mise en œuvre de projets partagés. Elle peut se faire dans le cadre d'une étude prospective ou d'autres démarches professionnellement maîtrisées comme l'analyse SWOT (de l'Anglais Strength, Weakness, Opportunity and Threat) qui est un outil stratégique d'identification des atouts, faiblesses, opportunités et menaces d'un système donné.

La définition de la vision est précédée par *l'inventaire des atouts, des actifs physiques et des valeurs culturelles susceptibles de marquer l'avenir économique, social et environnemental de la Commune.* Pour la commune de GTFC, on peut citer d'abord sa position géographique, ensuite le port de pêche et le marché aux poissons de Soumbedioune, le village artisanal, les marchés de Gueule Tapée et de Fass, ainsi que le marché hebdomadaire du Canal de la Gueule Tapée et le marché de Colobane et sa gare routière. À cela s'ajoute la proximité d'infrastructures territoriales ou nationales comme les hôpitaux Abass NDAO et de Fann, l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, plusieurs écoles supérieures de gestion et de formation professionnelle, lycées, églises et grandes mosquées.

Parmi atouts de la commune, il convient de signaler le capital social que constituent *les valeurs culturelles* ; au rang de celles-ci, l'on peut mentionner l'esprit sportif de l'écurie de lutte de Fass ainsi que l'installation dans la commune de GTFC de personnalités et institutions marquantes de toutes les confessions présentes au Sénégal.

C'est sur cet arrière- plan que la vision retenue à l'échelle de GTFC est celle *d'une commune prospère où il fait bon vivre, étudier, travailler, entreprendre et faire des affaires.* Dès lors, au niveau local, les ressources humaines constituent la première, voire la principale richesse. Et il s'avère stratégique d'attirer les porteurs d'idées de projets, les détenteurs de capitaux, les professionnels et

experts, les artistes et autres créateurs, qui peuvent exploiter les atouts et attraits de la commune, proposer des emplois et des revenus aux résidents. La vision de la commune consiste alors à assurer, à travers le Projet Fass Émergent, la traduction des orientations et priorités de la valorisation du dividende démographique

3.4.2.Cohérence de Fass E avec les plans nationaux, territoriaux et locaux couvrant la commune

Le Projet Fass Émergent peut par la vision qui le sous-tend, ses options et ses orientations stratégiques ainsi que ses modes d'intervention, se revendiquer d'une dizaine d'initiatives territoriales, nationales et internationales et d'autant de cadres conceptuels et programmatiques. Parmi eux, l'on peut citer

a) l'Agenda 2030 des ODD et Agenda 2063 de l'Union africaine

Le projet Fass Émergent s'inscrit dans une démarche de territorialisation des dix-sept (17) ODD et de leurs cent soixante-neuf (169) cibles ou sous-objectifs et près de deux quarante (240) indicateurs formant le cœur de l'agenda 2030. Pour une commune comme celle de GTFC, dans une capitale africaine comme Dakar, les ODD couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable, portant notamment sur le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique, la paix, la pêche, l'artisanat, le tourisme ainsi que l'éducation, la santé, la nutrition et la vie culturelle. Mais les ODD 1, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12, 13, 14 et 16 sont particulièrement pertinents pour une commune comme GTFC.

Il s'agit des enjeux relatifs respectivement à :

- ***ODD1 : l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions, y compris l'extrême pauvreté comme condition indispensable à l'autonomisation économique des femmes et au développement durable ;***
- ***ODD3 : la vie en bonne santé et la promotion du bien-être de tous à tout âge à travers l'amélioration de la santé de la mère, de l'enfant et du nouveau-né et la généralisation de l'assistance à l'accouchement, l'élimination des décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans ;***
- ***ODD4 : l'engagement des États et des collectivités territoriales à assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;***
- ***ODD5 : l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles, en particulier à travers le respect des dispositions de la Convention des Nations-Unies pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes ;***
- ***ODD6 : l'accès garanti à tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable (le Sénégal est invité à donner l'exemple en mettant en place un dispositif unique sectoriel pour l'atteinte de cet objectif) ;***
- ***ODD8 : l'implication des communes dans la territorialisation des politiques et stratégies nationales ;***
- ***ODD10 : la réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ;***
- ***ODD11 : la sécurité, la résilience et la durabilité des villes et des établissements humains ainsi que sur leur ouverture à tous ;***

- ***ODD12 : l'établissement de modes de consommation et de production durables ;***
- ***ODD13 : la mise en œuvre de mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;***
- ***ODD14 : la conservation et l'exploitation de manière durable des océans et des mers ;***
- ***ODD16 : la promotion de l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, l'accès de tous à la justice et la mise en place, à tous les niveaux, d'institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous,***
- ***ODD17 : la mise en œuvre de partenariats pour la réalisation des objectifs des ODD.***

Au niveau continental, *l'Agenda 2063*, défini sur la base d'une approche participative, au même titre que les ODD, consolide et étend les objectifs de l'UA en référence à sa vision d'une *« Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée et gérée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène internationale* ». L'Agenda est ainsi articulé autour de sept aspirations que le Projet Fass Émergent peut prendre à son compte à l'échelle territoriale : (i) croissance inclusive et développement durable ; (ii) intégration et unité ; (iii) bonne gouvernance, démocratie, droits de l'homme, justice et État de droit ; (iv) paix et sécurité ; (v) culture et valeurs communes ; (vi) développement humain ; et (vii) l'Afrique en tant qu'acteur et partenaire mondial.

b) Plan Sénégal Émergent et options pour une croissance inclusive, soutenue et durable

Le Plan Sénégal Émergent vise la promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, du plein emploi productif et du travail décent pour tous. Il prend également en

considération les ODD, les aspirations africaines associées à l'Agenda 2063 ainsi que les résultats des consultations sur « le Sénégal que nous voulons » et des analyses menées en 2013 avec l'appui du système des Nations-Unies sur les priorités post -2015. Les résultats et recommandations de l'Étude Prospective Sénégal 2035 ont, par ailleurs, inspiré la vision d'un « Sénégal émergent en 2035 avec une société solidaire dans un État de droit ».

Le PSE prévoit que le Sénégal en 2035 sera caractérisé par :

- Une économie compétitive soutenue par une forte croissance avec des impacts mieux répartis sur l'ensemble du territoire ;
- Une population instruite, bien formée et engagée aux côtés des collectivités locales ;
- Une meilleure qualité de vie, la paix, la stabilité et la démocratie et la bonne gouvernance ;
- Un développement dynamique et équilibré des territoires.

L'Axe 1 du PSE fait de la transformation structurelle de l'économie et de la société le vecteur d'une croissance forte et inclusive inscrite dans la durée. Le diagnostic fait dans le PSE retient que l'emploi demeure la première préoccupation des ménages (26,8 %) Parmi les options prises pour transformer l'économie et accélérer la croissance, une commune comme GTFC est directement concernée par l'objectif de créer à Dakar une plateforme régionale tertiaire pour les sièges d'entreprises et d'institutions internationales, la prestation de soins de santé, l'éducation et les loisirs.

A travers l'Axe 2 du PSE, le citoyen et la communauté de base se trouvent placés au cœur du processus de développement, comme acteurs de l'amélioration de la qualité du capital humain, social et environnemental à travers l'autonomisation durable des jeunes et des femmes et la prise en charge de la petite enfance.

L'Axe 3 du PSE est relatif aux questions à dimension collective de façon générale. Il prend en compte les préoccupations de l'Agenda 2063 relatives à la bonne gouvernance, à la démocratie, au respect des droits de l'homme et de la femme, à la justice, à l'État de droit, à la paix, à la sécurité et à l'intégration africaine.

Une dimension importante de l'avènement du PSE est également l'importance accrue accordée au processus de suivi-évaluation avec la mise en place d'une structure dédiée à l'analyse de l'impact de la mise en œuvre du PSE, le recours au budget-programme à partir de 2020 en vue de lier désormais l'allocation des crédits budgétaires en tenant compte des résultats réalisés.

Auparavant, le Gouvernement du Sénégal avait manifesté son engagement à relever le défi du respect de l'obligation de rendre compte en renforçant son dispositif institutionnel de lutte contre la corruption et de promotion de l'État de droit.

c) L'Acte III de la décentralisation et la problématique de son opérationnalisation

Depuis l'accession du Sénégal à la souveraineté, le découpage du territoire en régions a cherché à concilier deux impératifs : la viabilité économique des entités qui en ressortent et la satisfaction de la demande des citoyens pour une administration de proximité.

Après l'introduction des communautés rurales en 1972, les difficultés rencontrées dans le fonctionnement de la région comme collectivité locale instituée en 1996 ont convaincu le législateur de la nécessité d'introduire en 2013 une autre entité : le pôle de territoire.

La décentralisation au Sénégal vise aussi à impliquer et responsabiliser davantage les populations, à favoriser l'émergence d'une élite locale, à consolider la démocratie représentative et la participation des citoyens à la définition des politiques touchant

leur cadre de vie. Sur la base de ces options fondamentales, une stratégie globale de planification territoriale et de programmation socio-économique doit comprendre plusieurs dimensions allant de la protection de l'environnement à la Participation citoyenne comme approche méthodologique de planification locale dans l'élaboration des plans de coordination territoriaux et départementaux et des plans municipaux ; de l'Intégration globale des systèmes des transports à l'intégration globale et harmonieuse des systèmes ruraux, urbains et industriels ;du polycentrisme des systèmes territoriaux à la valorisation du patrimoine culturel et naturel ; des partenariats entre collectivités territoriales à l'introduction du concept de zones de services optimales

Le Sénégal a institué, dans le sillage de la réforme de 1996, un Fonds de dotation de la décentralisation (FDD) pour compenser les charges induites par le transfert de compétences. Les ressources de ce fonds s'ajoutent à celles du Fonds d'équipement des collectivités locales (FECL) créé en 1977. Ce fonds est destiné à assurer les investissements, et également approvisionné par les recettes de TVA. En 2006, l'État a mis en place un nouveau mécanisme de financement qui consiste à décentraliser au niveau des collectivités la gestion des finances et l'exécution de ses dépenses à travers le Budget consolidé d'investissement (BCI).

3.4.3. Vision et perspectives dégagées pour le Triangle Dakar-Thiès - Mbour

Dans l'esprit de l'Acte III de la Décentralisation, le Triangle Dakar-Thiès-Mbour (DTM) a vocation de jouer le rôle du pôle de territoire dans lequel la viabilité économique de la commune de GTFC devrait être planifiée en tenant compte du cadre de coopération qui serait en place avec le département et la ville de Dakar, deux autres collectivités territoriales prévues par la loi. À

cet égard, la vision proposée est de faire du Triangle Dakar-Thiès-Mbour un pôle de développement durable, compétitif, tête de pont du Sénégal émergent.

La gestion durable de l'environnement et la préservation des écosystèmes sensibles constituent une des cinq orientations stratégiques associées à la vision du Triangle DTM.

La lutte contre l'érosion côtière, la préservation et la valorisation des zones insulaires de la presqu'île du Cap Vert et la sauvegarde des ressources marines prévues dans ce cadre sont du plus grand intérêt pour la commune GTFC .Il en va de même du renforcement du tissu économique, singulièrement des objectifs spécifiques consistant à (i) moderniser et renforcer les équipements de soutien à l'activité économique ; (ii) promouvoir l'artisanat et renforcer le tissu des petites et moyennes entreprises ; (iii) répondre aux besoins en formation de la zone ; (iv) promouvoir l'exploitation et la valorisation des ressources et potentialités de la zone.

3.4.4. Le Plan directeur d'Urbanisme de Dakar et ses environs à l'horizon 2035

Il a été préparé en 2015 par le ministère en charge de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie avec le concours de l'Agence Japonaise de Coopération internationale, la JICA.

Le PDU 2035 est placé sous la vision d'une « ville d'hospitalité » forte de la générosité, de la tolérance, de l'ouverture et de la réceptivité de ses habitants.

Derrière ces différents attributs recherchés en termes de générosité, d'ouverture, de tolérance, de réceptivité, de ville inclusive, durable, compétitive et solidaire, se profilent les préoccupations pour faire de Dakar, non seulement un carrefour et un hub régional, mais aussi une ville moderne et mondialisée.

3.4.5. Feuille de route de valorisation du dividende démographique au Sénégal

Ce document qui tient lieu de document d'orientation national de la valorisation du dividende démographique établit une relation avec le Plan Sénégal Émergent à travers : la planification familiale (au titre de l'accélération de la transition démographique), l'éducation, la santé, les réformes économiques et la création d'emplois, la gouvernance et la responsabilité. La ligne d'action à considérer en particulier porte sur l'accélération de la transition démographique.

La mise en œuvre de chacune de ces politiques nationales ou territoriales est une occasion de donner corps à la territorialisation des politiques publiques et à l'ancrage local de la croissance et de la réduction de la pauvreté. À cet égard, le Projet Fass Émergent se présente comme un cadre d'opérationnalisation de la mise en œuvre locale de ces politiques alliant performance et responsabilité. Les opportunités ne manquent donc point pour consolider les acquis de Fass E, et passer à l'échelle comme cela est souhaitable pour donner au scénario préféré une chance de passer dans la réalité.

Mais pour ce faire, il y a des défis à relever.

3.5. Des défis à relever

3.5.1. Dynamique démographique

Parmi les défis à relever figurent les *incertitudes quant à l'évolution future de la population du Sénégal.*

Les projections 2019 des Nations unies pour le Sénégal sont construites, selon trois hypothèses différentes d'évolution de la fécondité combinées avec une seule hypothèse de baisse de la mortalité et une hypothèse pour les migrations internationales.

Avec ces hypothèses, la population du Sénégal pourrait passer de 14,6 millions en 2015 à 23,3 millions selon la variante basse, 24,2 millions en 2035 selon la variante moyenne, et 25,1 millions selon la variante haute (contre 25,7 millions selon les projections 2016 de l'ANSD), D'ici 2065, la population pourrait passer à 37,1 millions selon la variante basse, 42,8 millions selon la variante moyenne, et 48,8 millions selon la variante haute (et à 54,7 millions en 2063 selon les projections 2016 de l'ANSD). Ces résultats indiquent que la population du Sénégal va continuer à croître de manière importante dans les décennies à venir, mais avec des différences croissantes avec le temps selon les hypothèses. On doit s'attendre ainsi à un doublement de la population de 2015 entre 2040 et 2050 selon les variantes, et à une multiplication par 2,5 avec la variante basse et plus d'un triplement à l'horizon 2065 avec la variante haute. Ainsi le taux de croissance de la population passerait 2,8 % en 2015, à 1,1 % par an au début des années 2060 avec la variante basse, mais serait toujours de 2 % par an avec la variante haute.

Ces évolutions divergentes se répercutent sur la structure par âge de la population illustrée par les pyramides des âges.

Figure 1 : Pyramides des âges du Sénégal en 2015 et 2065 selon les variantes basse et haute des projections démographiques 2019 des Nations unies

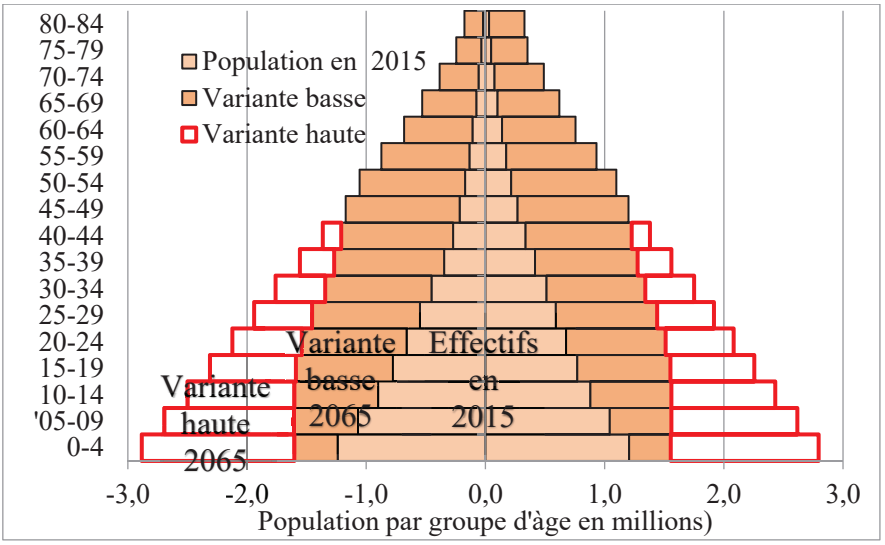

Source :_réalisé à partir des données de United Nations 2019. World Population Prospects*:* Department of Economic and Social Affairs, Population Division

Sur cette pyramide, la plus petite représente la population en 2015, la pyramide un peu plus large qui suit représente la population projetée en 2065 avec la variante basse, et la pyramide la plus large représente la population projetée en 2065 avec la variante haute.

Concernant l'emploi, le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail peut être estimé en 2015 à environ 200 000. Il devrait être 2035 de 350 000 pour les ceux variantes puisque ces entrants sont déjà tous nés.

Le ratio de dépendance démographique total (les moins de 15 ans et 65 ans et plus), qui selon les Nations unies étaient en 2015 de 87 pour 100 personnes de 15-64 ans (les actifs potentiels) passerait à 63 en 2035 et à 53 en 2065 avec la variante basse. En

revanche, avec la variante haute il serait de 75 en 2035 et de 64 en 2065, soit trente ans après le ratio atteint avec la variante basse. Enfin notera que malgré le vieillissement progressif de la population, le ratio total de dépendance reste le fait des jeunes toujours très nombreux. En effet le ratio de dépendance des jeunes de moins de 15 ans qui est de 81 en 2015 constitue 93 % du ratio de dépendance total. En 2065, il est de 56 avec la variante basse et de 63 avec la variante haute, et constitue alors toujours respectivement 75 % et 84 % du ratio total de dépendance (figure 2)

Figure 2 : Évolution des ratios de dépendance total, des jeunes (<15 ans), et des 65 ans et plus au Sénégal, selon les variantes basse et haute des projections démographiques 2019 des Nations unies (2015-2065)

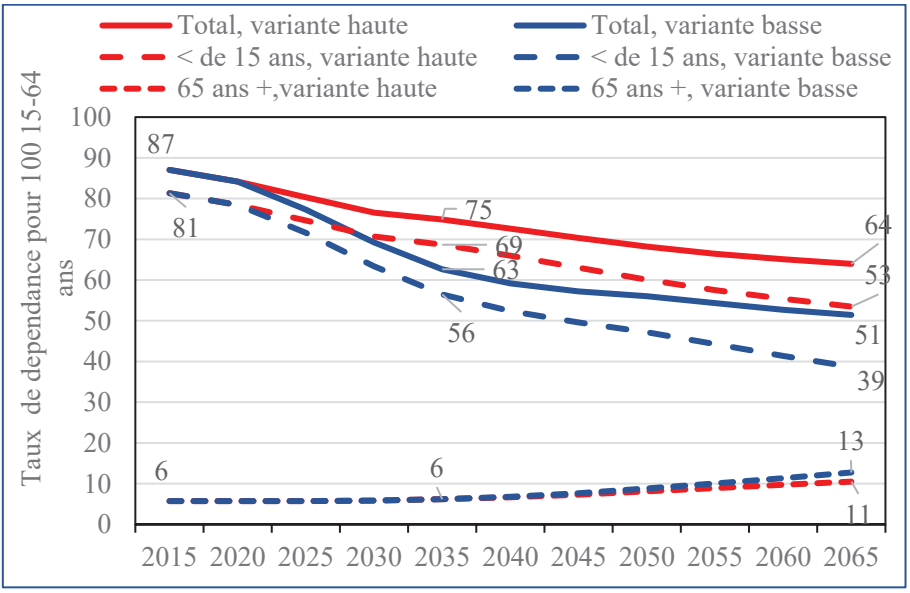

Source :_réalisé à partir des données de United Nations 2019. World Population Prospects*:* Department of Economic and Social Affairs, Population Division

Au total, on retiendra que même en matière démographique, *le futur n'est pas entièrement écrit d'avance*, et en paraphrasant l'Union africaine, le « Sénégal que nous voulons » à l'horizon 2065 peut être très différent, démographiquement parlant, selon les politiques et programmes qui seront mis en œuvre au cours des prochaines années. *L'évolution de la fécondité* [17]reste une variable majeure au Sénégal et dans la plupart de pays de la région.

3.5.2. Montée de l'urbanisation

Au chapitre des défis à relever figurent aussi ceux liés à une *certaine urbanisation*. Selon les projections 2018 de population urbaine des Nations unies, celle-ci représentait 23 % de la population Sénégal en 1960, 36 % en 1980, 40 % en 2000, et 48 % en 2020, le même pourcentage que celui estimé pour l'Afrique de l'Ouest. Les années de sécheresse enregistrées entre 1970 et 1990 ont entraîné une forte accélération de l'urbanisation pendant cette période. L'importance économique de Dakar a aussi joué un rôle décisif. En concentrant sur une superficie restreinte populations, emplois, infrastructures et ressources financières, les villes en général bénéficient d'effets d'agglomération qui améliorent la productivité, facilitent la production et les échanges, l'innovation et l'apprentissage.

Les mêmes projections de 2018, anticipent que près des tiers (64,5 %) de la population sénégalaise sera urbaine en 2050. Cette perspective appelle à associer aux défis de la transition démographique et de la transformation économique du pays celui de la transition urbaine et de la viabilité écologique. L'émergence

[17] Sa lenteur a été attribuée à trois facteurs principaux : a) les faibles niveaux de développement ; b) les attitudes pronatalistes persistantes dans de la plupart des sociétés d'Afrique subsaharienne ; et c) des programmes de planification familiale faibles et dysfonctionnels

projetée pour 2035 concernera donc en majorité une population urbaine qui devra accéder à des revenus plus élevés comme traduction de la progression du Sénégal et accéder au groupe des pays par tête à revenu intermédiaire supérieur.

Au sein de ses 19 communes d'arrondissement, la région de Dakar accueille les migrants et elle doit offrir à sa population logement et emploi, mobilité et connectivité, capital humain et qualité de vie. Il est nécessaire de mettre en place les mécanismes qui permettront de s'assurer que le processus d'urbanisation ne conduira pas à la prolifération des bidonvilles et à la pauvreté mais favorisera plutôt le développement socio-économique national, la commune de GTFC donnant l'exemple. Or, Dakar partage avec les autres villes africaines les ratios d'infrastructures par habitant les plus faibles au monde. Des efforts importants sont encore à faire dans ce domaine dans presque toutes les communes. D'une part, la population augmente plus vite dans les zones péri-urbaines, d'autre part, les activités industrielles, commerciales, administratives, et institutionnelles sont concentrées à Dakar Plateau et le long du littoral Est et Sud. En conséquence, la majorité des Dakarois consacre une part importante leur budget et de leur temps dans les déplacements pour l'emploi, l'éducation, la santé et les loisirs. À cet égard, la commune de GTFC est aussi concernée par le projet de Bus rapide Transit (BRT) à voies réservées.

3.6. Facteurs clés de succès et perspectives de généralisation du Projet Fass Émergent

L'approche conceptuelle suivie pour la formulation de Fass E, les leçons et les bonnes pratiques apprises d'ailleurs en matière de capture du dividende démographique permettent d'identifier huit facteurs clés susceptibles de renforcer l'adhésion de toutes les parties prenantes aux objectifs et activités du projet Fass E et de l'ériger au rang d'ambition collective.

3.6.1. L'apport stratégique d'un cadre national porteur pour la mise en œuvre locale des ODD

Pour leur réussite, des initiatives comme le Projet Fass Émergent doivent procéder d'une politique territoriale et nationale intégrée qui s'appuie sur une politique de décentralisation et de mobilisation des ressources intérieures ainsi que des mécanismes de mise en œuvre et de suivi évaluation des ODD. Il en est ainsi parce que, d'expérience, les autorités locales sont co-responsables de 30 % des cibles des ODD. Celles le plus souvent prises en compte dans les plans locaux sont : (i) la mise en place d'infrastructures de qualité ; fiables, durables et résilientes ; (ii) l'autonomisation et la promotion de l'inclusion sociale ; économique et politique de tous ; (iii) l'achèvement par filles et garçons de cycles primaires et secondaires équitables et de qualité conduisant à résultats de scolarisation pertinents et efficaces ; (iv) la mise en place de mécanismes de prise de décision réactifs, inclusifs, participatifs et représentatifs à tous les niveaux. Le Projet Fass Émergent doit donc prendre en considération cette nécessité d'un alignement des priorités locales et territoriales entre elles et avec les ODD.

3.6.2. Amélioration des capacités et des qualifications en management.

Un leadership proactif est indispensable pour réussir un processus de transformation. Des capacités d'analyse prospective et de planification stratégique sont essentielles pour que ce leadership soit effectif. Mais une vision stratégique , même juste, de peu d'intérêt si elle n'est pas suivie d'actions surtout dans un contexte où les ressources sont plutôt limitées. Pour pallier précisément à la faiblesse des ressources, un renforcement des capacités opérationnelles des institutions impliquées dans la

conduite du changement s'impose. Sans que la liste soit exhaustive, les domaines où le renforcement des capacités est d'une extrême importance sont :

i) la gestion des ressources financières : la mise en place d'un système transparent de participation aux marchés publics et de préparation des budgets s'impose.

ii) la gestion des ressources matérielles

iii) la gestion de l'information : Pour l'heure, les réalisations concrètes qui ont présidé à l'identification et à la mise en œuvre de Fass E honorent à la fois UNFPA, l'équipe municipale et les populations ; au fur et à mesure de son avancement, le projet doit continuer de documenter l'expérience pertinente de la commune, les ressources que chaque partie prenante peut apporter pour permettre à la commune de faire la différence ainsi que les perspectives qui s'ouvrent pour l'amélioration du dialogue participatif.

iv) la gestion des relations avec les partenaires extérieurs

v) la gestion du positionnement institutionnel.

3.6.3. L'importance d'une vision et d'une mission partagées

Le Projet Fass Émergent, l'équipe municipale et l'ensemble des populations de la commune, en relation avec les différents partenaires, développent des plans d'action stratégiques et opérationnels pour relever les défis et prendre en charge les priorités de la commune. Ces plans auront d'autant plus de chance d'avoir un impact sur le quotidien des populations qu'ils auront été développés et mis en en œuvre en suivant une approche participative et la collaboration avec toutes les parties présentes est

la voie par excellence pour que les ambitions soient portées par tous les acteurs et l'action collective la modalité d'intervention la plus indiquée pour rendre la commune, son économie et sa croissance non seulement fortes mais également inclusives.

La mise en œuvre du Projet Fass Émergent est à cet égard l'occasion de renforcer l'esprit communautaire et de favoriser la participation de tous à l'autonomisation et au développement de la commune.

3.6.4. L'importance de la qualité du diagnostic des défis, des contraintes et des leviers pour l'action collective

L'expérience internationale, les outils développés par UNFPA autour du dividende démographique et la liaison fonctionnelle entre la croissance inclusive et l'émergence ont permis de disposer sans délai d'un cadre performant d'analyse approfondie des défis à relever, des contraintes prioritaires à lever. L'accompagnement du CREG et de l'ANSD a permis de disposer des données stratégiques nécessaires à l'identification du Projet, notamment au choix des actions à prendre en priorité.

La mise en contexte des statistiques territoriales permet progressivement de faire de la maîtrise de la fécondité, de l'école inclusive et de la croissance soutenue à la fois un résultat de développement inclusif accéléré et un processus de transformation structurelle.

La liaison à assurer entre la vision du Projet et ses réalisations à travers les données statistiques, quantitatives comme qualitatives à collecter périodiquement, est à la base de la mise en place d'observatoires à plusieurs niveaux en vue de toujours mettre en meilleure cohérence les efforts déployés, les résultats obtenus et les progrès sur le terrain.

Les indices synthétiques calculés font la lumière sur les relations à contrôler à travers les informations disponibles sur l'espérance de vie en bonne santé, la consommation, l'évolution des inégalités, le chômage et l'emploi, la vie culturelle et sportive, entre autres données socio -économiques.

La qualité des institutions, de la gouvernance et de l'environnement est la base d'un indice de viabilité du cadre de vie qui prend en compte également la confiance placée par les populations dans l'avenir de la commune.

En résumé, l'accélération de la baisse de la fécondité associée à l'objectif de croissance inclusive appelle une gouvernance intégrée et une réflexion continue sur les normes et standards, les structures et leurs modes d'interactions et les incitations à mettre ne place aux niveaux local, territorial et national.

3.6.5. L'implication stratégique de l'exécutif local : l'enjeu de l'efficacité des interventions des institutions et organisations ainsi que la qualité des services publics

Le recours prioritaire aux compétences territoriales pour la satisfaction des besoins exprimés par les populations présente un triple avantage.

i) D'abord, il permet de lier plus étroitement la prise en charge de la demande sociale à la génération de revenus par et pour les résidents.

ii) Ensuite, l'acceptation de cette démarche par les populations apporte plus de légitimité aux innovations proposées dans la mobilisation de ressources internes comme externes.

iii) Le financement des investissements à impact social pourra ainsi davantage bénéficier des contributions des organisations philanthropiques nationales ou internationales comme levier aux ressources privées dans le cadre de financement mixte.

Les autorités municipales ont, à cet égard, un rôle déterminant à jouer, en faisant jouer la complémentarité avec les ressources territoriales, nationales et du partenariat international.

3.6.6. L'apport de la démarche partenariale : l'effet de levier du partenariat du ciblage et de la complémentarité dans les interventions.

La pertinence de la vision et l'étendue de la tâche appellent à l'innovation y compris dans la mobilisation des ressources nécessaires.

La démarche partenariale qui est à la base du Projet Fass Émergent permet la conception d'une stratégie intégrée ainsi que la mise en cohérence des interventions autour d'une vision partagée. La mise en place d'un Guichet Unique au service de cette démarche partenariale vise à renforcer l'efficacité sur le terrain des interventions de toutes les structures impliquées qu'elles soient municipales, territoriales, de l'administration centrale, du secteur privé de la société civile et des partenaires techniques et financiers.

Le leadership de UNFPA et des autorités municipales et le caractère inclusif du projet sont les fondements de l'efficacité des interventions. Ils ont besoin d'être soutenus sur une base quotidienne par la culture de la transparence, le sens de l'innovation, ainsi que par l'appui de la recherche en partenariat avec le monde académique.

Enfin, à travers cette démarche, le Projet Fass Émergent donne un contenu concret aux concepts d'émergence du point de vue des populations. Au-delà des résultats obtenus sur le terrain, la capacité des institutions et des autres parties prenantes à coopérer pour un but partagé est un gage de la confiance que les populations peuvent placer dans le Projet et dans les acteurs impliqués directement à sa mise en œuvre.

3.6.7. L'apport des bonnes pratiques

Parmi celles-ci, l'on peut citer

i) *concertation et coopération entre l'État et les autorités religieuses.* Parmi les pays musulmans qui ont affiché en 2012 un taux de prévalence contraceptive supérieur au niveau (45 %) que le Sénégal avait ciblé pour 2020 on peut citer l'Iran (74 %), la Turquie (64 %), le Maroc (63 %), l'Égypte (60 %), l'Indonésie (60 %), la Jordanie (56 %), la Malaisie (55 %), le Bangladesh (54 %) et le Koweit (52 %). Dans ces pays musulmans, le facteur commun de succès a été la concertation et la coopération entre l'État et les autorités religieuses sur les méthodes de contraception et les enseignements de l'Islam pour inspirer les politiques publiques et établir des limites

Une analyse de l'expérience déjà accumulée par le Sénégal en matière de planification familiale, approfondie à la lumière des leçons apprises et des bonnes pratiques permet de rendre la stratégie nationale d'accélération de la transition démographique davantage opérationnelle au niveau de la commune.

ii) le rôle de moteur dans la croissance économique que joue *l'élévation des niveaux d'instruction de la population*. Pour permettre à la commune de GTFC de faire la différence vis-à-vis des autres communes urbaines, le Projet Fass Émergent accompagne tout le cycle scolaire de la petite section au niveau

secondaire ainsi que l'alphabétisation fonctionnelle des adultes, particulièrement en direction des femmes, la formation professionnelle et technique des jeunes ainsi que l'éducation non conventionnelle, notamment l'école coranique en relation avec les Ndeyu Dara.

Le Projet met aussi à contribution les étudiants résidant dans la commune pour dispenser des cours de renforcement au profit des élèves dont les parents ne sont pas en activité.

iii) *la phase de de passage à l'échelle*. Les échanges devraient permettre à UNFPA et aux autres partenaires du Projet Fass Émergent de mieux s'imprégner des conditions d'opérationnalisation de la réalisation du dividende démographique en fonction des conditions spécifiques à chaque commune ou zone à couvrir.

Les échanges de résultats et de bonnes pratiques pourront se faire en relation avec des communes d'autres pays comme Kigali au Rwanda où des mesures jugées efficaces ont permis d'apporter des solutions qui se sont avérées idoines pour une prise en charge appropriée du chômage et du désœuvrement des jeunes à travers la promotion de l'entreprenariat, l'exploitation du potentiel économique des femmes et l'institution du civisme social en devoir.

Iv) la participation du secteur privé et des associations à l'atteinte des objectifs du Projet.

Le Projet a besoin que le secteur privé et les associations participent à l'amélioration du cadre de vie, à la création d'emplois décents, à l'investissement dans le renforcement des qualifications locales, et à la prise en charge efficace des intérêts à long terme de la commune et de ses populations. Ce faisant, ils participeraient à la création d'opportunités de revenus et de premier emploi pour les jeunes et de sous-traitance pour les PME locales.

Deux bénéfices additionnels pourraient être attendus de cette démarche. C'est, d'une part, le renforcement de la formation et des qualifications des femmes, des adolescents et des jeunes de la commune qui leur permettrait d'exceller à leur poste de travail et de connaître une meilleure mobilité professionnelle. C'est, d'autre part, la prise en compte des besoins des entreprises locales en qualifications, condition nécessaire pour la mise en place de programmes pertinents de renforcement des capacités en vue d'une meilleure adéquation entre les qualifications et les emplois disponibles.

La promotion de l'entreprenariat local gagnerait beaucoup d'une collaboration avec les institutions de recherche et de formation, notamment dans le cadre d'incubateurs tournés vers le soutien à l'innovation et à la compétitivité. Les bénéfices seraient accrus si le soutien aux entreprises en phase de démarrage est accompagné d'une facilitation de l'accès au financement, à des locaux fonctionnels et aux matières premières (pour l'artisanat).

Enfin, l'adoption d'une charte pour la responsabilité sociétale des entreprises permettrait de définir des principes directeurs sur la promotion du dialogue social au sein des entreprises, la priorité à donner à la main d'œuvre locale, l'apprentissage sur le tas, la stabilité des contrats de travail, en contrepartie d'avantages prédéterminés.

Postface

Écrire une postface est en soi un exercice difficile car à ce stade d'un livre, l'essentiel du sujet a généralement été traité dans le corps de l'ouvrage auquel elle est destinée. C'est le cas avec *Fass E* que S.E Macky Sall a gratifié d'une préface remarquable dans laquelle il souligne, pour les saluer, les qualités scientifiques et littéraires du texte produit par Mabingue Ngom, Directeur Régional de l'UNFPA. L'exercice est encore plus périlleux lorsque la postface doit être co-rédigée et également assumée par deux auteurs qui se différencient pourtant par l'âge, le genre, le statut professionnel pour ne citer que les marqueurs les plus visibles. Le défi prend alors les allures d'une gageure similaire à celle que constitue la peinture d'un tableau par deux artistes, soit quatre mains et vingt doigts qui apportent chacun sa touche particulière. Voilà pourquoi ce n'est pas sans une certaine appréhension que nous avons accepté l'invitation

de Mabingue Ngom à ajouter comme qui dirait notre grain de sel à un ouvrage déjà fort riche. Le risque était grand de n'avoir plus grand-chose à dire, en tout cas rien de particulièrement original, car sur deux cent pages l'essentiel de *Fass E* avait été déjà écrit et, ajouterions-nous, bien écrit.

Si nous avons finalement accédé à la demande de l'auteur de *Fass E*, qui aurait pu n'être que chant de sirène c'est que, à la réflexion, il ne manque pas de raisons pour porter des regards croisés sur la belle odyssée que représente l'expérience mise en œuvre dans la commune de GTFC depuis quatre ans maintenant. Quatre d'entre ces raisons méritent d'être évoquées, ne fût-ce que brièvement.

La première raison se trouve dans la substance de l'initiative, ce que d'autres appelleraient son ADN. Le dividende démographique dont il est question dans l'ouvrage, celui qu'il s'agit de construire et de valoriser, n'est pas simple résolution d'une équation mathématique justiciable d'un traitement unique mais bien une problématique multidimensionnelle, assimilable à ce que les sociologues appelleraient un fait social total. Pour éprouvés et fiables que puissent être les méthodes et outils des démographes, ils ne sauraient suffire pour rendre compte de la complexité de la problématique en question. Une approche plus holistique est requise qui sollicite les cadres conceptuels et méthodologiques empruntés à la démographie certes, mais tout autant à l'économie, à la sociologie, à l'histoire, voire à la philosophie. Et parce qu'il n'y a pas de place pour une approche mono disciplinaire de la problématique en question, il ne saurait y avoir de hiérarchie dans les disciplines convoquées pour en éclairer les mille et une facettes. Une certaine démocratisation du savoir en est le corolaire qui autorise des regards différents, sollicite des épistémologies autres que celles qui ont généralement pignon sur rue. Des lectures

endogènes, plongeant leurs racines dans les connaissances du terrain, peuvent donc valablement avoir droit de cité ; il est heureux que *Fass E* leur ait fait la place centrale qu'elles méritent, sans pour autant tomber dans le piège de l'essentialisation des réalités africaines qui serait aussi dangereux que celui de la dilution de leurs spécificités dans un universel qui n'existe pas.

La seconde raison tient à ce que cet ouvrage, ainsi que le signale fort opportunément le Pdt Macky Sall dans sa préface, part et parle du terrain. Au fil des pages, la commune de Gueule Tapée – Fass - Colobane, qui accueille cette initiative pilote, se donne à voir comme un espace où se croisent et s'entremêlent une précarité difficile à cacher mais aussi une solidarité qui, par-delà son rôle d'amortisseur social, donne sens au vivre en commun; une localité où la vulnérabilité de certains groupes sociaux, singulièrement les jeunes et les femmes, contraste avec leur formidable ingéniosité; un territoire où la compétition effrénée pour l'espace, palpable tant dans les rues multifonctionnelles que dans les cours des concessions densément occupées, n'en est pas moins soumise à des normes dont les régulateurs sociaux n'ont de cesse de prôner le respect, avec, convenons-en, un inégal succès. Ce dynamisme, paradoxal à bien des égards, ne pouvait manquer de retenir l'attention des chercheurs qui se sont penchés sur la commune mais il est aisé de comprendre que pour nous qui sommes aux prises au quotidien avec les sources et les effets de ce dynamisme, notre intérêt pour cette commune ne saurait être exclusivement ni même principalement d'ordre purement intellectuel. La mise en relief des diverses dynamiques qui ont donné forme à la localité ne prend son sens et tout son sens que si elle se situe dans une perspective opérationnelle : celle qui, en l'occurrence, vise à aider les acteurs à transformer notre chère commune pour la rendre résiliente.

Ce parti-pris de la transformation structurelle, qui est le synonyme de l'émergence que l'on trouve dans le titre de *Fass E*, devrait faire de cet ouvrage un viatique pour tous les acteurs qui ont à cœur d'ériger leur commune en modèle, d'en faire un point de passage incontournable tant vers l'extérieur - par l'Atlantique qui borde le débarcadère de Soumbedioune si poreux aux vents - que vers le pays profond auquel la commune est reliée par une autoroute qui prend son départ dans le quartier de Colobane.

La troisième raison est à chercher dans les modalités opérationnelles de Fass E. Ce qui fait l'originalité de *Fass E* est moins son caractère multidisciplinaire que l'adoption du partenariat comme modalité privilégiée de mise en œuvre des diverses composantes de l'initiative. C'est ensemble, sur une même plateforme, que les populations de Gueule Tapée Fass-Colobane, l' UNFPA et les autres agences du système des Nations-Unies, les administrations nationales et territoriales, les autres partenaires technique et financiers (bilatéraux et multilatéraux), la coopération décentralisée, le secteur privé, la société civile, les institutions de formation et de recherche conjuguent leurs efforts pour analyser les enjeux de l'émergence au niveau de la commune, imaginer des solutions idoines et agir comme une seule et même équipe, à charge pour chaque acteur de ce qu'il faut bien appeler un partenariat inclusif de faire valoir dans la pratique ses avantages comparatifs. Ce faisant, *Fass Émergent*, propose au gouvernement et aux collectivités territoriales à la fois un contenu et une démarche opérationnelle pour l'organisation du processus d'émergence à la base. Pour faire court, Fass E participe d'une politique de territorialisation des politiques publiques, singulièrement du PSE dont on ne soulignera jamais assez que le succès reste tributaire de la qualité du capital humain sénégalais.

De surcroit, *Fass E* administre la preuve que l'option pour la croissance et la prospérité pour tous peut et doit être planifiée c'est-à-dire être mesurée, programmée, suivie, évaluée et, autant que faire se peut, de façon participative. Mobiliser et engager les acteurs à la base dans la poursuite d'objectifs réalistes, les impliquer dans la réalisation de l'avenir souhaité d'une commune ou d'un territoire permet dès lors de donner corps à l'esprit de la démocratie participative. Dans un tel contexte, la territorialisation des politiques publiques qui donne sa substance à l'Acte III de la décentralisation doit être élargie, approfondie, pour tout dire systématisée, pour que la démarche participative, objet d'une préoccupation récurrente depuis plus de vingt ans, soit institutionnalisée avec notamment l'adoption de budgets-programmes et la généralisation du recours aux outils numériques. C'est à ce prix que somme toute, le partenariat inclusif, la discipline collective, les interventions programmées et les systèmes de suivi-évaluation qui jalonnent l'histoire de *Fass E* deviendront de véritables écoles d'une citoyenneté renforcée, des incubateurs d'un nouvel élan.

La quatrième raison est à chercher dans le fait que si, à l'instar du dividende démographique, il existe bien d'autres sujets qui requièrent une approche pluridisciplinaire, il n'en est aucun où les femmes jouent un rôle aussi central, aussi vital peut-on dire, que dans celui-ci de l'accélération de l'émergence par la valorisation du dividende démographique. Mères, filles, épouses, éducatrices, productrices, consommatrices, électrices, élues, les femmes constituent de par leurs multiples rôles dans la reproduction biologique et sociale bien plus que « la moitié du ciel », selon la belle expression de Han Suyin ; elles sont la clé de voute des institutions et politiques d'éducation, de santé et d'emploi dont le

dividende démographique doit être la résultante. Cette postface nous donne l'occasion d'amplifier ce fait d'évidence que le Réseau Siggil Jigeen n'a eu de cesse de rappeler et d'expliciter le message sous-jacent selon lequel les problèmes des femmes sont des problèmes de développement et qu'à l'inverse les problèmes de développement, y compris ceux recouverts sous l'expression de capture du dividende démographique, sont *in fine* des problèmes féminins.

Sur ces quatre points, la convergence de vues est totale entre le maire de la commune, conscient de l'enjeu fondamental de la qualité de la gouvernance territoriale et nationale et soucieux de tirer tout le bénéfice possible de l'Acte III de la décentralisation et la présidente du Réseau Siggil Jigeen qui a à cœur de voir les femmes engranger les dividendes d'un cycle vertueux de prospérité auto-entretenue rendue possible par la valorisation du dividende démographique que prône UNFPA.

L'un et l'autre sont, de par leurs responsabilités, acquis à l'idée que le cycle vertueux en question repose sur la maîtrise de la fécondité, le développement du capital humain, la création d'emplois productifs et une gouvernance performante. Cette dernière se nourrit des résultats d'un suivi des performances axé sur les besoins des citoyens qu'elle guide, informe et implique à toutes les étapes de la vie des politiques publiques.

L'un et l'autre responsable ont en partage une foi inébranlable en ce que les efforts déployés seront couronnés de succès pour le plus grand bien des populations pourvu que chaque partie prenante joue pleinement sa partition dans le partenariat triplement gagnant -économique, social et environnemental- que propose *Fass E* et dont on voit éclore les premiers bourgeons.

L'un et l'autre, nous sommes plus déterminés que jamais, à faire en sorte que les fruits de l'effort collectif soient demain à la mesure des fleurs d'aujourd'hui , plus mobilisés que jamais à œuvrer pour que l'espoir élise domicile dans notre commune et irradie les visages de ces milliers d'hommes, de femmes, de jeunes et de moins jeunes qui, quotidiennement, choisissent d'aller à la conquête d'un avenir meilleur pour eux-mêmes et les générations à venir placé sous le signe de la prospérité et de la paix partagées.

Monsieur Ousmane Ndoye, ***Maire de la commune de GTFC***
Madame Safiétou Diop, ***Présidente du réseau Siggil Jigéen***

L'Acte III de la Décentralisation institue un équilibre entre la démocratie représentative et la démocratie participative et les conditions d'exercice d'une nouvelle citoyenneté. Il est donné à toute personne physique ou morale de faire toutes propositions pour l'impulsion du développement local ou l'amélioration du fonctionnement des collectivités locales. Le droit à l'information est garanti avec la possibilité d'avoir communication, à ses frais, des procès-verbaux des budgets et des comptes. La loi rend aussi possible la participation des populations à travers la création de cadres de concertation par les maires et les présidents de département suivant des modalités définies par décret. La loi rend obligatoire le débat d'orientation budgétaire avant le vote du budget. La démocratie représentative est aussi renforcée par la composition paritaire homme/femme des assemblées élues lors de l'élection de juin 2014 dans l'esprit de la loi sur la parité de 2010.

Avant 2013, aucun mécanisme de consultation des populations n'était prévu dans les textes. En outre, les collectivités locales n'avaient pas profité de la révolution du numérique pour informer et faire participer les citoyens aux choix locaux et à la prise de décision. Cela dit, il revient aux maires des communes d'améliorer la participation des populations dans la vie locale à travers : (i) une meilleure information du citoyen et une mise à disposition de toutes les informations relatives aux choix et étapes de la prise de décision; (ii) une implication des citoyens dans les débats locaux; (iii) la mise en place de cadres de concertation dans les quartiers; (iv) le recours aux moyens de consultation des usagers; (v) les concertations préalables sur les projets d'intérêt général et les réflexions prospectives

Les vertus associées à la participation sont :

● ***Une gestion plus efficace des politiques publiques à travers les conseils de développement, les instances de concertation autour des projets ;***

● ***La modernisation du fonctionnement des administrations à la faveur des principes de transversalité, de fonctionnement par objectifs, de déconcentration des décisions et de transparence ;***

● ***Une plus grande ouverture de l'espace public local avec l'institution du débat public où élus, techniciens et citoyens ont la même capacité à penser l'intérêt collectif ;***

● ***Des liens resserrés entre les habitants ; entre résidents étrangers et nationaux du même quartier, y compris la frange de la population qui se sent souvent abandonnée par les politiques ;***

● ***Une transformation des relations entre les citoyens et la politique à travers une meilleure compréhension par les citoyens de la logique et des enjeux de la gestion publique ; Toutefois, les insuffisances constatées dans la conception et dans l'usage des instances de proximité semblent indiquer que la participation citoyenne doit être non seulement un projet des élus mais aussi celui des services techniques pour réussir. Les uns et les autres sont constamment interpellés pour impulser et entretenir l'enthousiasme et le dynamisme des résidents dans l'animation des comités de quartier et autres conseils consultatifs.***

L'économie de la petite enfance (0-5 ans) fait partie des domaines de recherche qui ont valu à James Heckman le Prix Nobel en 2000. Le 7 décembre 2012, il disait : « le retour sur investissement le plus élevé dans le développement de la petite enfance provient des investissements faits le plus tôt possible, de la naissance à l'âge de cinq ans, dans les familles désavantagées. Commencer à investir à trois ou quatre ans serait trop peu et trop tard, dans la mesure où l'on faillit alors à reconnaître que les qualifications préparent aux qualifications de façon complémentaire et dynamique. Les efforts devraient mettre l'accent sur les premières années pour la plus grande efficience et la plus grande efficacité. Le meilleur investissement se fait dans un développement de qualité de la petite enfance de la naissance à l'âge de cinq ans en faveur des enfants désavantagés et leurs familles ».

Sur le plan empirique, Heckman et d'autres auteurs ont établi que les écarts de réussite scolaire sont avant tout le résultat d'un « mauvais » environnement familial et non de contraintes de moyens des parents durant l'adolescence. Concernant l'acquisition de qualifications, il s'avère judicieux d'orienter les politiques publiques sur la petite enfance pour corriger les disparités familiales dans une perspective du cycle de vie. En effet, les fruits des investissements sur les jeunes enfants s'étalent sur un horizon plus long et comprennent l'augmentation de la productivité des futurs actifs, donc l'amélioration de la qualité future du capital humain. De la conception à l'âge de cinq ans, l'enfant traverse une phase de croissance accélérée.

S'inspirant des travaux de Heckman, la Banque mondiale a mis en évidence en 2011, que pour 24 pays d'Afrique subsaharienne ayant les plus faibles revenus du monde, un point de pourcentage supplémentaire du taux brut de scolarisation

(TBS) préscolaire se traduisait par une réduction de 0,12 point de pourcentage du taux de redoublement dans l'enseignement primaire. Ces travaux montrent également que pour un niveau donné de TBS préscolaire, les pays africains anglophones se caractérisent par une fréquence de redoublement beaucoup plus faible (de 7,5 points de pourcentage) que celle des pays francophones. Par ailleurs, une réduction d'un point de pourcentage du taux de redoublement dans le primaire entraîne en moyenne un accroissement de 0,875 point de pourcentage du taux de maintien en école primaire dans les pays africains. Les travaux de Heckman appellent ainsi à une alliance pour la santé intégrale chez l'enfant sous la forme de partenariat et de collaboration entre les organismes des Nations-Unies, les organisations nationales et internationales, les ONG, les organisations confessionnelles, les organisations de la société civile, et autres.

PACASEN dispose de deux instruments de financement : (i) le financement des projets d'investissements (IPF) et (ii) le financement au titre de Programme pour le Résultat (PPR). L'IPF représente 7% du financement global du PACASEN. En appui à la qualité de ces investissements, le PPR, instrument principal du PACASEN, instaure un système d'évaluation de la performance des CT et une stratégie qui engage à la fois les CT et l'État du Sénégal par le biais d'indicateurs liés aux décaissements (ILD), de conditions minimales obligatoires (CMO) et d'autres indicateurs de Performance (IDP). Les communes comme celle de GTFC sont concernées directement par les IDP et 8 CMO qui concernent :

Les activités de renforcement des capacités du PACASEN sont de deux ordres :

- *La formation en gestion fiduciaire, en gestion environnementale et sociale, en transparence et participative citoyenne, et en maîtrise d'ouvrage locale ;*
- *Le coaching territorial continu à travers l'assistance technique rapprochée ; l'accompagnement ciblé axé sur des thématiques précises ; l'exécution d'activités ponctuelles ; à la demande des collectivités territoriales ; le renforcement du personnel clé communal pour la résolution d'un problème spécifique intervenu dans l'exécution du Programme.*

Au niveau local, la stratégie de promotion de la participation citoyenne est bâtie sur :

- *La tenue des débats d'orientation budgétaire sur une base participative y compris la mise à la disposition du public du bilan d'exécution budgétaire ;*
- *L'incitation à la tenue de réunions publiques pour la présentation et la discussion de plans et des programmes d'investissements municipaux ;*

● ***Le renforcement des mécanismes de gestion des plaints et doléances ;***

● ***La publication des délibérations des conseils municipaux via divers moyens de communication (affichage, utilisation des TIC, etc.)***

En sa qualité de collectivité territoriale pilote du PACASEN, la commune de GTFC en peut mobiliser, en respectant les critères de performance, jusqu'à 681 000 dollars US qui est l'allocation totale des dotations conditionnelles CMO et IDP estimées pour la commune sur les 5 années de PACASEN.

Le rôle des observatoires du dividende démographique

L'identification et la mise en œuvre du Projet d'Autonomisation des Femmes et de Dividende démographique au Sahel (SWEDD) ont été l'occasion de développer un système d'indicateurs qui entrent dans le calcul d'un indice synthétique de suivi du dividende démographique (ISSDD) comme phénomène que l'on peut cerner à travers cinq dimensions essentielles : (i) la couverture de la dépendance économique ; (ii) la qualité du cadre de vie ; (iii) les transitions dans la pauvreté ; (iv) le développement humain élargi ; (v) les réseaux d'infrastructures et territoires.

Couverture de la dépendance démographique

Par définition, un individu économiquement non dépendant perçoit un revenu supérieur ou égal à ses besoins de consommation. Par définition également, un individu économiquement dépendant à un revenu inférieur à sa consommation. L'on peut calculer cet indice même en l'absence d'opportunités démographiques. Déterminer le seuil de cet indice à partir duquel l'épargne intérieure dégagée peut soutenir un processus endogène d'émergence économique est stratégique.

L'indicateur de couverture de la dépendance économique mesure le niveau de couverture du déficit du cycle de vie de la population dépendante par le surplus dégagé par la tranche d'âge des 30-63 ans. Il est évalué à l'échelle nationale par le rapport 2020 de l'Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD) à 37 % de la demande sociale en 2011 avec le revenu du travail. Ce rapport indique révèle aussi que le déficit du cycle de vie est 20 fois plus important chez les femmes que chez les hommes. En outre, le milieu urbain regroupe 42 % de la population totale mais génère 51 % du déficit global du cycle de vie.

Analysant plus en détail l'état de la couverture de la dépendance économique des jeunes (moins de 30 ans) et des personnes du troisième âge, le rapport 2020 de l'ONDD fait, entre autres, les recommandations suivantes :

- Renforcer la politique de l'emploi en faveur des jeunes (15-30 ans) ;

- Sécuriser et renforcer les emplois occupés par la tranche d'âge 30-63 ans ;

- Faire la promotion de la planification familiale pour une meilleure santé maternelle et infantile ainsi que pour une bonne prise en charge de la demande sociale ;

- Renforcer la politique de prise en charge des personnes âgées (63 ans et plus) ;

- Renforcer l'autonomisation des femmes, notamment chez âgées de moins de 36 ans ou de plus de 58 ans ;

- Réduire des disparités en matière d'offre de santé, d'éducation et d'emplois entre le milieu rural et le milieu urbain.

ANNEXE

Scénario de référence, résultats attendus et outils d'intervention du Projet Fass Émergent

Pour la valorisation du dividende démographique et l'émergence de la commune, le plan d'action de Fass E est articulé autour des axes suivants :

- La santé de la reproduction et particulièrement la santé de la mère et de l'enfant ; la planification familiale ; l'intégration des services SRAJ pour les rendre conviviaux aux jeunes et adolescents) ;

- L'éducation et la formation professionnelle ;

- La création d'emplois et stimulation de l'esprit d'entreprise ;

- L'autonomisation des femmes et surtout des filles.

Ainsi, la description de la situation de référence et des tendances prévisibles a nécessité la collaboration avec l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie d'une part, avec le Consortium régional pour la recherche en économie générationnelle (CREG), d'autre part.

En outre, les scénarios examinés par le document national faisant office de feuille de route sur le dividende démographique appellent à retenir le scénario dit Combiné qui donne la priorité à la fois à l'économie et à la démographie avec les valeurs cibles appropriées pour la compétitivité économique, l'éducation et la planification familiale. L'accent est alors à mettre sur l'autonomisation des femmes, avec un accès universel à des méthodes efficaces de contraception, la refonte du système éducatif avec un accroissement du nombre d'années de scolarité en moyenne sur la population et une meilleure qualité de

l'éducation. L'accroissement du nombre d'années de scolarité complète contribue à maintenir les filles à l'école, prévenir la maternité précoce, et réduire la fécondité.

Références bibliographiques

Fass E : « Le quartier Fass face à la démographie : la santé, l'emploi, l'éducation… en souffrance », par Yandé DIOP, 31 janvier 2018

Fass E : « Visite au Sénégal de l'Envoyée du Secrétaire Général de l'ONU pour les jeunes », 1er février 2018

Fass E : « Un milieu urbain populaire représentant le Sénégal et l'Afrique en miniature », par Papa Alioune Dieng, 27 février 2018

Fass E : « Sénégal : le projet « Fass E » de l'Unfpa présenté au public dakarois », par Apanews, 16 mars 2018

Fass E : « Engagements forts pour l'autonomisation des femmes et des filles et la capture du dividende démographique », 16 novembre 2018

Fass E : « Dakar : 200 millions FCFA pour un Fass émergent », 12 avril 2019

Fass E : « Relèvement du plateau technique des structures de santé », 15 avril 2019

Source : https://senegal.unfpa.org/fr/news/projet-fasse-rel%C3%A8vement-du-plateau-technique-des-structures-de-sant%C3%A9

UNFPA Sénégal

Fass E : « Sénégal : L'UNFPA va offrir un poste de santé à la commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane », par Bacary Dabo avril 2019

Fass E : « Le dividende démographique expliqué aux jeunes et adolescents de Gueule Tapée-Fass-Colobane », Publié le 8 juillet 2019 dans APS

Fass E : « Inauguration du premier Bureau Conseil Adolescents dans une mairie », 10 juillet 2019

Fass E : « Le projet Fass Émergent, une voie vers le développement durable », par Samba Nionko, 6 août 2019

Fass E : « Sénégal : Dr Natalia Kanem salue la démarche inclusive du Projet Fass Émergent », 7 août 2019,

Fass E : « Fass E : un projet innovant », 9 août 2019

Fass E : « Sénégal : Fass E, investir dans le capital humain des quartiers populaires », publié par NAF, le 4 septembre 2019

Fass E : « La commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane en fête grâce au projet Fass émergent (Fass E), 28 janvier 2020

Fass E : « Fass-Gueule Tapee-Colobane : les jeunes invités à tirer profit des opportunités du dividende démographique », publié par APS, 29 janvier 2020

Fass E : « Un officiel vante le projet « Fass E » dédié aux jeunes et aux femmes », publié le jeudi 30 janvier 2020 par APS

Fass E : « Projet Fass Émergent (Fass E) : un modèle d'initiative conjointe », 31 Janvier 2020

Fass E : « Projet Fass E : important appui de UNFPA pour lutter contre le COVID 19 », 30 avril 2020

Fass E : « Partenariat entre UNFPA et Plan International pour faire progresser les droits des enfants, des jeunes et des filles », 8 juin 2020

République du Sénégal, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2020) : « Note sur l'enquête EDS dans le cadre du Projet Fass E », Note sur l'enquête Fass Émergente transmise par voie électronique le 18 mai 2020.

République du Sénégal, Ville de Dakar, commune de Gueule Tapée-Fass- Colobane (2020) : « Plan stratégique de développement de la commune de la Gueule Tapée-Fass-Colobane », Note Conceptuelle, Février 2020.

UNFPA WCARO (2020) : « Initiative Fass E, matrice des partenaires souhaitant se joindre à UNFPA pour une synergie d'action », Février 2020 ».

UNFPA WARCO (2019) : « Plan de réplication du Projet Pilote Fass E », Octobre 2019.

UNFPA WCARO (2019) : « Opérationnalisation de la capture du dividende démographique en milieu urbain populaire », Cadre conceptuel, Juin 2019.

UNFPA WCARO (2018) : Projet de cadre d'opérationnalisation du dividende démographique en milieu urbain populaire », Avril 2018.

UNFPA WCARO (2018) : « Document de Projet : Opérationnalisation du dividende démographique en milieu urbain populaire : phase pilote commune de GTFC » Février 2018.

UNFPA WCARO (2018) : « Opérationnalisation de la capture du dividende démographique en milieu urbain populaire », Note conceptuelle Février 2018.

UNFPA WCARO (2018) « Opérationnalisation de la capture du dividende démographique. Site pilote. Comme de GTFC Dakar-Sénégal », Février 2018.

UNFPA WCARO, Mairie de GTFC (2018) : « Faire de Fass une ville émergente : Réunir la capture du dividende démographique en milieu populaire urbain pour une mise à échelle continentale », Février 2018.

Uwitonze, Marie Chantal (2019) : « Fass E : rapport sur la force des partenariats pour la capture du dividende démographique », Septembre 2019.

Banque Mondiale (2018) : « Municipal and Agglomérations Support Program – Program appraisal document – document d'évaluation du Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN) », Janvier 2018

Banque mondiale, République du Sénégal (2015) : « Revue de l'Urbanisation. Villes émergentes pour un Sénégal émergent », Rapport ACS14161

Barry, Souleymane, Mme Lisa SLifer-Mbacké, avec l'appui du Dr Leslie Casely-Hayford et le concours de Dalberg et du CRDES (2017) : « Etude nationale sur les enfants et les jeunes hors du système éducatif au Sénégal.

Cazenavette, Clément (2019) : « Coopération décentralisée et développement local : quelle place des bénéficiaires dans l'élaboration des projets ? – le cas de la coopération Panazol-Diofior

», mémoire professionnel, IFAID Aquitaine, France, Promotion 2017-2019

Commission de l'Union africaine (2017) : « Feuille de route de l'UA sur « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse »

Commission de l'Union africaine (2015) : « AGENDA 2063, L'Afrique que nous voulons, Document – Cadre », Septembre 2015

Dia, Hamidou, Amadou Sarr Diop et Mélanie Jacquemin (2016) : « Les enfants hors ou en marge du système scolaire classique au Sénégal, Synthèse analytique », Etude ORLECOL, juin 2016

Deussom, Gabriel N., Victoria Wise, Marie Solange Ndione, and Aida Gadiaga (2018). « Étude sur les Capacités dans le Secteur de la Nutrition au Sénégal ». Analyse et Perspective : 15 Années d'Expérience dans le Développement de la Politique de Nutrition au Sénégal. License : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO, Décembre 2018

Diop Patty (2007) : « Evaluation socioéconomique et environnementale des travaux de la Corniche Ouest sur les localités de Médina et de Gueule Tapée », mémoire de magistère 3, juin-août 2007, École supérieure polytechnique (Dakar) et École polytechnique de Tours (France)

Dossou, Jean-Paul (2018) : « Sénégal, Rapport de consultation sur les progrès en matière de couverture sanitaire universelle, Principaux résultats », Plateforme collaborative africaine pour des solutions de financement de la santé (ACS), version finale mars 2018

Dramani, Latif (2019) : « Dividende démographique et développement durable au Sénégal, le développement sous un nouveau prisme », Volumes 1 et 2

Dramani, Latif (2016) : « Économie générationnelle et dividende démographique, théorie et applications au Sénégal », Tome 2

Dramani, Latif (2016) : « Économie générationnelle es dividende démographique, éléments de diagnostic au Sénégal », Tome 1

Faye, Diabel (2011) : « Impact économique, culturel et social de la lutte traditionnelle Sénégalaise dans la région de Dakar : Etude de deux écuries du quartier de Fass ».

Faye, Joachim Clément (2011) : « Écuries et écoles de lutte à Dakar : Transposition villages /écuries, représentation, organisation et fonction », mémoire de maître, Institut national supérieur de l'Éducation populaire et du sport (INSEPS à, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Année universitaire 2010-2011.

G50 des Partenaires techniques et financiers du Sénégal (2018) : « Capture des verbatims relatifs aux leviers d'action Suite aux entretiens avec une sélection de membres du G50 », février 2018

Guengant, Jean-Pierre, Yarri Kamara, Nicolas de Metz et Mohamadou Sall (2011) : « Comment bénéficier du dividende démographique ? La démographie au centre des trajectoires de développement dans les pays de l'UEMOA : analyse pays Sénégal » Etude coordonnée par Initiatives Conseil International, Burkina Faso.

Guèye, Amadou (2005) : « la scolarisation des enfants des « non travailleurs » : étude de cas à la Gueule tapée de Dakar », Mémoire de DEA, département de sociologie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Année académique 2004-2005.

Guèye, Amadou (2003) : « Pauvreté et scolarisation en milieu urbain : étude de cas à l'école Alié Codou Ndoye de la Gueule Tapée », Mémoire de maîtrise, Département Sociologie, faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh Anta Diop, Année académique 2002-2003.

Kane, Abou, Professeur, Dr Ibrahima Barry, Dr Mamadou Marone (2019) : « Evaluation d'impact des programmes de promotion de l'emploi des jeunes au Sénégal : cas de la Convention nationale État-Employeurs (CNE) », Projet : Améliorer les politiques d'emploi des jeunes en Afrique francophone, Rapport provisoire, juillet 2019

Kane, Abou, Professeur, Dr Ibrahima Barry, Dr Mamadou Marone (2018) : « Rapport de collecte des données pour le

Sénégal », Projet : Améliorer les politiques d'emploi des jeunes en Afrique francophone, Rapport provisoire Août 2018

Kebe, Ndeye Anta (2018) : « L'abandon scolaire des jeunes femmes au niveau du secondaire au Sénégal », mémoire de Maîtrise en administration et évaluation en éducation, Université de Laval, Québec, canada

Le Partenariat de Ouagadougou, Planification familiale (2014) : « Planification familiale en mouvement en Afrique de l'Ouest francophone », mars 2014

Marshall, Katherine (2015) : « L'engagement religieux dans les politiques de la planification familiale : une expérience dans six pays majoritairement musulmans », Octobre 2015

Mbow, Thierno Biteye (2012) :« le rôle de la pericentralité dans la dynamique urbaine : l'exemple de la commune d'arrondissement de GTFC », Université Cheikh Anta Diop, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, mémoire de maîtrise, département géographie.

Mezei, Laura (2019) : « La mutualisation des projets de coopération décentralisée des collectivités territoriales françaises », mémoire de stage de 5ème Année, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, Université de Grenoble Alpes, Octobre 2019

Moreland, S., E.L.Madsen, B. Kuang, M. Hamilton, K. Jurczynska and P. Brodish (2014) : Modeling the Demographic Dividend : Technical Guide to the DemDiv Model", Washington D.C. Futures Group, Health Policy Project, December 2014

Plateforme des organisations de la société civile pour le suivi des objectifs de développement durable, POSCO – Agenda 2030 (2018) : Contribution de la société civile au rapport national de suivi de la mise en œuvre des ODD », Mai 2018

Programme de politiques de transport en Afrique (SSATP) – Partenariat international (2018) : « Politiques de mobilité et d'accessibilité durables dans les villes sénégalaises », Rapport final, novembre 2018

Pougnaud, Pierre (2019) : « Guide juridique de l'action extérieure des collectivités territoriales », 1ère Edition 2019 approuvée par la

Commission nationale de Coopération décentralisée (CNCD), République Française

République du Sénégal (2018) : « Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence, 2018-2030 », Août 2018

République du Sénégal, Loi n° 2018/15 du 08 Juin 2018 prescrivant le remplacement dans tous les actes législatifs et réglementaires de la dénomination « collectivité locale » par « collectivité territoriale »

République du Sénégal : « Loi organique n° 2016-24 du 14 juillet 2016 relative à l'organisation et au fonctionnement du Haut conseil des collectivités territoriales »

République du Sénégal (2014) : « Plan Sénégal Émergent », Février 2014.République du Sénégal (2013) : Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales République du Sénégal, Agence Française de Développement (2018) : « Programme d'appui au développement de l'éducation au Sénégal –PADES 2019-2023 », novembre 2018

République du Sénégal, Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (2018) : « Enquête démographique et de Santé continue », Rapport final 2018

République du Sénégal, Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (2018) : « La pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : Rapport national de présentation de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM)», Rapport final 2018

République du Sénégal, Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (2018) : « Rapport Enquête Continue sur la Prestation des Services de Soins de Santé (ECPSS) », Rapport final 2018

République du Sénégal, Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (2018) : « Profil migratoire du Sénégal 2018 : Rapport global »

République du Sénégal, Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (2017) : « Rapport Enquête Continue sur la

Prestation des Services de Soins de Santé (ECPSS) », Rapport final 2017

République du Sénégal, Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (2017) : « Enquête démographique et de Santé continue », Rapport final 2017

République du Sénégal, Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (2017) : « Rapport de l'Enquête régionale intégrée sur l'Emploi et le Secteur informel (ERI-ESI) - 2017 », Rapport final

République du Sénégal, Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (2014) : Rapport définitif du RGPHAE 2013 », Septembre 2014

République du Sénégal, Association des Maires du Sénégal (AMS), (AIMF) Association internationale des Maires francophones (2017) : « Plaidoyer des Autorités locales en faveur de la localisation des objectifs de développement durable », Rapport pays Sénégal, Décembre 2017

République du Sénégal, Groupe Banque Africaine de Développement (2013) : « Projet d'appui à la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes (PAPEJF) », Rapport d'évaluation de projet, septembre 2013

République du Sénégal, Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales, Concertation nationale sur l'Acte III de la Décentralisation (2014) : « Recueil d'informations pratiques sur la gestion des collectivités locales au Sénégal », septembre 2014

République du Sénégal, Ministère des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Décret n°2020-30 du 8 janvier 2020 fixant les organigrammes-types des collectivités territoriales

République du Sénégal, Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (2016) : « En route pour engranger le dividende démographique au Sénégal », Rapport de l'étude sur le dividende démographique au Sénégal.

République du Sénégal, Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération (2020) : « Le Sénégal à l'heure du bonus démographique », Rapport de l'Observatoire national du Dividende Démographique

République du Sénégal, Ministère de l'Éducation nationale (2018) : « Rapport national sur la situation de l'éducation, édition 2018 »

République du Sénégal, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (2018) : Lettre de politique sectorielle de développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, 2018-2022 »

République du Sénégal, Ministère de la Femme, de la Famille et de la Petite Enfance (2016) : « Revue annuelle conjointe 2016, Thématique Genre

République du Sénégal, Ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Arrêté ministériel n° 1729 en date du 11 février 2016 portant création d'un Comité national de Formation des élus locaux et autres acteurs de développement territorial.

République du Sénégal, Ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (2015) : « Schéma directeur d'aménagement et de développement territorial de la zone Dakar-Thiès-Mbour », Rapport provisoire, janvier 2015

République du Sénégal, Ministère du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie, (JICA) Agence Japonaise de Coopération internationale (2016) : « Plan directeur d'urbanisme de Dakar et ses environs, Horizon 2035 », Rapport final, Volume 1, janvier 2016

République du Sénégal, Ministère de la Santé et de l'Action sociale (2019) : « Plan national de Développement sanitaire et social PNDSS 2019-2028 »,

République du Sénégal, Ministère de la Santé et de l'Action sociale (2016) : « Cadre stratégique national de la planification familiale 2016-2020 », juin 2016

République du Sénégal, Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (2007) : « Programme national de Lutte contre les Encombrements (PNLE) » créé par la loi de Finances 2007, organisation et fonctionnement par Arrêté ministériel n° 8365/MUH du 5 janvier 2013

République du Sénégal et OCDE (2017) : « L'éducation au Sénégal, Résultats de l'Enquête PISA- D 2017 au Sénégal »

République du Sénégal, Organisation internationale du Travail (2018) : « Programme pays de promotion du travail décent du Sénégal 2018-2022, Passage méthodique de l'informel au formel », juin 2018

République du Sénégal, Système des Nations-Unies (2016) : « Promotion de l'emploi des jeunes intégrant la variable migratoire PNUAD 2012-2018 », juin 2016

République Française, Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, Commission nationale de Coopération décentralisée (2019) : « L'aide publique au développement des collectivités territoriales françaises », Rapport annuel 2018

Réseau Islam et Population au Sénégal (2016) : « Argumentaire islamique sur l'espacement des naissances », 2016

Sall, Aminata et Benoît Tine (2015) : « Trajectoires d'emploi des jeunes au Sénégal entre « emploi faute de mieux » et projet professionnel », Consortium pour la Recherche économique et sociale, 2015/71, Série Documents de recherche

Samb, Ndeye (2014) : « Gouvernance territoriale et participation citoyenne au Sénégal ». Géographie. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2014. Français. NNT : 2014MON30059. tel-01134413

Sané, Youssouph (2016) : « La décentralisation au Sénégal, ou comment réformer pour mieux maintenir le statu quo », Cybergeo : European Journal of Geography [Online], Space, Society, Territory, document 796, Online since 05 December 2016, connection on 27 October 2020. URL : http://journals.openedition.org/cybergeo/27845 ; DOI : https://doi.org/10.4000/cybergeo.27845

Sarr, Fatou, Professeur, Dr Alpha Wade (2017) : « Evaluation nationale de l'égalité des sexes et de la société du savoir au Sénégal », Women in Global Science & Technology (WISAT), Mai 2017

Semita, Carlo (2017) : « Les politiques pour les jeunes au Sénégal : formation, emploi et migrations », Centre Interdépartemental de Recherche et Coopération Technique et Scientifique avec l'Afrique, Université de Turin, Italie

Sène, Saliou (2020) : « Perspective internationale en éducation inclusive et réalités des enfants en situation de handicap en Afrique subsaharienne francophone : cas du Sénégal », Thèse soutenue le 30 Janvier 2020, Université de Bordeaux

Soufianou, Moussa, Abdou Salam Fall et Codé Lô (2019) : « Fréquentation du préscolaire et performances scolaires au Sénégal », Laboratoire d'Études sur les Transformations économiques et sociales (LARTES), novembre 2019

Sow, Anne Marie (2020) : « L'implication des directeurs d'école élémentaire dans l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap. Cas de l'Inspection de l'Éducation et de la Formation (IEF) de Dakar-Plateau », Mémoire de Master 2 en sciences de l'éducation, Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF) Université Cheikh Anta Diop et Institut des Sciences de l'Éducation/Chaire UNESCO (ISE-CUSE), Année académique 2019-2020

Sy, Aboubacry (2016) : l'encombrement des rues de Dakar : analyse des enjeux dans la commune de Colobane – Fass – Gueule tapée, Université Cheikh Anta DIOP, Faculté des lettres et Sciences Humaines, Département de Géographie, Mémoire Master II.

Sy, El. Hadj Papa Abdourahim (2015) : « La pauvreté à Dakar, Étude sociologique à Gueule tapée, Fass et Colobane », Thèse de doctorat, Université Cheikh Anta Diop, Faculté des lettres et sciences humaines, année 2015.

UN-Habitat (2017) : "Nouveau Programme pour les Villes : Habitat III", Nations-Unies 2017

UNCDF (2020) : « Consultant.e pour la cartographie fiscale de la commune de Gueule Tapée – Fass-Colobane », Appel d'offres n° 93574 du 26 août 2020

UNCDF (2020) : « Recrutement d'une structure pour l'élaboration du plan de développement communal (PDC) de la commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane », Appel d'offres n° 67838 du 14 juillet 2020

UNCDF (2015) : « Municipal Investment Financing Programme », Global Programme Document, August 2015

UNESCO (2017) : « Un guide pour assurer l'inclusion et l'équité dans l'éducation », Éducation 2030

UNFPA, Banque mondiale (2017) : « Observatoire régional du Dividende démographique », SWEDD, Rapport de synthèse 2017

UNFPA, Banque Mondiale (2017) : « Programmation du dividende démographique : de la théorie à l'expérience », Guide, SWEDD 2017

UNFPA, UNICEF (2018) : « Le mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et Centrale », Septembre 2018

UNFPA WCARO (2019) : « Goal 17, le partenariat : une démarche privilégiée de l'UNFPA dans la transformation de l'Afrique et du monde », L'Harmattan, Septembre 2019

UNFPA WCARO (2018) : « Dividende démographique en Afrique de l'Ouest et Centrale », Rapport d'Étape 2018

UNFPA WCARO (2017) : « Dividende démographique en Afrique de l'Ouest et Centrale », Rapport d'étape 2017

UNFPA WCARO (2016) : « Autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel (SWEDD) »

UNFPA WCARO (2016) : « Collaborer pour donner la priorité à la jeune génération et aux femmes », Rapport annuel 2016

Wane, Cheikh Tidiane (2012) : « La lutte Sénégalaise : contribution au développement des compétences en éducation physique sportive », Thèse de doctorat de l'Université de Bordeaux 2, Tome 1, Février 2012

COLLECTION GÉRÉE EN COLLABORATION AVEC LE CREG

Le modèle Fass Émergent (Fass E) constitue une initiative pilote de mise en œuvre du dividende démographique sur une échelle locale à savoir la commune d'arrondissement de Gueule Tapée-Fass-Colobane. Par la géographie et la démographie, cette commune représente Dakar en miniature, ancien village de pêcheurs devenu une capitale africaine densément peuplée. L'opérationnalisation du dividende démographique qui y est lancé par l'UNFPA et la Mairie a été le socle de la stratégie intégrée de développement économique et social qu'ont appliqué les pays asiatiques devenus émergents ou développés. Elle se traduit par la priorité donnée à l'autonomisation des femmes et des filles, à l'éducation des adolescents, à l'emploi des jeunes et à la santé pour tous comme marque d'une bonne gouvernance locale, territoriale et nationale soucieuse du bien-être des populations.

Le présent ouvrage décrit dans la forme et dans le fond le prototype d'une approche innovante de mise en œuvre de la stratégie intégrée d'émergence à la base afin d'inspirer les autres communes du Sénégal, d'Afrique et d'ailleurs. Il définit les étapes de préparation et le contenu de ladite stratégie, du plan d'action associé, ainsi que du dispositif de suivi-évaluation et du cadre de partenariat.

Mabingué Ngom *est Directeur Régional de l'UNFPA pour la région de l'Afrique de l'ouest et centrale basé à Dakar, au Sénégal. Économiste-planificateur de formation, spécialiste en politiques publiques et en gestion du changement organisationnel il capitalise plus de 30 années d'expérience au niveau national et à l'international.*

Mabingué a initié d'importants programmes en faveur de l'émergence de l'Afrique, notamment celui du dividende démographique pour accélérer la réalisation des Objectifs de Développement Durable. Connu pour son engagement aux côtés des jeunes, il a lancé le mouvement #PutYoungPeopleFirst en 2016.

Il est nominé plusieurs fois parmi les Africains les plus influents, et est auteur de plusieurs publications qui traitent entre autres de l'importance du partenariat stratégique ou des questions de résilience au Sahel.

Illustration de couverture :
© Sultanat

ISBN : 978-2-343-22213-4

22 €

UNFPA
Ensuring rights and choices for all since 1969

9 782343 222134